OTTAWA—98, RUE GEORGES
Téléphone: Rideau 514
HULL—4, RUE LANGEVIN
Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU

MAXIMUM HIER 64
MINIMUM DURANT LA NUIT 56
A 8 HEURES CE MATIN 60

18e Année No 133 — OTTAWA MERCREDI 10 JUIN 1931 — Le numéro 2 sous

Le sabotage du recensement dans la Métropole

DES IGNORANTS ET DES MAL APPRIS SE RIENT DE L'ÉTAT

"Répondez n'importe quoi . . . cela n'a pas d'importance . . ."

À MONTRÉAL

Griefs des Canadiens français.— Interpellation de M. Casgrain en Chambre.

M. V. MORIN

(Galerie de la presse)

La population canadienne-française de la capitale n'est pas la seule à protester contre la façon dont les recenseurs ont été nommés. Dans plusieurs centres où la population est en majorité française on a ignoré qu'il revenait aux nôtres une juste proportion des nominations. Hier il s'est passé un incident significatif en Chambre à ce sujet. D'ailleurs des questions ont été inscrites au feuilleton à ce propos et plusieurs députés ne semblent pas satisfaits des nominations qui ont été faites dans leurs comtés respectifs.

Hier M. Pierre Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et whip en chef du parti libéral, a interpellé M. Stevens, ministre du commerce sous la juridiction duquel tombe le recensement. Il a tout d'abord cité une lettre écrite par M. le notaire Victor Morin, de Montréal, dans laquelle l'auteur se plaignait de la façon dont on procédait au recensement dans la métropole. Voici l'extrait de la lettre cité par M. Casgrain:

"Un jeune Anglais, ne sachant pas un mot de français, s'est présenté chez moi (il est à ma connaissance que des Canadiens français bilingues ont été écartés, sans doute parce que leur père est libéral). C'est une jeune fille qui lui a répondu, et comme elle se récusait disant qu'elle ne connaissait pas les renseignements à donner, il lui a dit de répondre n'importe quoi... que cela n'avait pas d'importance, suggérant lui-même les chiffres à donner.

En partant, il a eu l'impudence de lui dire qu'elle aurait encore besoin d'aller à l'école afin de parler l'anglais d'une manière convenable. Elle n'a pas eu la malice de lui dire qu'il en avait encore plus besoin qu'elle, tant sous le rapport de l'instruction que sous celui de l'éducation.

Nous allons vraiment avoir de belles statistiques!

Cordialement à vous,
Victor Morin."

(Suite à la 5ème page)

Des secousses sismiques en Californie

Des murs sont violemment ébranlés, mais on ne rapporte pas de dommages.

DANS L'OHIO

SANTA CRUZ, Californie, 10.—(P.A.)—Des secousses sismiques se sont fait sentir ici et à Boulder Creek, près d'ici, à 11 h. 20 hier soir. Un homme de ce dernier endroit dit avoir été jeté à bas de son lit. Des murs à Santa Cruz ont été violemment ébranlés pendant quatre ou cinq secondes, mais on ne rapporte pas de dmmages.

DANS L'OHIO

FINDLAY, Ohio, 10.— (P. A.) — Un frémissement ressemblant à un tremblement de terre s'est fait sentir ce matin dans toute cette partie du nord de l'Ohio. Certains bâtiments ont été secoués. On ignore la cause des chocs. Au dire de la police, trois secousses se seraient produits. Des chocs ont été également ressentis à Fostoria, Bluffton, Continental, Columbus Grove et Wauseon, dans le nord'ouest de l'Ohio. On ne rapporte pas de dommages.

TOLEDO, Ohio, 10 (P. A.):—Les gens de l'endroit disent qu'un fragment de météore est tombé sur une ferme, près de Malinta, à environ 35 milles au sud-ouest d'ici. Le choc cassa des fenêtres dans un rayon d'un demi-mille et se fit sentir dans un certain nombre de villes du nord-ouest de l'Ohio. On dit que le météore avait dix pieds de largeur. Le service de téléphone fut désemparé après la tombée du météore et les communications avec Malinta furent interrompues.

SON DÉPART DE ROUMANIE

L'EX-REINE HELENE PARTIRA SOUS PEU DE SON PAYS.

VIENNE, 10.—Des dépêches de Bucarest hier qu'on avait terminé les négociations préliminaires relatives au départ de Roumanie de l'ex-reine Hélène, et qu'elle partira d'ici quelques jours, après que des mesures auront été prises pour qu'une somme de $40,000 par année lui soit payée dans une banque de Londres. La nouvelle ajoute qu'Hélène ne pourra aller en Roumanie plus de trois fois par année, pour y voir son fils.

L'échappe belle au passage à niveau de Cyrville, hier

UN AUTO EST FRAPPE PAR LE TRAIN, MAIS LE CHAUFFEUR EST SAIN ET SAUF.

M. Edouard Labrie, de Cyrville, l'a échappé belle à une heure et 10 hier après-midi lors d'une collision entre son automobile et le convoi électrique Ottawa-Montréal du C. N. R., au passage à niveau de Cyrville.

En voyant venir le convoi, M. Labrie arrêta son automobile, mais il se trouvait trop près de la voie ferrée et l'avant de sa machine fut accrochée par le train. Les gardeboue, le pare-choc et le volant ont été endommagés. Labrie ne fut pas blessé cependant. Le choc ne fut pas violent, et le personnel du train n'eut pas connaissance de l'accident. Le convoi continua sa route et aucun accident ne fut rapporté à son arrivée à Ottawa quelques minutes plus tard.

La voie ferrée traverse le chemin de Cyrville à un angle, et l'auto se trouvait trop près.

Le parlement a adopté le bill Cahan

Le bill des droits d'auteurs soumis à l'étude du Sénat.

M. CHEVRIER

(Galerie de la presse)

La Chambre a finalement adopté le bill des droits d'auteur présenté par l'honorable C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat. Ce ne fut cependant qu'après un débat qui, entamé lundi après-midi, s'est prolongé pendant la soirée du même jour pour ne se terminer qu'hier après-midi.

Hier après-midi, M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa, a proposé un amendement au bill demandant de biffer complètement la clause dixième. L'amendement fut battu et le bill adopté.

LES DROITS D'AUTEUR.

Il s'oppose de nouveau à l'adoption du bill tel que rédigé et déclare qu'il voudrait mieux pour nous nous retirer de la convention de Berne que d'accepter un projet de loi contre lequel une forte opposition s'est manifestée.

S'attaquant plus particulièrement à la clause en discussion, qui se rapporte aux règlements que doivent respecter les sociétés de copyright, M. Chevrier dit que l'article tel que rédigé vient en contravention avec la convention de Berne que le bill lui-même a pour but de ratifier. On ne doit pas s'attendre à ce que les auteurs surveillent leurs affaires dans les pays étrangers et c'est pour cela qu'ils confient leurs intérêts à des sociétés qui ont pour mission de s'en occuper.

Pourquoi la "Canadian Performing Rights Society" est-elle délaissée par ces organisations? On n'a pas prouvé que cette société détenait des permis pour la production de pièces, ou autres droits. Quand la société se sera rendue coupable de certaines actions contraires à cette règle de conduite, il sera temps de lui imposer des règlements.

Le bill pourvoit aussi à la fixa-

(Suite à la 5ème page)

Ils subiront tous trois leur procès

Chartrand, Bergeron et Gauthier comparaîtront aux assises criminelles.

LES ACCUSATIONS

MONTREAL, 10.— (P. C.) Lionel Chartrand, d'Aylmer, Que., Georges-Etienne Bergeron et Fernand Gauthier, Montréal, ont été condamnés hier à subir leur procès aux assises criminelles, sous accusation d'avoir accepté des pots-de-vin pour aider à certaines gens à obtenir des positions dans le Service civil. Les accusés ont comparu hier pour déclaration volontaire devant le juge Cusson, qui les a condamnés à subir leur procès. Chartrand est sous le coup de trois accusations, l'un sur son propre compte et les autres de complicité avec les autres. accusés. Ces derniers tombent sous le coup d'une seule accusation chacun.

A la récente audience préliminaire, des témoins ont déclaré que les accusés ont accepté de l'argent pour user de leur influence à faire obtenir des positions dans le Service civil. Les accusations sont niées par les accusés, qui ont nié leur culpabilité.

Chartrand a été récemment acquitté à Ottawa et arrêté ensuite à Montréal.

ÉMINENTS CITOYENS HONORÉS PAR L'UNIVERSITÉ

Briand est contre une conférence

Le ministre ne veut pas de conférence pour reviser les paiements de réparations.

BIEN-ÊTRE FUTUR

PARIS, 10. (P.A.) — Le ministre des Affaires étrangères de France, Aristide Briand, est opposé à une conférence internationale en vue de reviser les paiements de réparations de guerre de l'Allemagne. Il a déclaré hier en chambre des députés que la nation ne devait pas s'alarmer sur la conférence anglo-allemande de la semaine dernière, parce qu'il se tiendrait sur ses gardes contre toute tentative de remettre la question sur le tapis. Le plan Young, dit-il, a été récemment appliqué, et il ne peut être question de le reviser, étant donné qu'il revêt un caractère précis. Il contient des possibilités précises pour l'Allemagne. Elle en usera peut-être, c'est son intérêt de le faire. Mais de là à songer à une nouvelle conférence internationale sur la question des dettes s'interpose une longue transition. Soyez sûrs que le ministre des Affaires étrangères de la France ne se laissera attirer dans aucune affaire.

D'un autre côté, dit Briand, le bien-être futur de la France et de l'Allemagne sera le mieux servi par une politique de coopération.

M. Briand rappelle à ses auditeurs qu'un gouvernement Bruening est préférable à un gouvernement Hitler, qui pourrait bien venir un jour au pouvoir. La France, dit-il, peut envisager tous les événements d'Allemagne d'un oeil serein et calme. Il suffit de regarder la situation de la France sur la carte d'Europe et de se rendre compte de l'amitié dont elle est entourée. Elle peut demeurer en paix, même en face d'événements non agréables.

Par un vote de 312 à 252, la chambre a décidé de remettre à plus tard les interpellations sur la politique étrangère, au moins jusqu'à ce que le président-élu Paul Doumer entre en fonctions samedi et que le ministère démissionne.

AMBASSADEUR D'ESPAGNE

MADRID, 10.— Le journal catholique El Debate dit aujourd'hui que Manuel-Burges Mazo, ancien monarchiste conservateur, a accepté le poste d'ambassadeur d'Espagne près le Vatican.

Boulevard sur la rue Wellington

Le gouvernement le prolongerait jusqu'au vieil immeuble Perley.

LES OUVRIERS

L'hon. M. Stewart, ministre des travaux publics, a adressé au maire et au Bureau des Commissaires une lettre dans laquelle il leur annonce que le gouvernement a l'intention de continuer jusqu'au vieil édifice Perley le boulevard qui existe actuellement dans la rue Wellington, de la place Connaught à la rue Bank. Il fait remarquer qu'il faudrait pour cela déménager la voie ferrée au milieu de la rue et il opine même que cette voie pourrait être enlevée de la rue Wellington et placée dans la rue Sparks.

Le Bureau, à la demande du ministre, ordonnera à l'ingénieur Askwith de discuter immédiatement le problème avec M. T.-W. Fuller, architecte du ministère des travaux publics.

Le Bureau favorise l'amélioration pourvu que ce ne soit pas aux frais de la corporation.

UNE PROTESTATION

L'Association municipale Elmdale a protesté énergiquement contre l'allocation annuelle de $3,750 qu'a votée la commission du collegiate au Dr A.-H. McDougall, principal du Glebe qui prend sa retraite.

Le Bureau lui répondra que la commission est maitresse de ses actions et qu'elle peut faire ce qui lui plait sans le consulter.

"Elle devrait nous consulter", fit M. Geldert.

Les autorités se joindront aux délégations qui demanderont au gouvernement fédéral de continuer ses octrois pour soulager la misère des chômeurs.

ENCORE UN QUIPROQUO

De nouvelles difficultés viennent de surgir au sujet de soumissions que recommandait le comité des terrains de jeux pour la construction de clôtures aux parc Bingham et Plouffe. Le comité ne recommandait pas l'acceptation de la plus basse soumission, vu que celle-ci n'était pas accompagnée d'un chèque. Le Bureau fit toutefois remarquer que les plans et devis ne faisaient pas mention de cette garantie et, en vue des circonstances, il a décidé de rejeter la recommandation du comité et d'obtenir un rapport de M. Morgan au sujet du plus bas soumissionnaire.

LES OUVRIERS

M. St-Aubin a demandé au Bu-

(Suite à la 5ème page)

MÉDECIN ET VIOLONISTE

Le Dr George Gowland, 91 ans, autrefois chirurgien vétérinaire de Syracuse et demeurant maintenant à Hamilton, Ont. Il joue du violon sur une imitation de Stradivarius, qu'il exécuta lui-même il y a 31 ans.

UNE LIMITE DE 35 MILLES À L'HEURE SUR LE DRIVEWAY

Un décret du conseil fixant la limite de vitesse à 35 milles à l'heure sur le Driveway, a été adopté par le Cabinet, et une copie de la décision a été envoyée à la Commission du District Fédéral, qui a la juridiction des promenades.

Le nouveau règlement est déjà en vigueur et les automobilistes ne seront plus passibles d'amende en dépassant l'ancienne limite de vitesse qui était de 20 milles à l'heure.

La nouvelle loi a été adoptée à la suite de plusieurs pourparlers. Plusieurs automobilistes arrivant dans la Capitale par les grandes routes où une vitesse de 35 milles à l'heure est permise, ne savaient pas au juste à quel endroit ralentir à cause du Driveway, et ils étaient passibles d'une amende de $10. Au point de vue vitesse, le Driveway sera dorénavant considéré comme une grande route.

Les chauffeurs apprendront avec plaisir que la limite de vitesse sur le Driveway a été changée. Le Driveway est un chemin excellent pour traverser la ville rapidement.

Le Pape désappointé de la réponse faite par le gouvernement

Le gouvernement fait des excuses, mais laisse entendre des protestations.

PRIÈRES DEMANDÉES

On espère cependant qu'on en arrivera finalement à une entente.

LES CLUBS FERMÉS

ROME, (P.A.) 10. — La réponse du premier ministre Mussolini aux notes de protestation du Vatican contre la dissolution des clubs catholiques et les actes de violence par des étudiants fascistes désappointe le Vatican. La réponse du gouvernement a été remise hier par l'ambassadeur comte de Vecchi. Le gouvernement qualifie de manifestations spontanées de jeunesse les attaques fascistes contre la propriété catholique et les insultes au Saint-Père, et il promet que les coupables seront punis. Les fascistes croyaient, continue la note, que le Vatican voulait s'ingérer dans leurs affaires.

Le gouvernement cherche à se justifier de la fermeture des organisations affiliées à la Société d'Action Catholique. en disant qu'elles avaient violé le traité de Latran et le concordat, en poursuivant des buts politiques. C'est se mêler, dit-on, aux affaires domestiques et cela est directement contre le gou-

(Suite à la 5ème page)

Record d'altitude pour aviatrices

SASKATOON, Sask., 10. (P. C.)—Ayant réussi à s'élever à 16,000 pieds de hauteur dans son avion Gypsy Moth hier soir, Mlle Nellie Carson, de l'Aéroclub de Saskatoon, a établi, croit-on, un record d'altitude pour aviatrice dans l'Ouest canadien. L'envolée a pris 20 minutes. Mlle Carson, qui portait des vêtements d'hiver, a rencontré du froid mordant et on dut l'aider à descendre de sa machine.

CES AVIATEURS ATTERRISSENT

LEBRIX ET DORET FONT UNE ENOLEE DE 70 h., 13 m.

MARIGNAN, France, 10. (P.A.)— Les aviateurs français Lebrix et Doret ont atterri ici à 3 h. a.m. aujourd'hui, après une envolée de 70 heures, 13 minutes. Ils ont parcouru plus de 6,500 milles et battu le record de distance de circuit fermé mondial. Ce record a même été battu hier après-midi, mais les aviateurs ont continué leur envolée. Le record précédent de 5,564 1-0 milles était détenu par les aviateurs français Paillard et Mermoz.

PROGRAMME DE LA SEMAINE SOCIALE D'AOÛT À OTTAWA

Voici le détail du programme de la Semaine sociale qui s'ouvrira le lundi, 24 août, et étudiera "L'Etat":

LUNDI, 24 AOUT

8 h. 30: — Messe célébrée par Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada. Allocution par S. Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Otatwa.

10 h.: — a) Déclaration d'ouverture.—R. P. Archambault, S.J., président des Semaines sociales du Canada; b) La Constitution de l'Etat.—Mgr Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa.

4 h. 30: — L'Etat et les citoyens. —R. P. Gaudrault, O.P., professeur de théologie dogmatique.

8 h.: — L'Etat et la religion.— M. André Fauteux, ancien solliciteur général du Canada.

MARDI, 25 AOUT

10 h.: La Loi.—M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal.

4 h. 30: L'Etat et le mariage— M. le juge C.-E. Dorion, professeur à l'Université Laval.

8 h.: — Veillée religieuse: La Royauté sociale de Notre-Seigneur. —Sermon par le R. P. Carmel, C. SS.R.

MERCREDI, 26 AOUT

10 h.: L'Etat et l'éducation.—R. P. Dubois, S.J., professeur de théologie dogmatique.

4 h. 30: — L'Eglise et l'Etat.— M. l'abbé Joseph Ferland, professeur à l'Université Laval.

8 h.: — L'Etat chrétien dans l'histoire.—R. P. Simard, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa.

JEUDI, 27 AOUT

10 h.: — La Mission sociale de l'Etat.—Abbé Edmour Hébert, curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Montréal.

3 h.: — L'Etat et le progrès économique.—M. Eugène L'Heureux, rédacteur à l'"Action catholique".

4 h. 30. — L'Etat et la liberté— R. P. Eustache Gagnon, C.S.C., professeur de philosophie au collège de St-Laurent.

8 h.: — Assemblée populaire. Orateurs: MM. Pierre Beaulé, président de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada; M. l'abbé Glaude, directeur des Oeuvres sociales du diocèse d'Ottawa; M. Jules Zirnheld, président de la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

VENDREDI, 28 AOUT

10 h.: — L'Etat et la morale publique.—M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval.

3 h.: — Patriotisme et internationalisme—R. P. Caron, O.M.I., professeur au scolasticat St-Joseph.

4 h. 30: — L'Etat canadien et le christianisme.—M. Paul Fontaine, conseiller juridique au ministère de la Justice.

8 h.: — La Confédération canadienne.—M. Adélard Leduc, professeur à l'Université de Montréal.

Inondation dans l'est des É.-Unis

Plusieurs fermiers craignent de perdre le fruit de leur travail.

FORTES PLUIES

BOSTON, Mass., 10.— (P.A.) Les eaux des rivières et des torrents de la Nouvelle Angleterre montent constamment et les pluies torrentielles du nord-est qui se continuent menacent de causer des inondations. Plusieurs fermiers de l'ouest du Massachusetts, du Vermont et du Maine craignent de perdre leur moisson, maintenant qu'il pleut depuis quatre jours.

Les hommes du ministère des Travaux publics de ces trois états surveillent la crue des eaux afin de faire rapport s'il se produisait une rupture de digue. Les barrières d'inondations de plusieurs moulins et usines d'énergie ont été ouvertes et l'eau coulait à flots par-dessus les indicateurs de plusieurs réservoirs du Massachussetts.

ON CRAINT

On n'a rapporté aucun dommage grave à la propriété mais les autorités craignent que 24 autres heures de pluie forte et ininterrompue ne cause de graves inondations suivies de lourdes pertes.

La rivière Hoosac, qui en 1927 a causé une des pires inondations dans l'histoire de l'ouest du Massachusetts, était quatre pieds au-dessus du normal et montait rapidement. Près de Stamford, Vt., la Hoosac avait déjà inondé ses rives et envahissait la route. Des plain pieds entre Adams nord et Adams sont inondés sur une une grande partie du cours de la rivière, les rives sont à demi-inondées. Cependant les barrières construites après l'inondation de 1927 aident à maintenir l'eau dans son lit naturel.

RIVES INONDEES

Au Maine, les rivières Saco et Androscoggin montent rapidement et dans plusieurs endroits inondent leurs rives. Plusieurs routes et ponts ont été inondés près de Rumford et trois traversier ont dû abandonner le service. Les fermiers ont transporté le bétail sur les hauteurs. Un autre pied d'eau causerait de graves dommages.

Dans la vallée de Winooski au Vermont, qui a grandement souffert durant l'inondation de 1927, il semble que les terres basses seront

(Suite à la dernière page)

M. Price ne pose pas sa candidature

Déclaration du procureur général au sujet de la convention conservatrice.

BIEN GÉNÉRAL

TORONTO, (P.C.) 9. — L'hon. W.-H. Price, procureur général d'Ontario, ne sera pas candidat à la direction du parti conservateur dans la province à la convention du parti qui aura lieu ici le 24 juin pour l'élection d'un chef permanent. Le colonel Price a publié hier soir une déclaration à cet effet.

Le procureur général fait allusion à l'anomalie de la situation des affaires du parti qui fait que le chef temporaire soit appelé à agir en qualité de Premier Ministre. Il déclare en être venu à la conclusion que le bien général du parti exige qu'il abandonne ses intentions d'être chef du parti.

Sa déclaration se lit partiellement comme suit:

"Plusieurs conservateurs de la province m'ont demandé de me présenter à la convention comme chef du parti conservateur ontarien. J'ai donné à cette demande une sérieuse considération avec l'intention de faire ce qui est le plus utile à la province ainsi qu'au parti, à cette période de notre histoire.

"La convocation d'une convention pour le choix d'un chef du parti constitue une façon fort démocratique de traiter une question aussi importante. La convention de 1920, qui a choisi M. Ferguson comme chef, a approuvé le principe de ce faire quand l'occasion se présentait. Plus tard, ceci devint partie de la constitution de l'Association libérale-conservatrice d'Ontario.

"Quand un parti est dans l'opposition, il est très possible de suivre cette pratique...

"Quand, cependant, un parti est au pouvoir, la situation est différente. L'administration du pays doit se poursuivre. Il faut un Premier ministre avec des ministres qui lui sont responsables dans un gouvernement. En d'autres termes, le Premier Ministre, en plus de la gouverne du pays, doit aussi gouverner son parti. Par conséquent, suivant la pratique constitutionnelle, le nom du Premier Ministre actuel, l'hon. M. Henry, doyen des ministres dans son gouvernement, fut soumis par l'hon. M. Ferguson à son honneur le lieutenant-gouverneur avec une requête

(Suite à la 5ème page)

MM. A. BEAUCHESNE ET G.-A. DOUGHTY DOCTEURS EN DROIT

DOCTEUR EN DROIT

M. ARTHUR BEAUCHESNE, C. R., greffier de la Chambre des Communes, et président du Canadian Club d'Ottawa, à qui l'Université d'Ottawa conférera dimanche prochain le titre de Docteur en Droit.

Honneurs conférés par l'Université d'Ottawa à deux Canadiens méritants.

LES TITULAIRES

M. Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes; M. Doughty, archiviste en chef du Canada.

BIOGRAPHIES

L'Université d'Ottawa lors de la collation de ses diplômes, dimanche soir prochain au théâtre Régent, conférera le titre de docteur en droit à deux citoyens éminents de la capitale: M. Arthur Beauchesne, c.r., greffier de la chambre des Communes, et président du Canadian Club d'Ottawa et M. Arthur Georges Doughty archiviste en chef du Canada, docteur en droit et membre de la Société Royale.

M. Arthur Beauchesne, C.R., B A., B.L., greffier de la Chambre des Communes, naquit à Carleton, comté de Bonaventure, P.Q., le 15 juin 1876, de Pierre-Clovis Beauchesne et de Caroline Lefebvre, de Bellefeuille. Il fit ses études classiques au collège St-Joseph, de Memramcook, N.B., où il obtint son Baccalauréat ès-Arts en 1895. M. Beauchesne étudia ensuite le droit à l'Université Laval de Montréal. En 1896, il fut nommé secrétaire privé de l'hon. (plus tard Sir) R.-E. Leblanc, président de l'Assemblée Législative de Québec, et de janvier à juillet 1897, il remplit les mêmes fonctions auprès de Sir Adolphe Chapleau. De 1897 à 1904, M. Beauchesne fit du journalisme. C'est en cette dernière année (1904) qu'il fut appelé au barreau de Québec. En 1914, il était nommé Conseiller du Roi.

Le 14 juin 1916, il épousa Mlle Florence O'Brien-LeBlanc, d'Ottawa, et anciennement de Dorchester, N.-B. De l'union naquirent deux filles jumelles.

(suite à la 4ième page)

Le budget de M. Bennett est fort critiqué

MM. Brasset et Woodsworth disent qu'il n'apporte aucun soulagement.

LE THÉ

(Galerie de la presse)

Le débat sur le budget se continuera aujourd'hui après avoir été repris hier après-midi un peu avant les six heures, par M. Maurice Brasset, libéral de Gaspé. M. Brasset dans la partie principale de son discours s'est attaqué à certains impôts comme celui sur le thé et aux droits imposés sur les denrées et les articles de nécessité courante:

"J'entendais quelqu'un parler l'autre jour, dit-il, en cette Chambre, de la taxe sur le thé. Le gouvernement King avait aboli la taxe sur le thé venant d'un pays de l'Empire britannique. Nous savons tous que le thé est un breuvage populaire, le breuvage de ceux qui ne peuvent se procurer une boisson plus dispendieuse. Le premier ministre rétablit la taxe sur le thé à 4 sous pour les pays britanniques et à 8 sous pour l'étranger. De sorte que, maintenant, avec la taxe d'importation et la taxe de vente, le consommateur de thé devra payer 8 sous ou 12 sous au gouvernement pour chaque livre de thé qu'il achètera.

"Le premier ministre, encore à la session spéciale de l'automne dernier, promettait que les droits ne feraient pas monter le prix des denrées. Et comme mesure de protection de l'industrie canadienne, c'est bien trouvé, puisque tout le monde sait que ce pays ne produit pas de thé, n'en a jamais produit et n'en produira jamais.

"Mais ce n'est pas encore tout, monsieur l'Orateur. Le pays est en

(Suite à la 5ème page)

Une récolte très bonne en Québec

Elle est prédite par le chef du bureau des statistiques agricoles.

PRÉVISIONS

QUEBEC. Une récolte abondante pour la province de Québec est prédite par J.-T. Lamontagne, chef du bureau des statistiques agricoles de Québec, dans son premier rapport de la saison. M. Lamontagne rapporte que les semailles de ce printemps ont été complétées deux à trois semaines avant celles de l'an dernier. En certains endroits de la province, les arbres fruitiers sont déjà en fleurs. Le 31 mai, l'état des récoltes était estimé à près de 100 pour 100 dans toutes les régions, surtout dans les cantons de l'est.

Au 31 mai, on estimait l'état de la récolte comme suit: blé, 58,700 acres; avoine, 1,919,000; orge, 155,000; seigle, 317,000; graine de semence, 50,000; grains mixtes, 145,000.

Dans la vallée de l'Outaouais, les semailles se sont terminées beaucoup plus tôt que les années précédentes. Le temps froid a cependant retardé la germination des céréales et des légumes, causant quelques dommages. Les arbres fruitiers ont aussi été affectés par le froid.

Les prés et les pâturages sont en bon état.

William Stowe a été enlevé, raconte-t-il

Il a été trouvé inanimé hier dans un marécage, non loin de Carp.

GARDÉ PRISONNIER

M. George William Stowe, 27 ans, cuisinier, domicilié au numéro 146 rue Slater, trouvé inanimé dans un marécage, à un mille et demi à l'est de Carp sur la route Ottawa-Pembroke, peu de temps avant trois heures hier après-midi, a déclaré à la police qu'il avait été enlevé par deux hommes et une femme, des américains, au cours de l'après-midi de samedi et gardé prisonnier dans une masure près de Carp, Ontario jusqu'à hier matin. Hier on l'emmena en automobile et on le jeta dans le fossé, baillonné et ligoté, et tout ceci parce qu'il ne voulait pas participer à un "coup croche".

Stowe fut transporté à l'hôpital dans un état assez grave. Il n'avait aucune blessure mais avait souffert des intempéries. En effet, au moment où il fut trouvé par des automobilistes qui passaient sur la route, Stowe n'était vêtu que d'une chemise en coton et une paire de bas. Il est cependant sorti de l'hôpital cet après-midi et est retourné à sa demeure.

Stowe déclara qu'il avait été maltraité et qu'il n'avait presque pas mangé depuis trois jours. La police recherche les traces des prétendus ravisseurs. Elle cherche aussi les vêtements ainsi que la masure où Stowe prétend avoir été

(Suite à la dernière page)

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent. — Vents modérés, beau ce soir et jeudi, peu de changements.

Maximum hier 64
Minimum durant la nuit . 56

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 52; Victoria, 50; Kamloops, 56; Calgary, 50; Edmonton, 58; Prince Albert, 50; Winnipeg, 56; Sault Ste-Marie, 56; Toronto, 65; Kingston, 60; Ottawa, 60; Montréal, 60; Québec, 58; St-Jean, N.-B., 50; Halifax, 50; St-Jean, T.-N., 48; Détroit, 62; New-York, 56; Moncton, 50; Charlottetown, 52; Jasper, 50.

Aubaines de Jeudi de Bryson-Graham

Deux Groupes de Complets

A Prix d'Aubaines pour Jeudi

Complets de Trois Morceaux en Tweed

$9.95

Chics modèles à devant simple, à 2 boutons, bien confectionnés de tweed tout laine de bonne qualité. Dispositions chevronnées et de fantaisie en teintes pâles et moyennes. Seulement 26, dans les grandeurs et quantités suivantes:

Grandeurs . .	35	36	37	38	39	40	42	44
Quantités . .	1	1	2	7	6	5	3	1

$1 de plus pour modifications.

Complets à 2 Pantalons de Worsted de Qualité pour Hommes

Aubaine de Jeudi **$15.95** Régulier $24.00

Seulement 22 chics modèles ajustés pour jeunes gens et styles réguliers. D'une excellente confection de worsted brun, noir et bleu avec rayures doubles. Tous joliment doublés en satin. Grandeurs 36 à 44 dans le lot. Aubaine de Jeudi, chacun, $15.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Chics Chapeaux de Paille pour Hommes

Aubaine de Jeudi **69c** Régulier $1.95 à $3.95

Fascinants chapeaux souples à passe roulée et bandes unies ou de fantaisie. Comportant les plus nouvelles pailles, pailles livourne et milan, dans les teintes de blanc, crème, vert, tan et fawn. Pointures 6¾ à 7⅜ dans le lot. Seulement 150 à écouler. Aubaine de Jeudi, chacun, 69c.

Pas de Commandes C. O. D., ni Echanges, s. v. p.
Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Chemises de Bonne Qualité

pour Hommes

Aubaine de Jeudi **$1** Valeurs courantes de $2.00 et $2.50

Chemises de coupe ample, bien confectionnées de tissus et broadcloth de coton de qualité. Dispositions de fantaisie et chics rayures dans les teintes pâles et moyennes. Du genre à collet à même et avec deux faux-cols. Pointures 14 à 17 dans le lot. Seulement 260. Jeudi, chacune, $1.

Bryson-Graham—Au Rez-de-chaussée

Oxfords Sportifs pour Hommes

Aubaine de Jeudi **$3.95** Régulier jusqu'à $7

Oxfords sportifs, bien confectionnés, de haut ton, tous avec trépointe Goodyear, semelles de cuir ou de caoutchouc. Chics styles brogue, blucher et mocassin, en combinaisons de daim blanc avec garniture brune ou noire et daim fumé avec garniture brune ou fawn. Toutes les pointures dans le lot, mais pas en chaque genre. Jeudi, la paire, $3.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Rideaux et Panneaux de Dentelle Nottingham

Seulement 100 paires d'attrayants rideaux de dentelle Nottingham, avec bordure double fleurie et bordure tailleurs. Dans les teintes de blanc et écru. 36 pouces de largeur et 2½ verges de longueur. Régulier $1.60.
Aubaine de Jeudi, la paire........ **98c**

Seulement 100 fascinants panneaux de dentelle Nottingham. 36 pouces de largeur et 2½ verges de longueur. Finis avec bas à franges de coton.
Rég. 65c. Aubaine de Jeudi, chacun, **39c**

Tissus Plissés à Rideaux

Chic tissu plissé à rideaux, dans les teintes de blanc ou crème avec bandes de couleur et piqûres de couleur de fantaisie. 27 pouces de largeur. Régulier 25c.
Aubaine de Jeudi, la verge........ **15c**

Rideaux Plissés Echantillons

Une quantité limitée seulement, de fascinants rideaux plissés, de qualité de choix, légèrement défraîchis. Régulier $1.98 à $4.50. Jeudi, à MOITIE PRIX.

Ecoulement de Coupons de Draperies, Jeudi

Tables spéciales d'utiles coupons de tissus à draperies. Un bel assortiment de divers genres et coloris de longueurs assorties dans le lot. En vente, Jeudi, à des prix de gros rabais.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Services à Dîner de 66 morceaux

en Semi-Porcelaine Anglaise

Jeudi, le service,

$12.69

Ce sont les fameux services à diner de semi-porcelaine anglaise d'Alfred Meakin, pour huit personnes. Deux très attrayants patrons sur fond ivoire. Un dessin de fleurs dans les teintes de bleu et orange avec lignes vertes, et un dessin de bordure avec cerises rouges et feuilles vertes unies par des lignes bleues. Régulier $14.95. Aubaine de Jeudi, le service, $12.69.

Verres à Eau, Clairs et Minces, 79c la douz.

Grands verres (Tumblers) clairs et minces, de bonne qualité. Régulier 95c. Aubaine de Jeudi, la douzaine, 79c.

Bryson-Graham — Rayon de la Vaissellerie

Bryson-Graham
Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.

Aubaine de Jeudi en Tapisseries de Haut Ton

Régulier 50c à $1.00.

33c

Une variété de nouveaux dessins fleuris, ramilles et effets unis, sur du bon papier fort. L'assortiment comporte un vaste assortiment de tapisseries Sunworthy et un bon choix pour vivoirs, salles à manger, passages, petits salons et chambre à coucher. Valeurs courantes de 50c à $1. Aubaine de Jeudi, le rouleau simple, 33c.

Bordures pour assortir. La verge, 5c.

Colle Stickfast

Une colle de bonne qualité pour tapisser, etc. Facile à préparer avec de l'eau froide.
Paquets de 2 livres. Chacun....... **39c**

Bryson-Graham — Rayon de la Tapisserie

Chics Gants de Soie pour Dames

79c

Un bel assortiment de chics Gants d'été dans les longueurs de 4, 8 et 12 boutons. Faits de soie de bonne qualité, tous avec bouts de doigts doubles. Dans un vaste assortiment de teintes en vogue, et aussi blancs et noirs. Toutes les pointures dans le lot. Sous-types de la qualité courante jusqu'à $2. Aubaine de Jeudi, la paire, 79c.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Bas d'Eté pour Enfants

19c

600 paires de Bas longueur à la cheville, de lisle de qualité, fawn avec rayures rouges, vertes et bleues et blancs avec revers à rayures de couleur. Pointures 5½ à 7½. Régulier 29c. Aubaine de Jeudi, la paire, 19c.

Bryson-Graham—Rayon des Bas pr Dames
Au Rez-de-chaussée

Souliers d'Eté pour Dames

$3.95

Une aubaine spéciale en chics Souliers d'été pour dames en attrayants tissus et styles du dernier cri. L'assortiment comporte des escarpins et oxfords de chevreau blanc, escarpins et oxfords beige pâle et escarpins de cuir verni noir avec boucle de chevreau blanc. Largeurs A à C et toutes les pointures dans le lot. Aubaine de Jeudi, la paire, $3.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Souliers de Canevas pour Dames et Adolescents

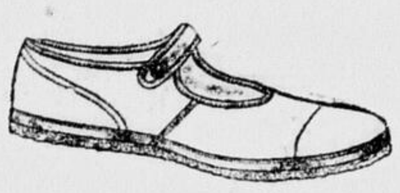

65c

Souliers de canevas blanc, d'un bel ajustement, appropriés au tennis, aux gymnases et aux sports. Style à une lanière et oxfords avec semelles de caoutchouc durables. Pointures 2½ à 9 dans le lot. Jeudi, la paire, 65c.

Souliers Durables de Jeu et de Campement pour Enfants

Souliers de confection anglaise, en cuir brun souple. Style oxford avec bout de pied uni, semelles intérieures en cuir et semelles et talons de caoutchouc crêpé.

Pointures 6 à 10½. Jeudi, la paire **$1.00**
Pointures 11 à 13. Jeudi, la paire **$1.19**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Boîtes à Chapeau Garde-Robe

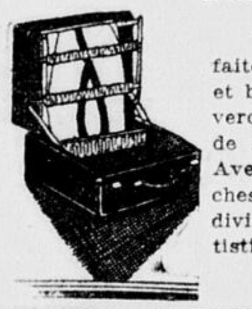

Boites à chapeaux garde-robe, bien faites, avec couverture fabrikoid grené et bande de peau de vache noire. A couvercle avec renfort d'acier, deux boulons de fermeture et angles bien renforcés. Avec support de robes "Aviatrix", poches profondes dans le couvercle, poches divisées et joliment doublées de soie artistique.

Régulier $15. Aubaine de Jeudi **$7.95**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Jeudi — Seulement 25 paires d'Attrayantes Couvertes Tout Laine

$6.98 la paire

Couvertes tout laine de qualité de choix, blanches avec bordures roses ou bleues. Celles-ci furent achetées à un écoulement d'une filature, ce qui nous permet de les offrir à moins du prix du gros. Elles sont ourlées séparément et se présentent dans une bonne grande dimension. 72 x 84 pouces. Régulier $11. Aubaine de Jeudi, la paire, $6.98.

Couvertes Réversibles de Couleurs

Seulement 10 confortables Couvertes en coton d'une bonne épaisseur et joliment bordées de satine. En effets de deux teintes avec côté de revers en couleur opposition.
Dimension 66 x 80 pouces. Aubaine de Jeudi, chacune, **$2.98**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Riche Crêpe Pure Soie

Pour écouler Jeudi **95c** Régulier $1.39 la vg.

Crêpe souple d'une bonne épaisseur, se drapant bien, de crêpe de [illegible] uni, de confection suisse. Dans les teintes de blanc, vert Nil, rose, rouge, orchidée, bleu marine, vert foncé, vert réséda, bleu pâle, vieux rose, henné et noir. 38 pouces de largeur. Régulier $1.39. Aubaine de Jeudi, la verge, 95c.

Chic Voile Rayon. Jeudi, 79c la verge

Régulier 98c à $1.10.

Un tissu transparent, souple, se drapant bien, fascinant pour robes d'été. En les plus récentes dispositions sur fonds pâles, moyens et foncés. Toutes des couleurs inaltérables au lavage. 36 puces de largeur. Régulier 98c à $1.19. Aubaine de Jeudi, la verge, 79c.

Bryson-Graham —Au Rez-de-chaussée

Achetez vos Robes d'été, et profitez de ces aubaines

Ravissantes Robes de Voile Imprimé

pour Dames et Jeunes Filles

Un vaste assortiment d'attrayantes Robes de voile, en styles à manches courtes et sans manches avec jupes évasées, garnitures plissées et boucles de voile de couleur unie. Le groupe comporte une variété de chics effets fleuris, dans les teintes de mauve, bleu, vert, rose et pêche. Grandeurs 14 à 46 dans le lot. Régulier $2.98 et $3.98. Aubaine de Jeudi **$1.98**

Chics Robes de Craysheen

pour Dames et Jeunes Filles

$2.49

Un assortiment de Robes estivales de craysheen, sans manches, en attrayantes teintes pastellisées et blanches. Aussi de craysheen avec manches longues ou sans manches. En petites dispositions fleuries et attrayantes teintes. Grandeurs 14 à 44 dans le lot. Régulier $2.98. Aubaine de Jeudi, $2.49.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Robes de Crêpe Rayon-et-Soie

pour Dames et Jeunes Filles

$7.95

Chics styles évasés et plissés avec effets de boléro, coutures diagonales et garnitures de boutons. Styles sans manches et à manches courtes en teintes pastel et manches longues en teintes foncées et dispositions fleuries. Grandeurs 14 à 44 dans le lot. Régulier $9.95. Aubaine de Jeudi, $7.95.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Blouses

pour Dames et Jeunes Filles

Joliment confectionnées de rayon de choix en chics teintes de bleu, vert, sable et écale d'oeuf. Style sans manches avec collet et devant plissés. Grandeurs 34 à 40. Régulier $1.29. Aubaine de Jeudi, chacune..... **98c**

Vêtements Fondation pour Dames, Jeudi

Combinaisons - Ceintures

Aubaine de Jeudi **$1.79** Valeurs courantes de $2.95 à $4.95

Les Combinaisons sont toutes des nouveaux modèles en série de grandeurs incomplètes et comportent quelques vêtements échantillons. Confectionnées de brocart et de coutil fleuri, avec deux insertions d'élastiques. Aussi quelques modèles de soie swami dans le lot. Grandeurs 30 à 42 dans le lot. Jeudi, $1.79.

Les Ceintures sont du genre se fermant au côté et fourreau, faites de coutil fleuri, satin, soie swami et tout en élastique. Les grandeurs sont de 24 à 30 dans l'assortiment, mais non pas en chaque genre. Prix, Jeudi, $1.79.

Bryson-Graham—Au Deuxième Etage

Lingerie de Rayon de Haut Ton

pour Dames

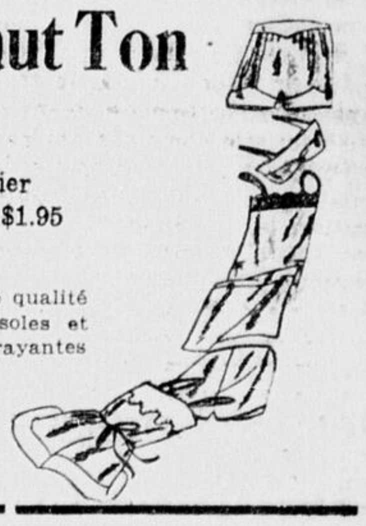

Aubaine de Jeudi **95c** Régulier jusqu'à $1.95

Un assortiment de 300 articles de lingerie de rayon de qualité de premier choix, comportant des jupons, parures camisoles et bouffantes, pantalons, etc. Dans un vaste assortiment d'attrayantes teintes unies et chics combinaisons deux couleurs. Aussi quelques jupes de soie gant dans le groupe. Aubaine de Jeudi, le vêtement, 95c.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Sacs Caoutchoutés à Baignades

Chics sacs fait de tissu caoutchouté. Bons comme sacs d'utilité ou pour porter les vêtements de bain. D'une bonne grandeur et en attrayantes dispositions et teintes. Jeudi, chacun.......... **39c**

Draps de Caoutchouc pour Lits d'Enfants

Draps de caoutchouc blanc de qualité épaisse. Dimension 27 x 36 pouces. Régulier 49c. Aubaine de Jeudi, chacun **29c**

Culottes de Caoutchouc pour Bébés

Seulement 75 culottes de caoutchouc double épaisseur, en style en forme avec arrière et côtés ventilés. Grandeurs moyennes et fortes. Régulier 49c.
Aubaine de Jeudi, chacune........ **29c**

B.-G.—Rayon des Menus Articles
Au Rez-de-chaussée

Portes-Moustiquaires

$1.89

Portes-moustiquaires bien faites, munies de moustiquaire durable et complètes avec accessoires. 2 pds 8 pcs x 6 pds 8 pcs et 2 pds 10 pcs x 10 pds 10 pcs. Aubaine de Jeudi, chacune, $1.89.

B.-G. — Rayon des Ustensiles de Cuisine

Boîtes Emaillées à Pain

Boites métalliques de bonne qualité pour pain, du genre à couvercle à coulisse. Joliment émaillées dans les teintes d'ivoire et vert. Régulier $1.85.
Aubaine de Jeudi.............. **$1.29**

Nécessaires de Dépense

Nécessaires de dépense en métal fini émaillé, comportant des récipients pour la fleur, le sucre, le thé et le café. Dans les teintes d'ivoire et vert. Régulier $1. Aubaine de Jeudi, le nécessaire.

79c

B.-G. — Rayon des Ustensiles de Cuisine

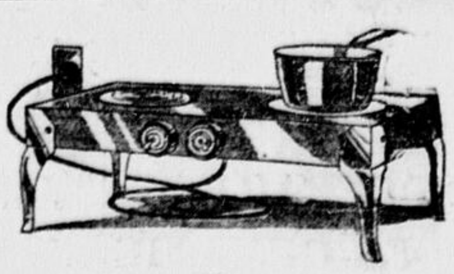

Grilles Electriques

Grilles électriques à deux plaques avec deux éléments circulaires et joliment finies dans les teintes de gris, bleu ou vert. Munies d'un commutateur ouvert et fermé, et commutateur de courant fort, moyen et bas.
Jeudi **$3.79**

B.-G. — Rayon des Ustensiles de Cuisine

Bryson-Graham
Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.

Jours à Une Piastre en Épicerie chez BRYSON-GRAHAM

JEUDI ET VEND REDI

Faites vos approvisionnements pour la maison d'été et l'usage en ville et profitez de ces aubaines. Nous remplissons les commandes données par téléphone — Queen 7100 (Rayon de l'Epicerie). Livraison gratis à tous les endroits de la ville, tous les jours; et certains jours de la semaine aux divers endroits en dehors de la ville. (Tous les renseignements en téléphonant au Rayon de l'Epicerie).

Blé d'Inde Domestic en Epis. Régulier 25c......... 5 boites pour $1
Blé d'Inde Sucré Canadien. Boites No 2............... 9 boites pour $1
Blé d'Inde Golden Bantam à grain entier de fantaisie de Libby................... 5 boites pour $1
Pois du Canada. Boites No 2............... 12 boites pour $1

Offre Combinaison

6 ananas frais et 10 livres de Sucre Redpath.
Le tout pour **$1**

Pois Français. Format No 3............... 6 boites pour $1
Tomates canadiennes. Grosses boites............... 9 boites pour $1
Citrouilles de Choix de Kinney. Grosses boites. Prix.................... 6 boites pour $1
Pêches Rosedale de Libby. Tranchées. Boites No 2.... 5 boites pour $1
Ananas tranchés. A peu près 10 tranches par boite. Format No 2.............. 9 boites pour $1

Framboises Libby. Boites No 2................ 3 boites pour $1
Pêches d'Australie. Tranchées. Grosses boites... 4 boites pour $1
Poires et Pêches Aylmer. Boites Squat............... 6 boites pour $1
Soupes de Clark. Saveurs assorties. Une limite de 2 soupes à poulet à chaque douzaine. Prix . . . . 12 boites pour $1
Ketchup aux Tomates Clark ou Heinz........... 5 pour pour $1
Sauce Chilienne de Smith. Régulier 29c....... 5 pour pour $1
Fèves Cuites de Clark ou Heinz. Grosses boites....... 5 boites pour $1
Sardines françaises. Boite No ¼................ 6 boites pour $1
Saumon Clover Leaf. Boites de format ½........ 5 boites pour $1

Sardines Crossed Fish. Régulier 18c. . . . . 6 boites pour $1
Crevettes Dunbar. Régulier 25c.............. 5 boites pour $1
Corned Beef Fray Bentos. Régulier 25c.............. 6 boites pour $1
Framboises Sauvages Old City'. Rég. 39c......... 3 pots pour $1
Gelées de Table Gold Medal. Saveurs assorties... 15 pour pour $1
Vi-Tone ou Toddy. Un délicieux breuvage d'été. 2 pour pour $1
Chocolats assortis de Robertson. 10c le paquet. 12 paquets pour $1
Marshmallow Campfire. Paquets de 1 livre......... 3 pour pour $1
3-Minutes Hominy Grits. Régulier 15c............... 8 pour pour $1

Macaroni, Spaghetti et Nouilles Egg Wheat Sunshine. Prix . . . . 12 paquets pour $1
Flocons de Maïs Kellogg, Flocons de Maïs Sugar Crips et Post Toasties.......... 11 paquets pour $1
Savon Cleanup D. B. Régulier 25c................ 5 boites pour $1
Papier de Toilette Blue Ribbon ou Dreadnought... 15 paquets pour $1

Offre Combinaison

12 livres de Fleur Five Roses et 10 livres de Sucre Redpath.
Le tout pour **$1**

Savon de Toilette Lux ou Palm Olive........... 15 morc. pour $1
Savon Surprise ou Comfort.................. 20 morc. pour $1
Flocons de Savon Jif, "L'ami de la ménagère. Régulier 25c................. 5 paquets pour $1
Poudre à Argenterie Goddard. Régulier 25c..... 5 pour pour $1
Dustbane. Grosses boites............... 3 pour pour $1

L'autorité civile ne doit servir, sous aucun prétexte, à l'avantage d'un seul ou de quelques-uns, puisqu'elle a été constituée pour le bien commun.

LEON XIII.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

JEUDI, 11 JUIN 1931 — 162e jour de l'année.
Lever du soleil 4.12 — Lever de la lune 1.11
Coucher du soleil 7.47 — Coucher de la lune 3.24

QUARANTE-HEURES — Chute-à-Blondeau: 10, 11 et 12 juin.

FETE DU JOUR — S. Barnabé, apôtre.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien			
Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	$6.00	Union Postale	10.00
Hebdomadaire			
Canada	$1.50	E.-Unis et Union Postale	$2.50

OTTAWA, LE 10 JUIN 1931

Encyclique "Quadragesimo Anno"

II. La Doctrine de l'Église en matière économique et sociale

(suite)

Collaboration des divers corps professionnels

L'objectif que doivent avant tout se proposer l'Etat et l'élite des citoyens, ce à quoi ils doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions.

La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels. Jusqu'à présent, en effet, la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit et qui, de ce chef, inclinent trop facilement à la haine et à la guerre. En effet, bien que le travail, ainsi que l'exposait nettement Notre prédécesseur dans son Encyclique, ne soit pas une simple marchandise, qu'il faille reconnaître en lui la dignité humaine de l'ouvrier et qu'on ne puisse pas l'échanger comme une denrée quelconque, de nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps; le débat qui s'ouvre transforme le marché en un champ clos où les deux armées se livrent un combat acharné. A ce grave désordre qui mène la société à la ruine, tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des "ordres" ou des "professions" qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes sinon essentiels, du moins naturels dans la société.

L'ordre résultant, comme l'explique si bien saint Thomas, de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés, le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent. Or, ce principe d'union se trouve,—et pour chaque profession, dans la production des biens ou la prestation des services que vise l'activité combinée des patrons et des ouvriers qui la constituent;—et pour l'ensemble des professions, dans le bien commun auquel elles doivent toutes, et chacune pour sa part, tendre par la coordination de leurs efforts. Cette union sera d'autant plus forte et plus efficace que les individus et les professions elles-mêmes s'appliqueront plus fidèlement à exercer leur spécialité et à y exceller.

De ce qui précède, on conclura sans peine qu'au sein de ces groupements corporatifs, la primauté appartient incontestablement aux intérêts communs de la profession; entre tous, le plus important est de veiller à ce que l'activité collective s'oriente toujours vers le bien commun de la société. Pour ce qui est des questions dans lesquelles les intérêts particuliers, soit des employeurs, soit des employés, sont en jeu de façon spéciale au point que l'une des parties doive prévenir les abus que l'autre ferait de sa supériorité, chacune des deux pourra délibérer séparément sur ces objets et prendre les décisions que comporte la matière.

Il est à peine besoin de le rappeler ici, ce que Léon XIII a enseigné au sujet des formes de gouvrnement vaut égalment, toute proportion gardée, pour les groupements corporatifs des diverses professions et doit leur être appliqué: les hommes sont libres d'adopter telle forme d'organisation qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun.

Mais, comme les habitants d'une cité ont coutume de créer aux fins les plus diverses des associations auxquelles il est loisible à chacun de donner ou de refuser son nom, ainsi les personnages qui exercent la même profession gardent la faculté de s'associer librement en vue de certains objets qui, d'une manière quelconque, se rapportent à cette profession. Comme ces libres associations ont été clairement et exactement décrites par Notre illustre prédécesseur, il suffira d'insister sur un point: l'homme est libre non seulement de créer de pareilles Sociétés d'ordre et de droit privé, mais encore de leur "donner les statuts et règlements qui paraissent les plus appropriés au but poursuivi". La même faculté doit être reconnue pour les associations dont l'objet déborde le cadre propre des diverses professions. Puissent les libres associations qui fleurissent déjà et portent de si heureux fruits, se donner pour tâche, en pleine conformité avec les principes de la philosophie sociale chrétienne, de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs dont Nous avons parlé, et d'arriver, chacune dans la mesure de ses moyens, à en procurer la réalisation.

III. PROFONDS CHANGEMENTS SURVENUS DEPUIS LÉON XIII

1. Transformation du régime économique

De profonds changements ont été subis depuis Léon XIII par le régime économique, aussi bien que par le socialisme.

Et, d'abord, que les conditions économiques aient fortement changé, la chose est manifeste. Vous le savez, vénérables Frères et très chers Fils, Notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, a eu surtout en vue, en écrivant son Encyclique, le régime dans lequel les hommes contribuent d'ordinaire à l'activité économique, les uns par les capitaux, les autres par le travail, comme il le définissait dans une heureuse formule: "Il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital."

Le système capitaliste n'est pas intrisèquement mauvais, mais il a été vicié

Ce régime, Léon XIII consacre tous ses efforts à l'organiser selon la justice: il est donc évident qu'il n'est pas à condamner en lui-même. Et, de fait, ce n'est pas sa constitution qui est mauvaise, mais il y a violation de l'ordre quand le capital n'engage les ouvriers ou la classe des prolétaires qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun.

Il est vrai que, même à l'heure présente, ce régime n'est pas partout en vigueur; il en est un autre qui gouverne encore une nombreuse et très importante fraction de l'humanité; c'est le cas, par exemple, de la profession agircole, où un très grand nombre d'hommes trouvent leur subsistance au prix d'un travail probe et honnête. Cet autre régime économique n'est pourtant pas exempt d'angoissantes difficultés, que Notre prédécesseur signale en plusieurs endroits de sa Lettre et auquelles Nous-même avons fait cidessus plus d'une allusion.

Mais depuis la publication de l'Encyclique de Léon XIII, avec l'industrialisation progressive du monde, le régime capitaliste a, lui aussi, considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là mêmes qui se trouvent en dehors de son domaine, y introduisant, en même temps que ses avantages, ses inconvénients et ses défauts, et lui imprimant pour ainsi dire sa marque propre.

Ce n'est donc pas seulement pour le bien de ceux qui habitent les régions de capitalisme et d'industrie, mais pour celui du genre humain tout entier, que Nous allons examiner les changements survenus depuis Léon XIII dans le régime capitaliste.

La dictature économique a succédé à la libre concurrence

Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connait pas de limites; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons: on combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leur puissance politiques au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économiques pour trancher leurs différends politiques.

Funestes conséquences

Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique, conséquences que vous-mêmes, vénérables Frères et très chers Fils, connaissez parfaitement et déplorez: la libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants divers: c'est, d'une part, le nationalisme ou même l'impérialisme économique; de l'autre, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie.

Remèdes

Par quels remèdes il est possible d'obvier à un mal si profond Nous l'avons indiqué en exposant la doctrine dans la seconde partie de cette Lettre; il Nous suffira dès lors de rappeler ici la substance de Notre enseignement. Puisque le régime économique moderne repose principalement sur le capital et le travail, les principes de la droite raison ou de la philosophie sociale chrétienne concernant ces deux éléments, ainsi que leur collaboration, doivent être reconnus et mis en pratique. Pour éviter l'écueil tant de l'individualisme que du socialisme, on tiendra surtout un compte égal du double caractère, individuel et social, que revêtent le capital ou propriété d'une part et le travail de l'autre. Les rapports entre l'un et l'autre doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative, avec l'aide de la charité chrétienne. Il faut que la libre concurrence contenue dans de raisonnables et justes limites, et plus encore la puissance économique, soient effectivement soumises à l'autorité publique, en tout ce qui relève de celle-ci. Enfin, les institutions des divers peuples doivent conformer tout l'ensemble des relations humaines aux exigences du bien commun, c'est-à-dire aux règles de la justice sociale; d'où il résultera nécessairement que cette fonction si importante de la vie sociale qu'est l'activité économique retrouvera, à son tour, la rectitude et l'équilibre de l'ordre.

2. Transformation du socialisme

Non moins profonde que celle du régime économique est la transformation subie depuis Léon XIII par le socialisme, le principal adversaire visé par Notre prédécesseur. Alors, en effet, le socialisme pouvait être considéré comme sensiblement un: il défendait des doctrines bien définies et formant un tout organique; depuis, il s'est divisé en deux partis principaux, le plus souvent opposés entre eux et même ennemis acharnés, sans que toutefois ni l'un ni l'autre ait renoncé au fondement antichrétien qui caractérisait le socialisme.

a) Le parti de la violence ou communisme

Une partie, en effet, du socialisme a subi un changement semblable à celui que Nous venons plus haut de faire constater dans l'économie capitaliste et a versé dans le communisme. Celui-ci a dans son enseignement et son action un double objectif qu'il poursuit non pas en secret et par des voies détournées, mais ouvertement, au grand jour et par tous les moyens, même les plus violents: une lutte des classes implacable et la disparition complète de la propriété privée. A la poursuite de ce but, il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il respecte; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire et qui tient du prodige, commè en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans d'immenses pays de l'Europe orientale et de l'Asie. A quel point il est l'adversaire et l'ennemi déclaré de la sainte Eglise et de Dieu lui-même, l'expérience, hélas! ne l'a que trop, bien trop prouvé, et tous le savent abondamment. Nous ne jugeons assurément pas nécessaire d'avertir les fils bons et fidèles de l'Eglise touchant la nature impie et injuste du communisme, mais cependant Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent et lâchement passifs, laissent se propager de toutes parts des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière. Ceux-là surtout méritent d'être condamnés pour leur inertie qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société.

(A suivre)

Au Jour le Jour

Le retour à la terre

Le gouvernement a adopté une politique dont il faut le féliciter immédiatement. Il a entrepris un mouvement d'encouragement de retour à la terre.

M. Spencer, député progressiste de Battle River, avait lu dans certains journaux que nos réseaux ferroviaires: les chemins de fer de l'Etat et le Pacifique Canadien, avaient décidé d'accorder au ministère fédéral de l'immigration leur coopération afin d'encourager le mouvement de retour à la terre, et il a demandé hier en Chambre des Communes des explications au ministère.

M. Gordon, ministre de l'immigration, a apporté des précisions très intéressantes, non seulement le gouvernement s'est rendu compte de la nécessité de cette propagande en faveur de l'agriculture, mais il a commencé à l'organiser. Des résultats très appréciables que les statistiques mettent bien en relief, ont été obtenus.

Résultats obtenus

Premier résultat: depuis l'automne dernier, à la demande du ministère fédéral, les deux réseaux ferroviaires ne cherchent plus à établir des étrangers, des immigrés, sur des terres canadiennes, comme ils l'ont fait pendant de si nombreuses années. Donc suspension de l'immigration.

Deuxième résultat: les chemins de fer travaillent maintenant à établir sur des terres canadiennes les chômeurs de nos villes.

Troisième résultat: 7,600 chômeurs célibataires ont été placés dans des centres ruraux. Très peu de ces gens sont revenus dans les villes, d'après les renseignements que possède M. Gordon. De plus, 1,500 familles ont été établies sur des terres. Et aucune d'elles n'est revenue.

Quatrième résultat: une conférence des intéressés se tient à l'heure actuelle à Winnipeg pour intensifier le mouvement, si possible. Et M. Gordon espère qu'on en tiendra une semblable dans l'est.

Heureuse initiative

Il ne s'agissait donc que de commencer. Les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants. Il ne s'est pas fait beaucoup de publicité autour de cette campagne. Elle en aurait mérité cependant. Rares sont les mouvements qui méritent autant d'encouragement de la part de tous ceux en mesure d'aider de quelque façon.

Ces résultats, obtenus en si peu de temps et en travaillant dans le silence, laissent entrevoir ce qu'il serait possible d'accomplir si cette nouvelle politique était plus largement encouragée. Des difficultés surgissent, il va sans dire, d'ordre immédiatement pratique. Il s'agit de placer ces gens dans des régions qui ne soient pas trop éloignées des centres qu'ils habitent présentement afin de leur éviter de trop fortes dépenses.

On parle beaucoup de la chute des prix des produits agricoles et de la misère qui règne parmi les agriculteurs. Il n'en reste pas moins vrai que la terre, comme nous l'avons dit à maintes reprises, fait toujours vivre son homme, à condition qu'il s'y attache avec amour et courage.

Réaction nécessaire

Cette nouvelle campagne du gouvernement fédéral est un hommage à ceux qui n'ont pas cessé de prêcher le retour à la terre. Ils n'en veulent pas d'autre que celui de magnifiques résultats. Car, plus que jamais, — la dépression qui étreint le monde économique le fait voir assez, — ils sont convaincus que le dépeuplement des villes au profit de la campagne s'impose.

Trop longtemps la population a fait le chemin en sens inverse: elle a quitté la terre pour aller augmenter la population urbaine.

Comme on le voit, le retour à la terre n'est ni ridicule ni impossible. Il s'agit de le prêcher et de l'organiser si l'on veut qu'il fasse aux chômeurs et au pays le bien qu'on est en droit d'en attendre.

L. R.

◆

La librairie du "Droit", 98 rue Georges, est toujours à votre disposition.

PAS D'AUGMENTATION
DANS LES PRIX DU
THÉ
"SALADA"
MALGRÉ LE NOUVEL IMPÔT ET LA
TAXE DE VENTES

AU PUBLIC—Malgré la nouvelle taxe, le thé le plus populaire au Canada ne coûtera pas un sou de plus au consommateur. Ne payez pas plus que le prix marqué sur le paquet.
Nous payons l'impôt et la taxe.

AUX MARCHANDS ÉPICIERS DÉTAILLANTS — Il n'y aura ni taxe ni impôt ajoutés à nos factures. Nous les absorberons nous-mêmes afin que vous puissiez continuer à servir le public aux mêmes prix et conserver le même profit.

Salada Tea Company of Canada Ltd.

Ceux qui sont sujets aux maux de tête, migraines, névralgies devraient toujours avoir sous la main les

CACHETS GAUVIN

Pour le mal de tête
Ils agissent rapidement

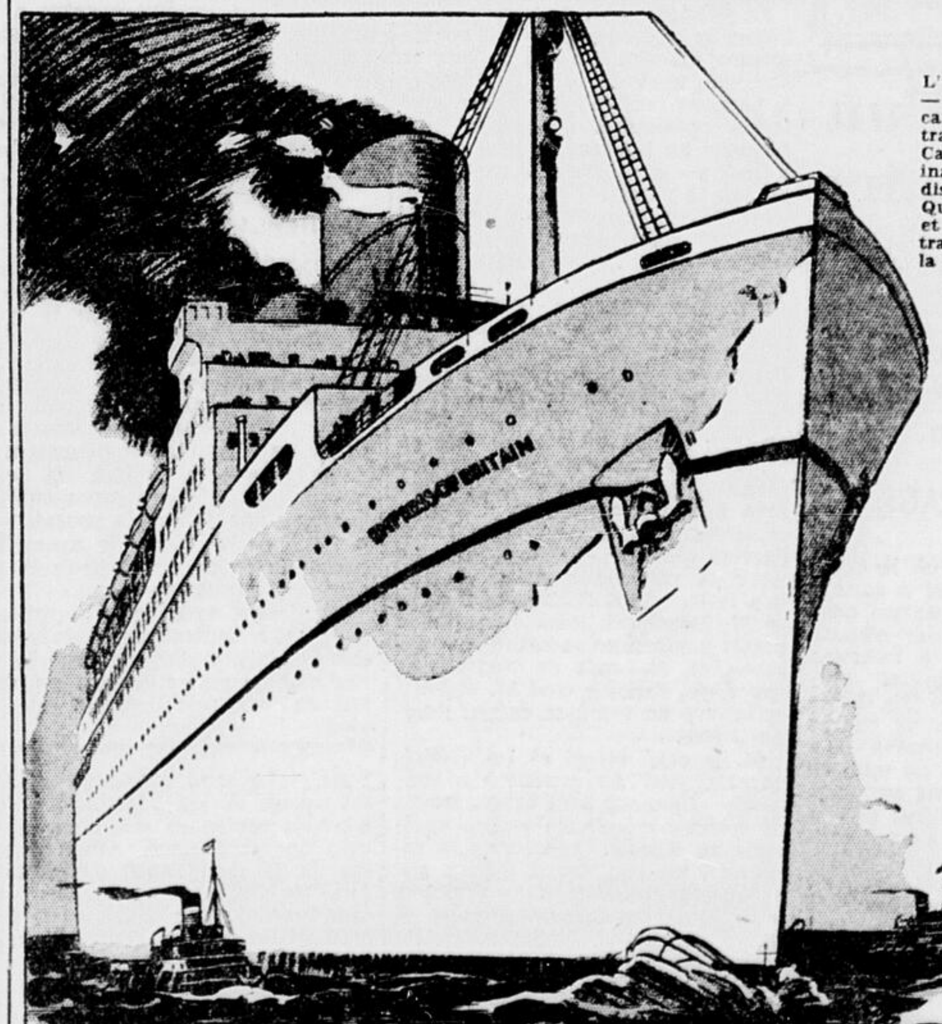

L'"EMPRESS OF BRITAIN" — Le "lanceur de défi canadien" de la flotte transatlantique du Pacifique Canadien, lors de son voyage inaugural, a franchi la distance de Cherbourg à Québec en 5 jours, 5 heures et 25 minutes — record de traversée transatlantique par la voie courte du St-Laurent.

Le
RECORD
PARLE PAR
LUI - MÊME

LE nouveau record établi par l'"Empress of Britain" ajoute encore un chapitre à l'histoire de la suprématie maritime britannique et constitue pour le Canada un exploit dont il peut à bon droit s'enorgueillir.

La popularité suprême des cigarettes Turrett auprès des Canadiens est aussi un fier record qui s'est maintenu depuis qu'il a été établi.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

20c
pour
25c

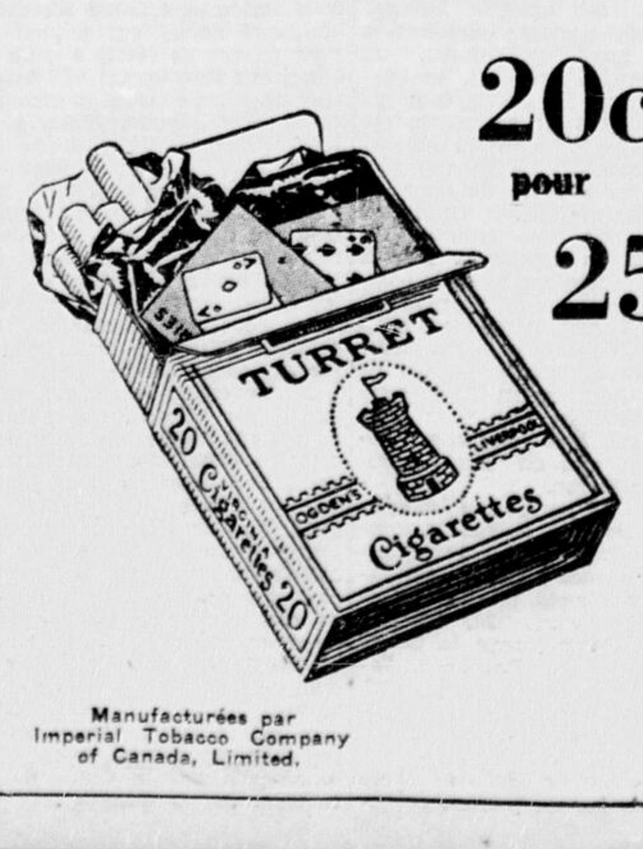

Manufacturées par
Imperial Tobacco Company
of Canada, Limited.

Douces et Odorantes
CIGARETTES
Turret

Le journal quotidien spécialement dévoué
aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

HULL, MERCREDI 10 JUIN 1931

Le journal qui a le plus fort tirage
dans Hull et la région.

UN VOL AUDACIEUX

Le vol à main armée commis lundi midi à l'une des succursales de banque de notre ville a jeté l'émoi dans la population. Il y a longtemps que pareille chose n'est arrivée chez nous, si elle s'est même déjà produite dans des circonstances semblables. Dans les grandes villes comme certaines des Etats-Unis, et même Montréal, c'est un crime qui se commet assez fréquemment pour n'y pas causer une aussi grande surprise qu'ici.

Cela fait songer combien le crime devient audacieux, grâce surtout au progrès moderne. Les armes à feu de plus en plus perfectionnées, l'automobile de plus en plus rapide et les routes de plus en plus faciles permettent au banditisme de faire des siennes non plus seulement dans les grands centres mais aussi dans les petits, dans les localités réputées d'ordinaire pour leur tranquillité et l'absence d'actes extraordinaires par leur audace. C'est une des rançons du progrès matériel rendu si loin actuellement.

Autrefois, les voleurs opéraient plutôt de nuit, avec des instruments de cambriolage, mais aujourd'hui cela semble passé de mode: ils agissent au grand jour et en un rien de temps ils accomplissent leurs méfaits. On ne peut plus parler de la nuit dérobant de tels crimes, mais bien plutôt du soleil qui les éclaire et les favorise.

Qui les favorise ? Oui, sur le coup, mais pas toujours en définitive, et fort heureusement.

Car la vigilance et la justice s'organisent elles aussi de façon à pouvoir mettre quand même la main sur les criminels, d'empêcher leur fuite, si possible, de les retracer finalement si elles n'ont pas eu de succès immédiat.

En ce qui regarde le crime de lundi, elles ont été promptes à agir et l'un des auteurs du vol est entre leurs mains, croient-elles, tandis qu'elles continuent de rechercher les autres.

La sécurité matérielle et morale de la population repose donc sur la police. On le voit avec évidence une fois de plus, d'une manière brutale peut-on dire.

Souvent on critique la police, lui reprochant ceci ou cela, appréciant peu son efficacité et critiquant fort son insuccès ou ce que l'on croit être son inaction. Si l'on était à la place de ceux qui la composent que ferions-nous de mieux, vraiment ? . . .

Ce n'est pas à dire qu'il faille ne jamais critiquer, suggérer, et même blâmer, quand on a ou qu'on croit sincèrement avoir raison, mais il importe aussi de réfléchir et de bien peser avant de lancer des reproches à tort et à travers. Il importe encore de savoir reconnaître les services rendus, au prix parfois de grandes difficultés et au milieu de sérieux risques et dangers, en retour d'une rénumération qui n'équivaut pas toujours au travail donné.

Les policiers sont les remparts du crime dans une ville. Il faut savoir leur assurer tout l'appui moral nécessaire et l'outillage matériel dont ils ont besoin pour remplir au mieux leurs importants devoirs.

Quant aux citoyens et aux institutions ils doivent redoubler de précautions, principalement par ces temps difficiles plus propices aux actes criminels de tout genre. Souvent des voleurs pénètrent en plein jour dans des maisons dont les portes sont laissées ouvertes ou fort mal verrouillées alors que la maîtresse du logis est chez le voisin ou dans une pièce du haut. Le rapport annuel du département de police fait aussi foi que des établissements sont trouvés non fermés la nuit, sur le parcours de policiers en tournée de surveillance et d'inspection.

En prêtant quelque attention à cela, en adoptant les mesures nécessaires on peut prévenir des vols qui sont toujours une cause de désarroi chez ceux qui les subissent et un délit contre les lois morales et civiles.

Henri LESSARD.

M. LOUIS MONETTE DÉCÉDÉ À 63 ANS

Monsieur Louis Monette, épicier bien connu et estimé de Hull, domicilié au no 65 de la rue St-Hyacinthe, est décédé lundi matin à sa résidence à l'âge de 63 ans et après une maladie datant de trois années. Né à Vankleek Hill, Ont., il vécut un certain temps à Val-Tétreau, Hull, puis 15 ans à Brennanville, Qué., et était revenu à Hull depuis 10 ans, tenant un commerce d'épicerie et de bière. Il était commerçant depuis 45 ans. Outre son épouse, née Elmire Binet, il laisse treize enfants, dont neuf fils, Louis, à Duclos, Dollard, à Détroit, Jean-Baptiste et Eugène, à Brennanville, Philias, Arthur, Léo, Eusèbe et Gédéon Monette, épicier, à Hull; quatre filles, Mmes Eugène St-Louis, Paul Fleury, Willie Field, à Brennanville, et Ferdinand St-Martin, à Hull.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 7 h. 30 en l'église et au cimetière St-Rédempteur.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Incendie de $5000 à Buckingham hier

Un incendie, dont on ignore l'origine, a éclaté vers 10.20 heures, hier soir, à l'arrière de l'étage supérieur du magasin général R.-J. Cameron, rues Principale et Market, Buckingham. La salle servait d'entrepôt. Les pompiers volontaires, sous les ordres du chef Emile Brisebois, ont fait un excellent travail mais les pertes atteindront facilement $5,000.

Les flammes ont été circonscrites à l'étage mentionné, mais le reste des marnhandises a été endommagé par la fumée et l'eau. Les pompiers ont fait joué quatre jets d'eau et ont empêché l'élément destructeur de se propager à la maison de M. Cameron, attachée au magasin, et aux autres maisons du voisinage. Le feu a attiré une foule de curieux.

Parade du Régiment

La parade hebdomadaire régulière a lieu ce soir, aux Quartiers Généraux. Tous les hommes doivent être rendus à l'heure exacte soit 8 heures.

CLUB CONSERVATEUR

Il y a réunion du club libéral-conservateur ce soir à la salle Bélanger, et le député Aimé Guertin, nous dit-on, fera des déclarations importantes relativement à des affaires politiques. On croit aussi qu'on aura la présence d'un député conservateur fédéral. Les membres et amis sont priés d'être présents en grand nombre.

KOBE, Japon, 10 (P.A.):—Trois mille employés des docks de Kawasaka sont congédiés, vu l'absence, présume-t-on, de commandes et la nécessité de rajustements financiers. On emploie à ces docks 8,400 hommes.

KERMESSE

L'ouverture de la Kermesse, au terrain de la Bourse du Travail, a lieu, demain soir. Des prix spéciaux seront donnés, Bienvenue à tous.

Choix d'un commissaire en juillet

La Commission scolaire autorise les avis préalables à l'élection.

LE CHAUFFAGE

La réunion régulière de la Commission scolaire hier soir a surtout été marquée par l'autorisation donnée au secrétaire-trésorier d'émettre les avis préalables à l'élection d'un commissaire en juillet prochain. Le commissaire Th. Lambert est celui qui sort de charge cette année, ayant terminé son mandat de trois ans. La mise en nomination des candidats aura lieu le premier lundi de juillet, soit le 6, et la votation, s'il y a deux candidats, le lundi suivant, 13 juillet. Le 13 ou le 20 juillet, selon qu'il n'y aura pas ou qu'il y aura vote dans cette élection, la Commission devra siéger pour sa première assemblée de l'année 1931-32, afin de choisir son président, de faire le réengagement des employés du bureau, après avoir reçu et approuvé le rapport de l'élection.

On a repassé hier soir la liste, pas mal longue, des propriétés qui devraient être forcément vendues en recouvrement des arrérages de taxes scolaies et aux possesseurs desquelles on fait une remise d'une année parce qu'ils ne peuvent faire face à leurs obligations. La Commission perd ainsi cette année un revenu de $743.42, sur une évaluation de $66,075.

BOIS ET CHARBON

On a également ouvert les soumissions dmandées pour l'approvisionnement de charbon et de bois de 4 peids dont on a besoin pour le chauffage des écoles l'hiver prochain. Il y avait quatre soumissionnaires pour le charbon, et c'est O'Reilly & Bélanger qui ont été favorisés, étant les plus bas. La soumission de la Hull Coal Co. pour le bois de 4 pieds, la plus basse aussi, a été acceptée. Les quelques 700 tonnes de charbon et les 45 cordes de bois acquises coûteront à la Commission environ $8000.

HUIT BLESSES

MEXICO, 10 (P.A.):—Une dépêche à l'Excelsior de Torreon, Durango, aujourd'hui, annonce que huit occupants d'un autobus, y compris deux enfants, ont été blessés par des bandits et que trois femmes ont été enlevées près de là.

Des troupes ont été dépêchées à la poursuite des bandits qui ont pillé l'autobus.

Ouverture du Triduum hier soir

En l'honneur des saints martyrs canadiens, en l'église Notre-Dame.

STATUE BÉNITE

Le triduum en l'honneur des Saints Martyrs Canadiens dans Notre-Dame de Hull s'est ouvert hier soir à 7.15 heures. Avant la prédication, faite par le R. P. G. Lebel, S. J., de Montréal, ce dernier a procédé à la bénédiction d'un groupe des huits martyrs acheté récemment par les autorités paroissiales et installé dans le sanctuaire pour le temps du triduum, en attendant qu'il prenne définitivement place à l'autel latéral des âmes du purgatoire, pour faire pendant à la statue de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Dans son premier sermon, le Père Lebel a fait ressortir le grand honneur qui rejaillit sur notre pays par suite de la béatification simultanée des huit martyrs canadiens, en 1925, et surtout de leur canonisation en juin 1930. Il a dit que la ville de Hull avait une raison toute particulière d'honorer fidèlement et d'avoir une grande confiance dans l'intercession pour nous des nouveaux saints, puisque ceux-ci, dans leurs courses apostoliques au pays des Hurons ont chaque fois foulé notre sol, où ils étaient obligés de faire portage.

Le triduum finira vendredi soir, par la procession du T. S. Sacrement dans les rues de la paroisse, cette procession n'ayant pu avoir lieu dimanche dernier.

Il y a exercice le matin à 8 heures pour les dames et les demoiselles et le soir à 7.15 heures pour les hommes et les jeunes gens.

Après chaque exercice on fait vénérer les reliques des Martyrs.

St-Louis de Nédelec, Qué.

2 juin 1931.

SOIREE EN L'HONNEUR DE L'ABBE CLOVIS PERRON

Dimanche dernier dans la salle paroissiale, envahie par des centaines de paroissiens, il y a eu soirée intéressante en l'honneur du nouveau prêtre, l'abbé Clovis Perron, sous la présidence du dévoué et populaire directeur de la chorale, M. Albert Perron. Sur l'estrade nous remarquions les personnages suivants: l'abbé Morency, ptre curé, le nouveau prêtre l'abbé Clovins Perron, l'abbé Armand Moreau , confrère de l'ordonné et curé de Panwood L. P. Bouchard, propagandiste du "Droit" et Joseph Perron aussi du "Droit", M. Narcisse Perron, père du nouvel ordonné. On commença par des morceaux de piano exécutés par Mme O. Perron. Une chanson "Je rêve au bonheur" par M. Joseph Perron, un duo par les cousines du nouveau prêtre et une chanson du bon vieux temps par L. P. Bouchard, du "Droit", une chanson par Mme Albert Perron et puis une éloquente causerie par M. L. P. Bouchard, propagandiste du "Droit".

Le Président, M. A. Perron, dans l'aimable présentation du conférencier dit que les paroissiens se devaient, après la fête religieuse et le banquet familial, d'organiser une soirée paroissiale, d'exprimer leur bonheur au nouveau prêtre. Puis il invita le distingué visiteur à prende la parole.

M. Bouchard commence par dire qu'il est reconnaissant à la Providence qui lui a permis d'être l'heureux témoin du grand spectacle de l'élévation d'un diacre à la prêtrise.

L'un des nôtres, mon ami l'abbé Perron est devenu prêtre depuis hier dans la majesté des cérémonies liturgiques. Nul autre religion au monde ne peut donner un éclat aussi splendide aux cérémonies religieuses qui parlent de plus près à nos coeurs. Je dois mes remerciements à mon ami l'abbé Perron ainsi qu'aux organisateurs pour la cordiale invitation qu'on m'a faite. Mes félicitations, ajoute M Bouchard, vont au nouveau prêtre qui honore la catholique paroisse de St-Louis de Nédelec. A bon droit, l'ancien curé M. Moreau, se réjouit de voir son enfant devenu prêtre.

M. le curé actuel et les vénérés parents sont au comble du bonheur. Honneur à la belle paroisse de Nédelec qui donne ce beu spectacle au diocèse. Je forme le voeu qu'il me soit donné dans 4 ans de revenir assister à la première messe du frère Clément Perron, O. M. I., frère du prêtre heureux. Mes hommages et mes félicitations à mon bon ami M. l'abbé Morency, curé actuel, dont le coeur déborde de joie. Puisque l'on m'a fait l'honneur de prendre la parole que l'on me permette d'ajouter que remarques. Si vous voulez que notre paroisse donne encore de nombreux prêtres, des religieux, des religieuses, des apôtres laïques, préparez des mariages chrétiens et élevez de nombreux enfants. Il importe que les parents, maintiennent au prix des plus grands sacrifices, le journal catholique le "Droit" déjà reçu dans la plupart de vos familles. Le journal forme l'opinion, prépare de bons ou de mauvais citoyens. Or il est plus nécessaire que jamais que chaque famille catholique reçoive un journal catholique. Mon compagnon, enfant de cette paroisse, M. Joseph Perron, passera au milieu de vous cette semaine; il sollicitera votre renouvellement ou de nouveaux abonnements. "Je crois qu'en l'accueillant bien vous ferez plaisir au coeur de votre cher nouveau prêtre ami du "Droit", cousin de M. Perron.

Oui le "Droit" préparera les voies à la jeunesse et à la famille, donnez-lui du prestige en l'encourageant et n'hésitez pas à vous abonner. On applaudit le vibrant discours de l'orateur. M. le curé, invité à son tour, prend la parole pour remercier M. Bouchard, l'apôtre convainvu et zélé du "Droit", qui travaille depuis plusieurs années pour une cause si méritante. Il le félicite d'être toujours l'ardent apôtre laïque pour d'oeuvre vitale et indispensable du journal catholique. Le curé Morency réitère ses voeux et ses félicitations au nouveau prêtre en son nom et au nom des paroissiens. Puis le héros de la fête, l'abbé Clovis Perron, visiblement ému, remercie de tout coeur M. Bouchard et le bon curé Morency des souhaits qu'ils lui ont offerts. Depuis mon ordination hier matin je suis l'objet de sollicitudes de toutes sortes. Ma reconnaissance va d'abord à son Excellence Mgr l'Evêque qui a eu la bienveillance de m'ordonner prêtre dans mon église paroissiale au milieu de mes vénérés parents.

Elle va non moins sincère à mon ancien curé l'abbé Moreau, au bon curé actuel qui a tant fait pour donner de l'éclat à cette fête. Merci aux Rév. Soeurs de l'Assomption pour leurs belles et riches décorations à l'église. Merci à mon confrère l'abbé Moreau, de Penwood, Manitoba, d'être venu de si loin partager mon bonheur. Merci à mes bien-aimés parents qui ont fait tant de sacrifices pour me faire suivre le cours classique et théologique qui m'a permis de gravir les degrés de l'Autel. Merci enfin à tous mes parents et amis présents. Merci de cette belle soirée au cachet si paroissial. Merci à M. Bouchard, le semeur du bon journal le "Droit", que j'aimerais voir dans toutes les familles de cette paroisse., Rendons tous grâces à Dieu pour ces deux jours de joies extraordinaires. L'abbé Moreau, curé de Penwood, dit aussi toute sa joie d'être venu de loin assister à l'ordination de son ami et forme des voeux pour le succès de son ministère. On se sépara en chantant en choeur "O Canada". L'abbé Perron invite les chantres d'aller prendre un goûter chez ses parents. Une cinquantaine se rendirent à l'invitation et les agapes durèrent jusqu'à minuit. On se séparra par le chant de trois couplets de "O Canada".

LA VIE SYNDICALE

Union des Journaliers

Il y a assemblée ce soir , 8 h. 15 à la Bourse du Travail. Tous les membres sont invités.

Le Sec.

Exécutif du Conseil Central

Les officiers tiennent séance demain soir, à 8 h. 15 à la Bourse du Travail. Avis aux intéressés.

Par ordre.

La mort subite de M. Lacasse

Le coroner dit que la mort fut naturelle et ne tient pas d'enquête sur la mort de ce résidant bien connu.

M. Jean-Baptiste Lacasse, âgé de 66 ans et domicilié au No 97, rue Laval, est mort d'une syncope cardiaque, hier après-midi, en réparant une remise à l'arrière de sa maison. Le défunt a été trouvé au pied d'une échelle par son fils, Charles, vers trois heures mardi. Le Dr Joseph Labelle, coroner du district, n'a pas tenu d'enquête, ayant constaté que M. Lacasse était mort d'une syncope.

Le regretté défunt fut à l'emploi de la J.-R. Booth Limitée pendant plusieurs années. Il était né et avait toujours demeur' en cette ville. .. funérailles auront lieu jeudi matin à neuf heures. Le cortège funèbre partira de la résidence mortuaire, 97, rue Laval, et le service sera chanté en l'église Notre-Dame. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse son épouse, deux fils, Charles, de Hull, et Augustin, de Montréal; six filles, Mme Paul Fournier, de North Bay, Ont.; Mme Emile Gagnon, Mme A. Bélanger, Mme W. Duquette et Mlles Laurette et Thérèse Lacasse, toutes de Hull.

Le Droit prie la famille si cruellement éplorée de croire en sa vive sympathie.

Usines fermées à Transcona, Man.

WINNIPEG, Man., 10. — Pour faire face aux conditions actuelles des affaires les fonctionnaires du Canadien National et le président général de l'union des employés des usines ont étudié durant la fin de semaine la fermeture des usines situées à Transcona et le transfert aux usines de Fort Rouge des travaux maintenant accomplis aux usines de Transcona.

Selon M. Tisdale, gérant général, les ouvriers dans les usines de réparation ne seraient nullement affectés car ils seraient engagés aux usines de Fort Rouge. Ce changement n'étant que temporaire les ouvriers n'auraient pas à changer de lieu de résidence et il fournirait à la Compagnie une occasion de diminuer les dépenses d'exploitation.

DEPLACEMENT D'AIR

MONTREAL, 10. — Le bris d'un grand nombre de vitres de l'édifice Sun Life occasionné dans la nuit de lundi par les travaux de creusage entrepris par le Canadien National au site de la gare centrale a été causé par le déplacement de l'air alors qu'on faisait sauter à la dynamite le mur de soutènement à la sortie sud du tunnel et non, comme certaines personnes ont pu le croire, par les roches poussés par la force de la charge de dynamite, ont déclaré, hier, les ingénieurs en charge des travaux.

La charge de dynamite utilisée pour faire sauter ce mur n'était que le sixième d'une charge habituelle et de plus elle avait été distribuée sur une longueur de 50 pieds.

Arrestation importante dans Hull

Faite par le grand connétable A. Ricard et le détective O. Lusignan.

VOL DE $100.

Le grand connétable Achille Ricard et le détective Ovila Lusignan, de la police de Hull, ont opéré ce matin sur le chemin d'Aylmer deux arrestations qui rendent un grand service à la police de la province voisine. Les personnes arrêtées sont Emile Rivard, qui a dit être des Trois-Rivières, et Henri Nadon, qui s'est dit de Timmins, Ont., et ils étaient recherchés sur l'accusation d'avoir commis un vol de $100 au bureau de poste de Wawbewawa, dans le Témiscamingue ontarien, à environ 800 milles d'ici.

L'affaire s'est passée lundi dernier. D'après ce qui est relaté, les deux individus entrèrent au bureau de poste de Wawbewawa, demandant à la jeune fille préposée au service de leur faire un mandat-poste. Comme celle-ci se préparait à rédiger le mandat, les deux présumés voleurs s'emparèrent du cahier contenant les formules et du sceau, puis se hâtèrent de disparaitre.

Ils furent revus ensuite à Témiscamingue, Ont., où ils réussirent à se faire payer, au bureau de poste, un mandat de $100 qu'ils fabriquèrent eux-mêmes au moyen des formules et du sceau emportés. Ils vinrent à Portage-du-Port, Qué., pour tenter la répétition du même exploit, mais la dame en service au bureau de poste garda le mandat qu'ils lui remirent, avec prière de revenir le lendemain pour l'argent.

VERS HULL

Il est entendu qu'ils ne revinrent pas. Entretemps on apprit ce qui était arrivé à Témiscamingue et il fut connu que les prétendus voleurs étaient conduits par Ch. Lacroix, chauffeur de taxi de Pembroke, et s'en venaient par ici. L'inspecteur Low, du département des Postes, et un autre inspecteur mis au courant s'enquirent du numero de permis du taxi et à 2 heures ce matin ils demandaient le concours de la police de Hull pour arrêter les trois hommes supposés faire route vers Hull. Le grand connétable Achille Ricard et le détective O. Lusignan partirent en auto, prirent le chemin d'Aylmer, examinant les automobiles sur leur passage et en faisant arrêter au besoin. Peu de temps s'écoula avant qu'ils constatèrent la présence de quatre personnes dans un taxi portant le numéro qui leur avait été donné. Ils les emmenèrent au poste de police, et après avoir interrogé séparément Rivard et Nadon ils en vinrent à la conclusion que les deux autres, C. Lacroix et un nommé Fraser, n'avaient rien eu à faire avec le vol, mais s'étaient joints aux deux autres à Pembroke. Ils les relâchèrent.

Rivard et Nadon sont actuellement à la prison de Hull et seront remis à la police d'Ontario pour être traduits en cour.

Rivard et Nadon sont actuellement à la prison de Hull et seront remis à la police d'Ontario pour être traduits en cour.

Commission des mandats S. D. N.

GENEVE, Suisse, 10 (P.A.):—La session de juin de la Commission des mandats de la Société des Nations s'est ouverte hier. Le vice-président occupait le fauteuil. La Commsision commencera le 15 juin l'étude des affaires de Palestine.

L'astronome W. F. Denning est mort

BRISTOL, Angleterre, 10. (P.A.)—William Frederick Denning, 82 ans, astronome anglais et rédacteur de sujets astronomiques, est décédé ici hier soir.

Denning était compagnon de la Société royale d'astronomie de Grande-Bretagne et de la Société Royale d'Astronomie du Canada.

Il était particulièrement remarquable par ses observations et découvertes de phénomènes météoriques. Il découvrit cinq comètes, de nouvelles nébuleuses et fit plusieurs observations planétaires.

Les communistes en Allemagne

DRESDE, Allemagne, 10 (P.A.)— De jeunes communistes ont lancé des bouteilles hier soir sur un immeuble qui abrite le consulat des Etats-Unis. Les bouteilles contenaient des messages disant: "A bas le meurtre et l'impérialisme américain", "Vive l'union fraternelle des prolétaires noirs et blancs", et "A bas la loi du lynchage sanglant contre nos camarades nègres".

6 MINEURS TUES

NEURODE, Allemagne, 10. (P.A. Six mineurs ont été tués et un septième manque à l'appel à la suite de l'infiltration de gaz de monoxide de carbone au quatrième étage d'une mine de charbon à Kohlendorf, près d'ici. Des équipes de sauvetage ont tiré quatre hommes, légèrement blessés de la mine et ont recouvré les corps des six autres. Elles cherchent maintenant le septième homme qu'elles croient morts.

UNE BOMBE EXPLODE

CAWNPORE, Indes, 10. (P.A.) — Une bombe a explosé près du chemin de fer Central aujourd'hui et un homme a été blessé. Cet incident, doublé du fait que l'origine du feu désastreux de la semaine dernière demeure un mystère, a causé une grande crainte parmi la population.

Sous-marin d'Angleterre coulé hier

Deux hommes perdent la vie et un bon nombre manquent à l'appel.

LES VICTIMES

WEIHAIWEI, Chine, 10. — (P.A.) — On fait aujourd'hui le récit de six hommes qui ont réussi à se sauver du sous-marin anglais Poseidon, après qu'il eut été coulé hier dans la mer Jaune. Deux membres de l'équipage ont émergé du submersible deux heures et demie après qu'il eut été frappé par le vapeur chinois Yuta, et les quatre autres ont atteint la surface plus de trois heures plus tard, tous au moyen des appareils de sauvetage Davis. Ils ont été recueillis par des chaloupes des vapeurs anglais attachés à la flottille anglaise de l'Extrême-Orient. L'amirauté anglaise annonce que dix-huit hommes manquent à l'appel et que 31 ont été sauvés, dont deux sont morts plus tard de leurs blessures. D'autres nouvelles disent qu'il n'y avait que 18 hommes à bord.

Les bateaux Medway, Hermes, Berwick et Cumberland se sont rendus sur les lieux, à environ dix milles au large de la rive nord de la péninsule de Chan-Toung, et l'épave a été trouvée dans environ 120 pieds d'eau. On essaiera de soulever le submersible.

Lorsque le Yuta frappa le Poseidon, qui était engagé dans des manoeuvres d'entrainement, il lui fit une large ouverture dans le côté.

CAUSE PRESUMEE

HONG-KONG, Chine, 10. — (P. A.) — L'accident au Poseidon est attribué au fait qu'il venait de tourner à un point dangereux, au moment où il s'engageait dans un épais brouillard, ce qui rendait la navigation difficile.

LES VICTIMES

LONDRES, 10. — (P.A.) — L'Amirauté a hier soir publié une liste des morts et de ceux qui manquent à l'appel, à la suite de l'accident au sous-marin Poseidon. Les morts connus sont: A.-J. Lovock et A.-R. Winter, membres de l'équipage, qui étaient au nombre des cinq officiers et des 26 autres membres d'équipage sauvés, mais qui moururent peu après. Manquent à l'appel: T.-V. Grills, W.-H. Pike, A.-V. Paine, G.-C. Hews, A.-D. Collings, R.-C. Bowers, F.-K.-C. Tolliday, H. Cliff, E.-G. Gaines, S. Sherrocks, F. Dowling, F. Tapointer, W.-R. Pyne, R. Balshaw, W.-J. Bagley, W. Whitley, A. Gray, C.-J. Beaumont.

UNE COLLISION

Le Poseidon fut coulé dans une collision avec un vaisseau marchand, à environ 21 milles au nord de Weihaiwei. Cinq officiers et 26 hommes d'équipage ont été sauvés, mais deux de ces derniers sont morts plus tard. Trois navires étaient sur les lieux hier soir. Ce sont: le transport d'aéroplanes Hermes et les croiseurs modernes Berwick et Cumberland. La plupart des membres d'équipage venaient de Portsmouth et des environs. Le Roi a exprimé ses sympathies et celles de la Reine aux familles éprouvées.

Le désastre du Poseidon est un coup sérieux porté à la marine anglaise. Il fut construit en 1929 et comprenait toutes les améliorations modernes, de même que les sous-marins du même genre, le Perseus, le Pandora et le Proteus. L'hiver dernier, les quatre sous-marins firent un voyage de 15,000 milles en Chine, afin de former une flottille pour remplacer la classe de vaisseaux No 1 de la station chinoise. Il y eut alors collision entre le Proteus et le Pandora, à 80 milles au large de Gibraltar. Les deux furent légèrement endommagés. Le Poseidon mesurait 260 pieds de longueur et portait un canon de quatre pouces et huit torpilleurs de 21 pouces. Sa vitesse à la surface était de 17 1-2 noeuds.

Weihaiwei est une station navale sur la côte nord-est de la province chinoise de Chan-Toung. Jusqu'à l'an dernier, cette station était louée à la Grande-Bretagne, en vertu d'une convention signée en 1898 avec le gouvernement chinois.

69 hommes vivant à ce dépotoir ont été arrêtés hier

ILS SONT CEPENDANT LIBERES PAR LES AUTORITES DE LA POLICE CE MATIN.

Au cours d'une visite au dépotoir de l'avenue Lees, Ottawa-est, hier après-midi, des officiers de police y ont trouvé un petit village, passablement bien organisé. La population totale était de 69. Les résidants, tous des chômeurs, ont été conduits au poste de police où ils passèrent la nuit. Des accusations de vagabondage avaient tout d'abord été portées contre eux, mais ils furent tous mis en liberté par la police ce matin. La police dut faire six voyages de patrouille pour transporter tous les hommes aux quartiers généraux. Au poste de police, les sans-travail reçurent leur souper. La police fit venir une grande quantité de pains, fromage et viande et les distribua aux hommes. Plusieurs ont déclaré avoir passé des journées complètes sans manger.

La police fit l'inspection des lieux à la demande de quelques citoyens d'Otawa-est. Ces hommes vont mendier dans plusieurs résidences de la localité. Ce lieu est aussi un rendez-vous pour des écoliers qui font l'école buissonnière.

Les chômeurs sont installés plus ou moins bien aux abords du dépotoir à Ottawa-est. Ils se sont construits de petites cabanes qu'ils recouvrent de ferblanc ou autres articles pour se protéger contre la pluie. On trouve dans leurs rustiques habitations plusieurs articles trouvés au dépotoir, de vieux poêles et autres articles de ménage qui ornent les cabanes.

Le dépotoir est en plus infesté de rats, et l'endroit est loin d'être hygiénique. Les autorités ne savent que faire pour remédier à la situation.

Nouvelles de Buckingham

5 juin, 1931.

CARNET SOCIAL.

M. Odessa Tourangeau, de Montréal, rendait cette semaine, visite à sa soeur Mme Alphonse Angrignon.

Mlle Victoire Charet, étudiante garde-malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal, passe un mois de vacance à Buckingham chez sa tante, Mme Narcisse Charet.

MM. René et Jean-Louis Lepage, d'Ottawa, étaient de passage pour quelques jours, en notre ville, la semaine dernière.

M. et Mme Aimé Latour font une promenade d'une huitaine de jours chez des parents et amis de Hull et d'Ottawa.

M. René Morin, de Montréal, était de passage à Buckingham mercredi dernier.

Mme Pierre Brunet, de Lachute, est actuellement à Buckingham, au chevet de sa mère, Mme Félix Fauvelle, qui est gravement malade.

EN PIQUE-NIQUE.

Un bon groupe d'élèves du Couvent des Soeurs Grises de la croix, de Montebello, accompagnées de leurs professeurs, venaient hier en pique-nique à Buckingham.

10 juin, 1931.

NAISSANCES.

A M. Célestin Lorrain et à Madame Lorrain (Lydia Plamondon) est né un fils le 2 juin, et baptisé le même jour sous les noms de Joseph-Guy-Albert. Parrain, Jean-Bertrand Lorrain, marraine, Georgette Renaud.

A M. Percy Kearney et à Madame Kearney, (Mary-Ann Parent) est né un fils le 5 juin, et baptisé le 7 sous les noms de Joseph-Phillip-Clifford. Parrain, Phillippe Parent, marraine, Claudia Parent.

INHUMATION.

Samedi dernier a été inhumé dans le cimetière de notre paroisse, M. Pierre Bisson, décédé à Montréal le 3 courant, à l'âge de 44 ans.

Feu M. Vaillancourt était l'époux de Rose Bisson, fille de Mme Calixte Bisson, de Buckingham.

A VENDRE.

Maisons et Lots. S'adresser à M. J. A. Lorrain, coin des rues Des Pins et St-Denis.

M. A. Beauchesne et G. A. Doughty...

(Suite de la première page)

En 1908, M. Beauchesne posa sa candidature comme conservateur au siège fédéral de Bonaventure, et en 1912, au siège provincial du même comté. Il fut défait dans les deux cas.

En 1905, il fonda à Montréal et dirigea le journal "L'Opinion".

En 1913, il fut nommé avocat-conseil au ministère de la Justice et en 1916, il fut nommé adjoint du greffier de la Chambre des Communes. C'est le 7 janvier 1925 qu'il devient greffier de la Chambre des Communes.

ECRIVAIN

Le nouveau Docteur en droit de l'Université d'Ottawa est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont entre autres, son manuel de règlements et de procédures parlementaires. A Ottawa, M. Beauchesne a présidé à l'éclosion de plus d'un mouvement littéraire et scientifique. Par exemple, il fut l'un des fondateurs et il est le président honoraire de l'Association Technologique de langue française d'Ottawa; il fait partie du Comité France-Amérique et des Sociétés France-Canada et France-Acadie. Il fut également l'un des premiers présidents du Cercle Littéraire de l'Institut Canadien-français d'Ottawa. En 1924, il était agréé Compagnon de la Société Royale du Canada. Il fut aussi président du comité des livres de la bibliothèque Carnégie, d'Ottawa, il est membre de la Société des Auteurs Canadiens et président du Canadian Club d'Ottawa.

La population Canadienne-française de la Capitale se réjouira assurément du nouvel honneur qui échoit au distingué greffier de la Chambre des Communes.

LE Dr DOUGHTY

Le Dr Arthur Georges Doughty, M.A., C.M.G., docteur en littérature, docteur en droit, membre de la société royale, F.R.C.I., est archiviste en chef du Canada et il a consacré la majeure partie de sa vie à l'étude de l'histoire. Il a été nommé chef d'une mission spéciale durant la guerre, puis directeur du bureau des trophées des forces expéditionnaires canadiennes avec le rang de lieutenant-colonel, en 1918. Il accompagna le Prince de Galles lors de sa tournée au Canada en 1919, en qualité d'archiviste. Il a représenté le Canada au congrès international de Rio-de-Janeiro, au Brésil, en 1922, et au congrès international de Bruxelles la même année. Il est né à Maidenhead, en Angleterre, le 22 mars, 1860, fils de William-J. Doughty. Il arriva au Canada dès 1886, après avoir fait ses études aux écoles de Maidenhead, de Londres, et d'Oxford. Il devint secrétaire particulier du ministre des travaux publics de la province de Québec en 1897, puis il fut secrétaire particulier du trésorier provincial, de 1899 à 1901; assistant bibliothécaire de l'assemblée législative de Québec, de 1901-1904; et il devint enfin archiviste à Ottawa en 1904 et enfin archiviste en chef en 1912, poste qu'il occupe depuis cette date.

Il épousa, en juin 1886, M. Bertha van Kehrweider, décédée en 1910; puis en juin 1911, Kathlen Rathburn Browne, fille de M. George-A. Browne, de Montréal. De ce mariage est née une fille, Sybil.

La liste de ses publications est la suivante: "La vie et l'oeuvre de Tennyson, 1893; "Rose leaves", 1894; "Nugae Coronae", 1897; "Le Siège de Québec", 1901, (Doughty et Parmalee), 6 volumes: "Cradle of New France", 1908; "Fortress of Quebec"; assistant éditeur du "Canada et ses provinces", 22 volumes, et des "Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada", (Shortt et Doughty) 1907; la suite de cette série, en colaboration, avec le professeur McArthur, a paru en 1914; éditeur des "Campagnes de l'Amérique du Nord", par Knox, dans la collection Champlain, 3 volumes, 1914; "Les Exilés acadiens", 1915; "A Daughter of New France", Madeleine de Verchères, 1915; "Under the Lily and the Rose", 2 volumes, 1928. Il a collaboré à l'Encyclopédie britannique, à l'Encyclopédie américaine, à l'Encyclopédie catholique; à la Revue historique américaine. Il est secrétaire-adjoint de la commission des sites de guerre, depuis 1918; membre du Dominion Geographical Board, 1909; membre de la société canadienne des auteurs, de la société historique et littéraire de Québec; membre de la société historique de Londres, 1902; membre de la Société royale depuis 1906; commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges depuis 1905.

Comme passe-temps favori il s'est spécialisé dans l'enluminure sur parchemin. En religion il est catholique romain. Il fait partie du club de golfe Royal Ottawa et du Rideau.

Contrat accordé pour cet étage

Le contrat pour la construction d'un nouvel étage au-dessus des salles de réserve de la bibliothèque Carnégie a été accordé à George A. Crain, par les directeurs réunis hier soir. M. Crain avait présenté la plus basse soumission, soit le montant de $5,861. Les autres soumissions reçues étaient les suivantes: Taylor et Lackey, $7,987; Edouard Monette, $7,925; T. C. Jones, $7,797; W. G. Andersons$ 6,43 nes, $7,797; W. G. Adamson, $6,431.-64.

Les plans ont été préparés par l'architecte L. Fennings Taylor et les travaux doivent commencer immédiatement.

Les directeurs ont autorisé le bibliothécaire W. H. Sykes à assister à la convention annuelle de la Library Association of America qui aura lieu à Philadelphie du 22 au 29 juin. Il a été proposé par M. R. A. Sproule et secondé par M. Maurice Morisset que, comme par les années passées la bibliothèque ferme ses portes à 8 heures du soir pendant les mois de juillet et août. L'heure de fermeture sera à 5 heures p.m. le samedi.

D'après le rapport du bibliothécaire, un plus grand nombre de livres ont été prêtés pour lecture à la maison. La circulation des livres pendant le mois de mai fut de 28,-147, soit 618 de plus que pendant le même mois en 1930.

421 nouveau livres ont été ajoutés aux rayons de la bibliothèque, et le bureau a émis 303 nouvelles cartes d'emprunteur.

Assistaient à la réunion, MM. Roy Flemming, R. A. Sproule, Maurice Morisset, Henri St-Jacques, Harold McCormick, James McGrail, Mme J. C. Sears et W. J. Sykes.

BRULE A MORT

BRANTFORD, Ont., 10 (P. C.)—Charles Corbin, de Scotland, Ont., a été brûlé à mort dans un incendie qui, à bonne heure ce matin, a détruit le moulin à scie James Elliott, une grange et un chantier à Vanessa, Ont. Corbin demeurait dans le chantier.

Achille Couture
OPTICIEN

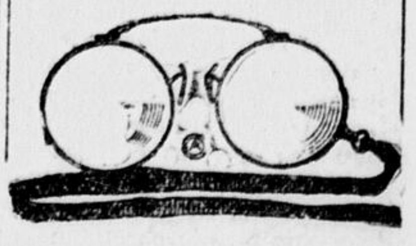

Etabli en 1885.
Alp Couture & Cie
BIJOUTIERS JEWELLERS
49-51, rue Principale - Hull
(Près rue Du Pont) Sh. 2548

À l'École Technique
DE HULL
Distribution des Diplômes et Récompenses
Ouverture de l'Exposition des Travaux de l'Année
MERCREDI, 10 JUIN, A 8 P.M.

Les membres du Conseil de Perfectionnement et du Comité de Patronage, le Directeur et le Personnel enseignant ont l'honneur d'inviter avec instance:

Les Membres du Clergé des paroisses de la région,
Les Educateurs et Educatrices de notre district,
Les Membres des Commissions scolaires des deux villes,
Les Autorités Municipales,
Les Membres de la Chambre de Commerce,
Les Syndicats catholiques et nationaux,
Les Parents des élèves du jour et du soir,
Les Anciens Elèves,

Tous les amis de l'enseignement technique.

MM. les Educateurs sont particulièrement invités à faire visiter, jusqu'au 14 juin, leurs élèves des classes avancées.

BOULEVARD SUR LA RUE...

(Suite de la 1ère page)

reau de définir la politique de la corporation au sujet des journaliers et de spécifier ce qu'on entendait par "Key men" — ou employés indispensables. Il cite le cas d'un homme à l'emploi de la ville depuis quatorze ans.

On lui répondit que des ouvriers de cette catégorie devaient être considérés comme indispensables.

Une délégation de l'Association de l'Exposition a soumis au Bureau les plans d'importants changements qui seront faits sous l'estrade du parc Lansdowne.

Les compagnies de chemins de fer ont fait savoir à la corporation qu'elles feraient leur part pour éliminer la fumée épaisse que crachent les locomotives dans les limites de la ville.

RUE ELARGIE

L'ingénieur Askwith a suggéré, en réponse à une requête de M. MacDonald qui veut élargir la rue Charlotte à la rue Nelson, que l'on se borne maintenant à élargir cette partie de la rue entre Nelson et Friel et que l'on pave de nouveau tout le chemin entre les rues Charlotte et Nelson.

M. PRICE NE POSE PAS SA...

(Suite de la première page)

demandant que M. Henry soit appelé à former un gouvernement.

CHEF TEMPORAIRE

"Ceci créa une anomalie dans les affaires, en vertu de laquelle un Premier Ministre n'était qu'un chef temporaire du parti, attendant des mois pour la ratification d'une convention qui le choisirait comme chef permanent. C'était injuste envers lui et injuste en même temps envers ceux dont la candidature serait moussée à la convention...

"En jetant un regard sur les quelques mois passés, il est évident qu'il aurait été bien mieux de convoquer une convention du parti conservateur pour le choix d'un chef avant la retraite de M. Ferguson. Tout candidat aurait pu alors se présenter à la convention à chance égale...

CONSIDERATIONS

"En prenant des décisions qui puissent affecter la vitalité du parti, l'on doit toujours considérer:

(1) Le bien du parti;

(2) Le succès du parti;

(3) Les ambitions personnelles d'un chacun.

"Il était de mon devoir de me poser ces trois questions dans l'ordre donné. Elles valent probablement plus aujourd'hui qu'à aucune autre époque de notre histoire. Bien que j'apprécierais beaucoup l'honneur de diriger les affaires du parti conservateur de cette province, en qualité de chef, toutefois je pense devoir sacrifier ces ambitions pour le bien général de la province et du parti.

LES PROBLEMES

"Puis-je donc demander à ceux qui ont bien voulu me demander de me présenter à la convention d'acquiescer à cette décision et de faire tout en leur pouvoir pour maintenir dans le pays et dans le parti les conditions qui nous permettront de consacrer toute notre énergie à la reconstruction des entreprises commerciales et au développement de notre héritage. C'est une époque où tous nos efforts devraient être dirigés vers la solution de problèmes plutôt qu'à la réalisation d'ambitions personnelles.

"Voilà une déclaration très équitable. C'est bien ce que j'aurais attendu du colonel Price", a déclaré le Premier Ministre G.-S. Henry, lorsqu'on lui eut fait part de la décision du col. Price. Il n'a voulu rien ajouter avant la convention.

W. H. Ireland, whip en chef du parti et président de l'Association libérale-conservatrice d'Ontario et d'autres personnages éminents du parti ont appris avec plaisir la décision du procureur-général. Le premier a dit: "J'ai toujours eu foi en sa loyauté au parti conservateur et sa décision de s'abstenir de la lutte pour la direction démontre qu'il ne voudrait pas qu'aucun de ses actes ne divise le parti.

LE BUDGET DE M. BENNETT...

(Suite de la 1ère page)

déficit, l'administration Bennett a plongé le pays dans les dettes, il faut taxer pour trouver de l'argent. A qui s'adresse-ton; à qui fait-on porter le poids de ces taxes? Est-ce à la classe riche, à la classe qui peut le mieux supporter le poids des impôts? Non, monsieur l'Orateur. Comme on devait s'y attendre avec l'administration conservatrice et les principes jadis énoncés par ses dirigeants, c'est la classe pauvre qui est appelée à payer le plus clair des impôts. En effet, les riches, les millionnaires, ceux qui ont des revenus de plusieurs centaines de mille dollars par année, ceux qui vivent dans tous les luxes et ne savent que faire de leur argent, ceux-là voient leurs impôts diminuer; à ceux-là on diminue les taxes; et on les augmente pour les pauvres dans des proportions effarantes.

"En effet, si je prends par exemple l'immense majorité du peuple de ce pays, ou, pour donner un exemple plus concret, si je prends les comtés ruraux de la province de Quebec, comtés composés presque entièrement de cultivateurs et de pêcheurs, il n'y a pas 5 pour cent de la population qui sera jamais appelé à payer l'impôt sur le revenu. Mais, par contre, chaque fois qu'un père de famille ira acheter un sac de farine pour nourir ses enfants, chaque fois qu'il achètera une paire de chaussures, chaque fois qu'il achètera quoi que ce soit, il devra payer une taxe au gouvernement. Pour chaque dollar dépensé par le pauvre colon, le pauvre pêcheur, il devra donner au gouvernement 4, 5, 6 ou 10 sous de plus qu'il donnait l'an dernier. Est-ce cela que les conservateurs promettaient en juillet dernier? Est-ce pour cela qu'ils ont été élus?

Ce n'est pas uniquement par nécessité ou à cause des exigences de l'heure que le très honorable premier ministre a frappé le pauvre contribuable dans l'imposition de nouvelles taxes. C'est aussi un peu par goût, ou, si on aime mieux, par principe, comme vont d'ailleurs le prouver ses propres paroles prononcées au cours de la session 1926-27, juste avant d'être choisi comme chef du parti conservateur. Je cite du hansard du 17 février 1927, page 401. Voici ce qu'il dit:

Jusqu'à ce que le public se rende compte des dépenses et des sources de revenu de l'Etat, on ne se fera jamais une idée juste des difficultés et des responsabilités du Gouvernement, ce qui est cependant si essentiel à la conservation de ce pays. C'est pourquoi je dis au ministre (qui était M. Robb) qu'il ferait bien de voir, — il est encore temps, — s'il ne serait pas possible d'établir un impôt dans le sens indiqué, lequel n'aurait pas les défauts que possèdent les impôts vexatoires, entre autres la taxe de consommation. La différence entre une taxe sur les ventes et une taxe sur le chiffre d'affaires, qui comprend l'imposition de tout ce qu'on achète, c'est que cette dernière aurait un rendement plus grand, tout en étant de perception plus facile et vous pourriez sans difficulté réduire l'impôt sur le revenu.

Et M. Bennett, le très honorable premier ministre, ajoute ces remarques, en guise de mot de la fin:

C'est une erreur de dire au peuple que le pauvre ne doit pas payer d'impôt, tout en ayant le droit de suffrage. Quiconque ne paie pas d'impôt ne doit pas avoir le droit de voter, et en conséquence, quiconque vote doit acquitter des taxes.

M. J.-S. WOODSWORTH

Le député travailliste de Winnipeg n'aime pas le budget Bennett pour plusieurs raisons. "Il y a actuellement 18,000 chômeurs dans le "greater Winnipeg", dit-il. Cela coûtera à la ville cette année $750,000 pour en prendre soin en plus des frais déboursés par le fédéral et le provincial. La ville est presque en faillite. Lorsque nous mentionnons des faits comme ceux-ci au gouvernement, il nous répond qu'il s'occupera du chômage en temps et lieu. De plus, on nous dit que nous sommes des prêcheurs de malheur. Cela n'empêche pas qu'il existe beaucoup de misère au sein de la population canadienne.

Le budget n'apporte aucun soulagement au pays. Il ne devait frapper que les riches. Et ceux qui devaient être exempts des impôts ne devaient être que les pauvres. En réduisant l'impôt sur le revenu sur les dividendes des corporations, le gouvernement a invoqué la raison de double taxe.

Mais on ne mentionne pas cependant cet autre fait que le pauvre est frappé d'une triple taxe: le tarif, la taxe d'importation et la taxe de vente. M. Woodsworth approuve la taxe de vente.

M. Woodsworth approuve l'impôt sur les dividendes des placements étrangers au Canada mais il ne le trouve pas assez élevé.

Le budget en somme, d'après M. Woodsworth montre que le gouvernement n'a pas saisi toute la gravité de la situation non plus que les besoins urgents. Le chômage reste certainement le grand problème à résoudre mais il ne croit pas que le budget Bennett puisse y remédier de quelque façon. Ce budget est d'une arrogance éhontée d'après le député de Winnipeg.

AUTRES ORATEURS

M. J.-R. MacNicol, député conservateur de Toronto et M. Thomas Reid, libéral de New-Westminster, ont aussi prononcé des discours sur le budget. Le premier a déclaré que le budget favoriserait le marché domestique. De nouvelles manufactures ont été établies au Canada au nombre de 21 depuis la hausse tarifaire de la session d'urgence. Il s'éleva contre les déclarations pessimistes des députés de l'opposition.

M. Thomas Reid prit l'attitude opposée. Le budget allégeait le fardeau du riche et augmentait celui du pauvre. Il fit la comparaison du budget Bennett et du budget travailliste en Angleterre là où on avait taxé les personnes riches.

Répondant ensuite à M. John-T. Hackett, député de Stanstead, il déclara que la position du Pacifique Canadien ne serait pas aussi réjouissante s'il fallait que ce réseau rendit au fédéral les concessions qu'il en avait reçues. On se rappelle que M. Hackett avait la semaine dernière vertement critiqué le Canadien National et par comparaison fait des éloges du Pacifique Canadien.

LE PARLEMENT A ADOPTE...

(Suite de la première page)

tion des prix à payer pour les représentations de pièces par voie décret du conseil et il donne aussi autorité au gouvernement pour empêcher un auteur ou son chargé d'affaires d'exercer son privilège de refuser une offre ou de marchander. Le gouvernement ne fixe pas les prix du blé ou d'autres marchandises. Pourquoi devrait-il fixer les prix des oeuvres d'art?

Un député lui demande si l'on peut comparer une oeuvre d'art et le blé. M. Chevrier répond qu'il faut sûrement apporter une distinction. Le blé est nécessaire à la vie tandis que l'oeuvre d'art est un luxe. A cause de la nécessité, dans le premier cas, le gouvernement peut s'arroger le droit de fixer les prix du blé, mais il n'a aucune raison de fixer les prix sur un article de luxe.

M. C.-H. Cahan déclare que M. Chevrier n'est pas dans l'ordre. Il ne s'agit pas de parler des prix du blé, mais d'étudier la clause du bill des droits d'auteur.

M. Edgar Chevrier prétend de son côté qu'il est parfaitement dans l'ordre. Il a le droit de discuter la preuve qui a été soumise au comité qui a été chargé d'étudier le bill. Le bureau de Berne, a déclaré, de son côté, que la clause discutée, la clause dixième, venait en contradiction avec la convention de Berne. M. Chevrier va plus loin. Il affirme lui-même qu'elle viole les termes du traité qui a été conclu entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des droits d'auteur.

M. Cahan et M. Chevrier à ce sujet précis soutiennent exactement le contraire. Ce dernier fait alors une déclaration de principe. "Je serai heureux, dit-il, si ce bill est approuvé. J'espère qu'il le sera. On y apportera par la suite des modifications nombreuses. Mais je me féliciterai de l'attitude que je prends actuellement."

Il recommande au secrétaire d'Etat de biffer complètement la clause dixième qui se lit ainsi:

ARTICLE 10

10. Chaque association, société ou compagnie exerçant au Canada des opérations qui consistent à acquérir des droits d'auteur sur des oeuvres musicales ou dramatico-musicales, ou les droits d'exécution qui en dérivent, et des opérations qui consistent à émettre ou à accorder des licences pour l'exécution, au Canada, d'oeuvres musicales ou dramatico-musicales sur lesquelles un droit d'auteur subsiste, doit périodiquement déposer chez le Ministre, au Bureau du Droit d'auteur:

(a) Des listes de toutes les oeuvres musicales et dramatico-musicales à l'égard desquelles cette association, société ou compagnie réclame l'autorité d'émettre ou d'accorder des licences d'exécution, ou de percevoir des honoraires, des redevances ou des tantièmes pour l'exécution de ces oeuvres au Canada; et

(b) Des états de tous honoraires, redevances ou tantièmes que pareilles association, société ou compagnie se propose de percevoir, de temps à autre ou à n'importe quelle époque que ce soit, en paiement de l'émission ou de l'octroi de licences couvrant l'exécution de ces oeuvres au Canada. (Nouveau.)

2. Lorsque le Ministre est d'avis, à la suite d'une enquête et d'un rapport d'un commissaire nommé sous l'autorité de la **Loi des enquêtes**, que pareille association, société ou compagnie qui exerce au Canada une notable prépondérance sur les droits d'exécution d'oeuvres musicales ou dramatico-musicales protégées par un droit d'auteur, refuse indûment d'émettre ou d'accorder des licences couvrant l'exécution de ces oeuvres au Canada, ou se dispose à percevoir des honoraires, redevances ou tantièmes excessifs en paiement de l'émission ou de l'octroi de ces licences, ou exerce d'autre manière ses opérations au Canada d'une façon considérée comme préjudiciable aux intérêts du public, alors et en pareil cas le gouverneur en son conseil, sur recommandation du Ministre, est autorisé à reviser ou autrement déterminer, à l'occasion, les honoraires, redevances ou tantièmes que telle association, société ou compagnie pourra légalement réclamer en justice ou percevoir pour les licences émises ou accordées par elle et couvrant l'exécution de toutes ces oeuvres ou de quelqu'une de ces oeuvres au Canada. (Nouveau.)

3. Cette association, société ou compagnie ne sera recevable à réclamer en justice ou à percevoir aucun des honoraires, redevances ou tantièmes en paiement de licences couvrant l'exécution de toutes ou de l'une ou l'autre des oeuvres susdites au Canada qui n'auront pas été déclarées dans les listes déposées périodiquement par elle au Bureau du Droit d'auteur, selon les prescriptions de la présente loi, non plus que des honoraires, redevances ou tantièmes plus élevés que ceux qui auront été spécifiés dans les états ainsi déposés par elle ou qui auront été revisés ou autrement fixés par décret du gouverneur en son conseil. (Nouveau.)

EXPLICATIONS

Le texte du bill comportait les explications suivantes au sujet de cette clause:

10. Cette clause est entièrement nouvelle. Elle indique les règlements proposés pour la conduite, au Canada, de ceux qui exercent les opérations consistant à acquérir les droits d'auteur d'oeuvres musicales ou dramatico-musicales ou les droits d'exécution de ces oeuvres, et qui s'occupent de l'émission de licences pour l'exécution, au Canada, d'oeuvres musicales ou dramatico-musicales protégées par un droit d'auteur au Canada. Elle dispose, de plus, que les honoraires, redevances ou tantièmes seront l'objet d'une revision par le gouverneur en son conseil, en certaines éventualités.

M. Chevrier propose de remplacer cette clause par un amendement à la loi contre les combines qui porterait sur les points en litige. Il déclare qu'il est fortement opposé à la clause et il finit par proposer en amendement qu'elle soit totalement biffée.

M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat, diffère ici d'opinion d'avec le député d'Ottawa. Il est d'avis que la clause est conforme à la convention de Rome. Elle ne prive les auteurs d'aucun de leurs droits.

PERFORMING RIGHTS SOCIETY

L'hon. C.-H. Cahan explique ensuite le status de la "Canadian Performing Rights Society". Cette société est en réalité une subsidiaire de la "English Performing Right Society" et, depuis 1930, elle a été sous la juridiction conjointe de cette dernière et de l'"American Society of Composers, Authors and Publishers". A cause de certaines lois canadiennes la société n'a pu fonctionner ici comme elle fonctionne en Grande-Bretagne.

La convention de Berne est intervenue pour protéger les auteurs et non pas un monopole qui fait commerce des droits d'auteur. Il n'y a rien dans la convention qui puisse empêcher une nation d'adopter une législation qui réglemente ces monopoles.

Le but de la loi actuelle est donc d'empêcher cette société d'abuser des énormes pouvoirs qu'elle détient. Elle possède des droits d'auteur sur 95 pour cent des pieces musicales interprétées au pays. Elle peut vendre de la musique où elle le veut, et intervenir dans les affaires des compagnies de radiophonie, d'hôtellerie et de théâtre et régir la production en public de presque n'importe quelle composition musicale.

La clause n'a donc pour but que d'empêcher des abus et d'établir un règlement qui sera un avertissement à ce monopole. S'il ne traite pas le public avec équité, le gouvernement se réserve le droit d'intervenir et de faire enquête.

L'amendement de M. Chevrier est finalement rejeté et le bill adopté.

LE PAPE DÉSAPPOINTÉ...

(Suite de la 1ère page)

vernement fasciste. Le gouvernement prétend même que le Pape a enfreint les conditions des accords dans des discours qui ont été appelés manifestations. Il a par cela, dit la note, empiété sur les fonctions du gouvernement.

Le Souverain Pontife s'est montré désappointé peu après avoir lu cette réponse. A un groupe de pèlerins romains il recommande de prier pour l'Italie, parce que ce qui arrivait n'attirait pas sur l'Italie les bénédictions de Dieu.

En résumé, les deux parties ont fait connaître clairement leur position, et on croit probable que les négociations en vue d'un compromis iront leur train. Cela pourrait amener une nouvelle interprétation du traité et du concordat. L'Eglise et l'Etat semblent tous deux désirer d'en venir à une entente, mais on avoue toutefois qu'un règlement final est loin d'être une chose facile.

Il est peu probable, croit-on, que le Vatican reçoive des excuses formelles du gouvernement pour les incidents des deux dernières semaines. En effet, le gouvernement, parait-il, regarde les récents événements comme regrettables mais inévitables.

La réponse du Vatican à la note d'hier est en train d'être rédigée, mais elle ne sera probablement pas envoyée immédiatement. On pense qu'un échange de notes se fera d'ici à quelque temps.

L'Osservatore Romano publiait hier une nouvelle disant qu'on avait fait le sac d'une chancellerie catholique à Priverno, le premier juin.

Les regrets exprimés sont tels, fait-on remarquer, qu'on peut à peine leur donner le nom d'excuses expresses. Le gouvernement ne s'est pas rendu à la demande du Vatican, qui voulait des excuses formelles. La réponse dit que la police est à la recherche des coupables et promet qu'ils seront punis.

Le Vatican, croit-on, demandera une réponse plus conforme à ses exigences. On espère fortement cependant qu'on en arrivera bientôt à une solution.

La note du gouvernement se divise en deux parties. L'une parle des actes de violence commis, exprime des regrets, et l'autre contient des protestations de la part de l'Italie.

En vertu de l'accord attendu, croit-on, on formerait une certaine espèce de clubs catholiques pour remplacer ceux fermés par le gouvernement. Le Pape a déjà établi ces organisations sous la direction des évêques, de sorte qu'ils ne sont plus directement contrôlés par un pouvoir étranger.

NOTE. — Nous publions ces nouvelles sous toute réserve.

Des ignorants et des mal appris...

(Suite de la 1ère page)

Il y eut ensuite quelques échanges entre l'honorable George Black, président de la Chambre et M. Casgrain au sujet de la lecture d'un article de journal en marge d'une question posée par ce dernier. Il est de mise que lorsqu'un député désire interpeller le gouvernement à quelque sujet que ce soit, il s'abstienne de lire un extrait de journal et c'était dans un journal de Montréal que M. Casgrain lisait la lettre en question.

Finalement M. Casgrain demanda au gouvernement, en l'absence de M. Stevens, si l'état de chose actuel se continuerait au sujet du recensement. Aucune réponse n'est venue des banquettes ministérielles et la Chambre passa à autre chose.

QUESTION DE PRIVILEGE

"Je soulève une question de privilège, dit M. Pouliot, au sujet d'une citation des débats de la Chambre qui a été faite par le "Journal" de Québec dans son numéro du 6 juin, 1931. On cite mes paroles comme suit, sous le titre suivant: "Le pape et M. Pouliot":

"Si vous citez le pape, vous aurez certainement l'appui du député de Long Lake (M. Cowan)".

Et voici ce que le hansard rapporte à la page 2357:

M. Pouliot: Si vous citez le pape, vous n'aurez pas l'appui de Long Lake.

"C'est exactement ce que j'ai dit. Ce que le journal aurait mieux fait de dire à ses lecteurs c'est que le député de Long Lake (M. Cowan) s'est caché sur la cinquième rangée en arrière pour applaudir le député de Montmagny (M. Lavergne)."

M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse demande au premier ministre s'il est vrai, tel que rapporté dans un journal conservateur de Québec, que le gouvernement fédéral cherchait à acquérir le Labrador. "C'est là une immense promesse à la veille des élections provinciales" commenta M. Boulanger. Comme il y avait du tapage au moment où il posait sa question il dut la répéter.

M. Bennett lui reprocha tout d'abord d'avoir commenté sa demande. M. Boulanger aurait dû tout simplement poser sa question sans faire de références politiques. Et il ajouta que la question du Labrador avait toujours préoccupé le Canada, et que le fédéral s'y intéressait plus que jamais.

LA SESSION

Tant que la session n'est pas convoquée on se demande quelle en sera la date de convocation. Dès que les Chambres se réunissent on se demande ensuite quand la session sera prorogée. On avait supposé tout d'abord, vu le débat sur le budget qui ne vient que de s'engager, le travail sessionnel à peine sérieusement entamé, les crédits ministériels en plan, que la session pouvait bien se prolonger jusqu'au début du mois d'août.

Le premier ministre a proposé hier que dorénavant, à partir du 10 juin, on observât la routine ordinaire de la Chambre les mercredis. Ce qui veut dire que le congé traditionnel des députés, le mercredi soir, est aboli. C'est un indice que le gouvernement a l'intention d'exercer des pressions auprès de la députation pour hâter le travail.

Certains députés croient maintenant que la session pourra être considérablement abrégée et finir avec la première semaine du mois de juillet au plus tard.

A HALIFAX

En réponse à une interpellation de M. J. S. Woodsworth le gouvernement a donné les détails suivants au sujet des dépenses que la délégation officielle du gouvernement à Halifax a encourues lors de l'arrivée au pays du gouverneur général le comte de Bessborough.

La dépense totale se chiffre à $10,342.29 et se répartit comme suit: train spécial: $6,855; transport des journalistes, $806; hôtel à Halifax: $2,318 et taxis (Halifax) $361.

REPRESENTATION QUEBECOISE

"Quand la province de Québec sera-t-elle représentée à la commission des chemins de fer?" demande M. Paul Mercier, libéral de St-Henri. "Quand les nominations seront faites" répond M. Bennett et la question en resta là.

LES COURTIERS

M. J. S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, demande ensuite au ministre de la Justice s'il est vrai que, comme le rapporte certain journal, les courtiers condamnés à la prison ou au pénitencier depuis quelques mois jouissent d'un traitement de faveur et que pour toute punition pratique, ils ne sont que privés de leur liberté.

L'hon. Hugh Guthrie répond qu'il n'en sait rien.

Après ces préliminaires, la Chambre reprit la discussion du bill des droits d'auteur.

Voici une protection hygiénique

qui vraiment protège et moule le corps

Le Kotex est d'une coupe spéciale afin de mouler le corps et être invisible, et puis il est si souple et confortable.

LA SAGESSE MODERNE *DICTE* DU KOTEX...

1. **Une sécurité complète**—et vous avez l'esprit tranquille.
2. **On s'en débarrasse**—complètement, instantanément.
3. **Des coins arrondis et en pointe**—donnant une protection invisible.
4. **Toujours à l'aise**—car il s'ajuste. Et il se porte des deux côtés et est tout aussi efficace.

VOUS savez combien il est agréable de pouvoir ignorer la chose quand une protection hygiénique vous est nécessaire. Quel confort c'est de pouvoir se sentir à l'aise et bien mise.

C'est la sensation que le Kotex vous donne. Le Kotex, avec sa coupe savante; ses coins arrondis; sa bourre si souple. Et puis, il est si facile de s'en débarrasser!

Pourquoi le Kotex est si absorbant

Il possède un pouvoir d'absorption extraordinaire, et ce n'est pas sans raison. Il est constitué de couches superposées d'une substance délicate, et chaque couche est en elle-même un absorbant complet.

Le Kotex absorbe latéralement et non en un seul endroit concentré, mais *enlève l'humidité de la surface*. C'est pourquoi il reste si confortable pendant beaucoup plus longtemps que la serviette hygiénique ordinaire.

Essayez le Kotex. Soignez-vous tout aussi bien que les grands hôpitaux soignent leurs malades. Il n'y a rien qui soit identique au Kotex. Evitez tout danger. Spécifiez du "Kotex" quand vous commandez des serviettes hygiéniques. Kotex Company of Canada, Limited, Toronto, Ont.

FABRIQUE AU CANADA

KOTEX

La nouvelle serviette hygiénique qui désodorise

Inutile de les faire réparer, va chez
J. B. LEFEBVRE
Prop. des Montreal Shoe Stores. Tu en auras une paire de neuve, pour presque le même prix que te coûtera ton réparage. Vois leur annonce.
LA MAISON J. B. LEFEBVRE est la place par excellence pour avoir les meilleures chaussures aux plus bas prix de la ville, par ses achats considérables, il vous fait épargner le profit du détailleur en vous vendant au prix du manufacturier.

Spécial, Jeudi, Vendredi Samedi et Lundi

Bottines de Sport ou de Travail

Bottines Blucher d'une valeur hors de l'ordinaire, faites de cuir noir. Semelles flexibles très durables. Talons de caoutchouc. Une très belle valeur.

Pointures pour hommes: 6 à 11.

Valeur régulière de $3.00. Notre prix réduit,

$1.89

Pour Fillettes

Voici un joli soulier lacé de fantaisie en cuir verni noir pour fillettes. Bonnes semelles de cuir et talons de caoutchouc.

Pointures de 11 à 2.

C'est une valeur de $2.00 Une occasion au prix réduit de,

$1.29

Beaux Souliers pour Dames

Excellents souliers découverts ou à courroie, en satin de belle qualité. Les plus nouvelles formes. Talons hauts recouverts.

Pointures de 2½ à 7

Valeur régulière de $3.00. Superbe aubaine au prix réduit de,

$1.89

Avis

Nous prions nos clients d'adresser à M. J. B. LEFEBVRE personnellement à 124, rue St-Paul Ouest, Montréal, tout cas d'incivilité de la part de notre personnel.

Très Belle Valeur

Un lot de valises "suit cases" grandeur de 24 pouces. L'article de voyage par excellence. Une merveilleuse valeur au bas prix de,

79c

Souliers de Course

Souliers en canevas brun avec bonne semelle de caoutchouc pour enfants.

Pointures de 4 à 10½

Voici une véritable occasion de faire de l'économie au prix réduit de,

39c

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 270, RUE DALHOUSIE, OTTAWA, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

27 Magasins

LA MAISON J.B. Lefebvre

NOTRE DEVISE BAS PRIX, BONNE QUALITE

Montréal
Verdun
Lachine
Québec
Ottawa
Sherbrooke
Tr.-Rivières

270, rue Dalhousie

Angle de la rue Murray

Téléphone: Rideau 7297

DE BONS DIVIDENDES AU CHAMP LOCAL

UNE BELLE VICTOIRE DU MONTCALM — LE SUCCÈS DU CLUB MADISON

Connaught offre sa dernière matinée aux amateurs de la région

La séance de clôture est consacrée aux dames — Les favoris ont succombé souvent, mais tous les vainqueurs étaient bien appuyés du public. — Darksini et Elisabeth se combinent pour porter la pyramide à $76.40. — Donna Ban se fracture la patte.

LES DECISIONS SONT SERREES DANS TROIS BELLES EPREUVES

Quoique la foule ne fût pas aussi considérable que les journées précédentes, l'assistance de mardi au parc Connaught était des plus satisfaisantes et le Jockey Club a certes raison d'être fier du succès qu'il a obtenu à date.

Comme attractions de la sixième journée le club offrait le prix Aylmer, le prix Gatineau et le prix des Directeurs.

Darksini de l'écurie Seagram enleva le premier et déclencha la ponte quotidienne. Flashing Gem, un négligé appartenant à A. Smetha, gagna le deuxième prix et Elisabeth à Mme Rex Cooper, décrocha celui des Directeurs et compléta la pyramide à un montant de $76.40.

Tous les vainqueurs ont remboursé d'excellents dividendes, même les favoris.

ARGIEN REPETE

Argien, vainqueur de l'épreuve juvénile de lundi après-midi, a répété hier son triomphe dans la première course à l'affiche. Il y avait sept partants en lice et, dès le saut du fil, Argien prit la tête suivi de White Basket, Topic A. et Deserve.

Ce dernier ralentit vite l'allure cependant et Argien n'eut guère de difficulté à secouer Topic A. et White Basket pour s'en aller à une victoire de quatre longueurs à la conclusion du bref effort de cinq furlongs.

Il portait les couleurs de R.-G. Narelle. White Basket à Mme L. Mascia et négligé du talent courut à la place. Topic A. à Mme H. Lockward arriva troisième.

CHEVAUX CANADIENS

Candy Man, cheval hongre de Mme N. McLeod qui faisait partie du champ du mutuel, a gagné la deuxième course, réservée aux chevaux canadiens et disputée sur les six furlongs. Conduit par L. Wilson il mena de bout en bout pour triompher de Pandorus et Humberside avec une marge d'une longueur.

Le jeune Wilson fut sage. Voyant que le tracé était boueux près de la clôture il poussa sa monture au centre du tracé et la tint là jusqu'au bout.

Fair Fortune à J. Smallman le poursuivit jusqu'au dernier furlong puis céda sa place à Pandorus et Humberside qui descendaient à vive allure à l'intérieur.

PRIX AYLMER

Une formidable descente de Paul McGinnis tout le long du dernier furlong a donné à Darksini de l'écurie Seagram la victoire sur un excellent champ qui se disputait les honneurs d'un voyage de cinq furlongs et demi.

Pris dans la boue au début du trajet, Darksini ne se mit réellement à courir qu'au dernier quart. Il était loin derrière Rose Omar, Captain's Girl et Zoidee qui battaient la marche.

McGinnis lui trouva un bon tracé au furlong final et ne cessa de le secouer jusque sous la tribune des juges où il passa avec la légère marge d'un museau.

Rose Omar courut à la place et Stern Chaser, vieux favori local, arriva troisième. McGinnis perdit sa casquette peu après le départ.

Darksini, la première pierre de la pyramide quotidienne, rapporta $11.70 à ses preneurs. C'était un excellent commencement.

PRIX GATINEAU

Flashing Gem, un négligé qui portait les couleurs d'Al. Smetha, a gagné le prix Gatineau, disputé sur les six furlongs.

Il suivit Tickletoes sur une brève distance, le supplanta au dernier quart, résista à la pression déterminée de Brother Johnson et s'en fut à une victoire de trois longueurs sous l'habile direction de Bentley.

Kinsman arriva troisième.

La course coûta la vie à Donna Ban, pouliche issue de Donnacona et Banshee II qui appartient à Mme E. Doumani.

En passant le premier coin d'un effort de six furlongs, Donna Ban, conduite par Cooper, mit la patte de derrière dans un trou et se la fractura. Elle finit cependant le trajet mais le vétérinaire, mandé en toute hâte, décréta qu'il fallait l'abattre.

Donna Ban fut conduite dans la case des six furlongs où elle fut mise à mort. C'était tout ce qu'il y avait à faire dans les circonstances.

PRIX DES DIRECTEURS

Elisabeth à Mme Rex Cooper, avec le fiston Reggie aux rênes, a complété la pyramide de la journée lorsqu'elle gagna facilement la cinquième course disputée sur le mille 1/16.

Cooper ne fit pas d'erreur et, quand vint le moment de la poussée décisive, il avait une telle avance que Terry Wilson sur Manager Evers ne put le rejoindre, en dépit de multiples efforts. Manager Evers appartient à O. Proulx.

Granite Dust à W. Ingram arriva troisième.

La victoire d'Elisabeth à $9.55 porta la valeur de la ponte à $76.40, une des plus fortes de la semaine.

Elisabeth gagna par cinq longueurs. Cette épreuve, intitulée Prix des Directeurs, était ouverte aux bêtes de 4 ans et au-dessus.

UNE TALOCHE

L'estimable talent a essuyé une prune de taille quand, dans la sixième course, Torrito, cheval hongre de P.-M. Catalano, prit la mesure d'un bon groupe sur le mille et 70 verges.

Il se tint toujours aux premiers rangs, sous la pression de Craver, prit la tête à la mi-chemin, suivi de Collington, Phil Photo, Charge On et Kaulana, résista à la poussée énergique de Phil Photo et s'en fut à une victoire d'un petit nez. Collington, arriva troisième. Le vainqueur remboursa $29.25 à ses preneurs.

Kennedy fut très faible sur Nine Sixty, le favori. Prenant la tête au début, il la perdit au premier quart, tomba en dernière place aux trois quarts et entra septième.

COQUINA PASSE

La dernière course était une autre affaire d'un mille et 70 verges qui réunissait huit candidats. Highland Chief jouissait de la faveur populaire et, pour la plupart du temps, il conduisit le bal. Un moment de faiblesse dans le dernier furlong le fit tomber en troisième place deux longueurs derrière Woolorac à J. Bianco et Coquina à C.-E. Davison.

C'est Coquina qui décrocha le gros magot, mais elle n'avait que le nez devant Woolorac. Ce dernier finit à vive allure et aurait gagné dans une autre enjambée.

JOURNEE DES DAMES

La réunion du printemps se termine cet après-midi. A cette occasion les dames sont les invitées du Jockey Club. C'est la troisième fois depuis le 3 juin qu'elles sont admises gratis à la piste.

Elles n'ont pas à se plaindre!

UNE ASSEMBLÉE DU CLAN DE WRIGHTVILLE

Il y aura ce soir importante assemblée de la ligue de Wrightville pour étudier le problème qu'a créé la joute de lundi soir entre les clubs Goulet et Canada Match. Goulet gagna par 22 à 20, mais les Allumettes ne sont pas tout à fait satisfaites de la manière dont les choses se sont passées.

Ce soir à 6 h. 45, le Canada Match rencontre Hudon Frères au parc Larocque.

CONNAUGHT PARK JOCKEY CLUB
REUNION DE COURSES DU PRINTEMPS
Du 3 Juin
au 10 Juin
inclusivement
Sept Courses
par Jour
Beau temps, mauvais temps
DERNIER JOUR — JOUR DES DAMES
Vedette d'aujourd'hui: La Bourse à Réclamer Château Laurier
Toutes les Dames Sont Admises Gratuitement
Sous le patronage et en présence de Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough, et sous les règles et règlements des Associations de Course du Canada.
$30,000 EN BOURSES ET ENJEUX
Entrée — Messieurs, $2.00; Dames, $1.50. Les enfants ne sont pas admis.
Membres—Admission $25 et $20 annuellement pour tous les privilèges du club.
Première course tous les jours à 2 h. 45
Service de tramways spécial du terminus du Château Laurier de la Compagnie des Tramways de Hull; aussi des termini d'autobus à Ottawa et Hull. Splendide route pour automobiles jusqu'à l'entrée principale.
CONNAUGHT PARK JOCKEY CLUB
Edifice Banque Nationale, Q. 7620 — Piste, Sh. 1000
HON. N.-A. BELCOURT, C.R., C.P., Président.
JOHN BAIN, Trésorier honoraire.
T.-F. GORMAN, Secrétaire.

DAGENAIS SORT CONTRE RIEL

On n'oubliera pas que ce soir le Dagenais et le Riel seront aux prises au parc Flora, dans une partie de la ligue des Billardistes. C'est pour les 7 h. précises.

Les Royaux partagent

MONTREAL TIENT LES RED WINGS A UN PARTAGE. — TORONTO BAFOUE BUFFALO.

Voici les résultats des parties de mardi dans la ligue Internationale:

A Rochester:—

1re partie

Montréal . . . 210 000 000—3 8 0
Rochester . . . 000 100 003—4 9 0

Brown et Head; Grabowski et Florence.

2e partie

Montréal . . . . 050 000 2—7 8 0
Rochester . . . . 000 001 0—1 5 3

Fisher et Niebergall; Hill, Irwin et Florence.

A Buffalo:—

Toronto . . . 303 200 008—16 19 3
Buffalo . . . 201 001 100— 5 10 1

Barnes et Stack; Wertz, Grampp, Russell, Michaels, Wilson et Pytlak.

A Baltimore:—

Jersey-City . . 000 000 001—1 7 2
Baltimore . . . 020 010 20x—5 8 2

Nekola, Graf et Morrow; Holliway et Danning.

Reading à Newark, pluie.

LES RÉSULTATS AU PARC CONNAUGHT

LES FAVORIS ONT VU DOUBLE SUR LE TRACE LOURD DU PARC D'AYLMER. — ARGIEN REPETE SON SUCCES DE LUNDI.

Voici les résultats des courses de mardi au champ d'Aylmer:

Première Course

A réclamer, $500, 2 ans, cinq furlongs: 1—Argien, 115, Jones, $5.80, 5.15, 3.40; 2—White Basket, 107, Cleverley, $14.60, 4.65; 3—Topic A., 1'2, Feeney, $3.25. Temps, 1.05 1-5. Ont aussi couru Deserve, River Lee, Carrots, Tumble Home.

Deuxième Course

A réclamer, $500, 3 ans et plus, nés en Canada, six furlongs: — 1—Candy Man, 104, L. Wilson, $14.80, 8.00, 3.65; 2—Pandorus, 118, Gordon, $5.95, 5.45; 3—Humberside, 112, Dainty, $6.00. Temps, 1.18 2-5. Ont aussi couru Fair Fortune, Irish Sphere, Nipigon, Oak Leaf, Capitol, Tuathal, Peace Rock et Brevet.

Troisième Course

Prix d'Aylmer, à réclamer, $500, 3 ans et au-dessus, cinq furlongs et demi: — 1—Darksini, 108, McGinnis, $11.70, 7.60, 4.35; 2—Rose Omar, 122, $29.80, 10.90; 3—Stern Chaser, 106, Craver, $4.75. Temps, 1.10. Ont aussi couru Captain's Girl, Zaidee, Dick Weidel, Silver Wave, Wingo.

Quatrième Course

Prix Gatineau, à réclamer, $500, 3 ans et au-dessus: — 1—Flashing Gem, 113, Bentley, $26.00, 10.50, 8.15; 2—Brother Johnson, 115, Drake, $5.30, 5.15; 3—Kinsman, 110, Cleverley, $14.00. Temps, 1.17 4-5. Ont aussi couru Crittall, Imagery, Tickletoes, Oscar, Francis Brown, Sir Stanley, Illumine, Donna Ban.

Cinquième Course

Prix des Directeurs, à réclamer, $500, 4 ans et au-dessus, un mille 1-16: — 1—Elisabeth, 105, Cooper, $9.55, 5.00, 3.75; 2—Manager Evers, 107, T. Wilson, $10.10, 5.85; 3—Granite Dust, 105 Mitchell $5.05. Temps, 1.53. Ont aussi courun Sanction, West Point, Barber John, La less.

Sixième Course

A réclamer, $500, 3 ans et au-dessus, un mille et 70 verges: — 1—Torrito, 107, Craver, $29.25, 11.35, 5.60; 2—Phil Foto, 107, Cleverley, $5.10, 3.25; 3—Collington, 107, Dainty, $3.45. Temps, 1.51 2-5. Ont aussi couru Miss Mac, Piloteer, Kaulana, Fair Legion, Nine Sixty et Charge On.

Septième Course

A réclamer, $500, 3 ans et au-dessu, un mille et 70 verges: — 1—Coquina, 105, Lauch, $14.00, 5.75, 3.50; 2—Woolorac, 114, Simpson, $3.90, 2.80; 3—Highland Chief, 112, Mitchell, $3.10. Temps, 1.51 2-5. Ont aussi couru Forest Lore, Signola, Strong Tackle, Last Cent, Retainer.

Les Jocks à Connaught

	1er	2e	3e	Déf.
R. Cooper	8	4	5	12
L. Craver	6	2	2	14
F. Dainty	3	7	4	17
P. McGinnis	3	0	3	8
W. Cleverley	2	6	3	18
R. Simpson	2	4	1	10
B. Mireault	2	3	2	9
T. Wilson	2	1	4	12
J. Jones	2	1	0	4
J. Frederick	2	0	1	2
H. Lauch	2	0	0	3
V. Drake	1	2	2	12
M. Sullovey	1	2	1	7
T. Romano	1	1	1	7
L. Wilson	1	1	1	13
B. Bentley	1	1	0	2
C. Jackson	1	1	0	3
L. Laurin	1	0	0	13
R. Feeney	1	0	2	4
I. Gordon	0	2	2	9
M. Mitchell	0	1	3	10
J. Bonahue	0	1	0	0
J. McQuay	0	1	0	1
J. Kennedy	0	0	2	14
H. Hohenstein	0	0	1	0
S. Greenberg	0	0	1	6
T. Shaw	0	0	1	6
J. Convey	0	0	0	1
F. Fellows	0	0	0	1
J. Forsyth	0	0	0	1
J. Johnson	0	0	0	1
E. Kinnersley	0	0	0	1
J. Lantz	0	0	0	1
D. McAllister	0	0	0	1
H. Pradmore	0	0	0	1
W. Smith	0	0	0	1
L. Wells	0	0	0	1
J. Woods	0	0	0	1
H. Peake	0	0	0	2
F. Taylor	0	0	0	3
C. Compton	0	0	0	4
A. Perdomo	0	0	0	5
R. Townrow	0	0	0	6
R. Dugan	0	0	0	7
R. Moore	0	0	0	10

UN MAÎTRE DU MATELAS

Gus Sonnenberg, fameux lutteur, et sa femme. Le vieux "Sonny" s'est taillé une réputation enviable au Canada au cours de sa récente invasion. Il a plu beaucoup aux amateurs locaux.

Le meeting se termine

LES DAMES SONT ADMISE GRATUITEMENT AU PARC DU JOCKEY CLUB. — BEAU PROGRAMME DE CLOTURE.

C'est aujourd'hui la clôture au magnifique champ d'Aylmer. Le meeting du printemps, inauguré sous les plus heureux auspices et continué avec succès, a rencontré l'appui général. Jamais, dans l'histoire du Jockey Club a-t-on vu d'aussi fortes assistances.

C'est une preuve que la direction du club jouit de l'estime populaire, que ses efforts ne sont pas perdus.

Connaught vivra aussi longtemps que l'on maintiendra le sport au niveau qu'il occupe présentement.

DAMES AU POSTE

LES DAMES sont, pour la troisième fois ce printemps, admises gratuitement au champ. Inutile de répéter qu'elles y sont en foule.

* * *

L'ACCIDENT mortel survenu à Donna Ban dans la quatrième course occasionne une perte sensible à l'écurie Doumani. La bête fut abattue sans délai.

* * *

TUMBLE HOME, qui arriva sixième dans la première course, aurait remboursé $131.50 à ses preneurs s'il avait gagné. C'était le négligé des négligés de la séance de mardi.

* * *

LES JOCKEYS W. Smith et A. Pradmore ont fait hier leurs débuts au parc Connaught. Leur tenue n'impressionna personne.

* * *

PLUSIEURS coursiers sont partis mardi soir pour Blue Bonnets. Le Canadien Pacifique met ce soir un spécial à la disposition des turfmen. Le train se met en route à 8 h. 15 précises.

* * *

L'ENTRAINEUR Walsh a été puni d'une amende de $25 pour avoir réclamé une allocation d'apprenti à laquelle il n'avait pas droit. Cette erreur entraina la discalification de Wee Toddler II.

LES SAVANTS SONT SOLIDES

LE JEUNE TAGGART FAIT DU BRILLANT TRAVAIL POUR LE LA SALLE JUNIOR.

Le LaSalle a enregistré sa troisième victoire de la saison junior lorsqu'il prit la mesure du Glebe, par 5 à 1, dans une partie assez intéressante qui eut lieu mardi soir au parc Fisher.

Norman Taggart n'occorda que deux coups saufs et il ne retira pas moins de 15 frappeurs.

Les jeunes Savants ont donné une splendide exhibition.

ALIGNEMENTS

LA SALLE:—Robillard, 2b, Dale, c-a, Campbelle, cd, Coulombe, 1b, Fahey, rec, Ferrone, 3b, Fournier, cg, Beauchamp,cc, Taggart, lanc.

GLEBE:—Slattery, lanc, Friel, c-a, Springer, rec. Dorzé, 2b, Dagenais 3b, Headley, cc, Halliday, cd, Grey, rec, Edge, 2b.

Par manche:—

Glebe . . . 000 010 0—1 2 3
La Salle . . . 130 001 x—5 4 2

LA FONDERIE A PRIS LA PALME

ELLE TRIOMPHE DU CARILLON DANS UN MATCH QUI SE TERMINE DE FAÇON PEU SATISFAISANTE.

Le Hull-Carillon ayant relevé le défi de la Fonderie Canadienne rencontra les Fondeurs mardi soir au parc Flora et se fit taper, par 4 à 3, dans un match qui se termina de façon peu satisfaisante. En fait, il fallut suspendre les hostilités à cause de la noirceur après que de longues discussions eurent retardé le jeu.

Le Carillon déclare que la Fonderie n'a droit qu'à un point dans la septième période vu qu'un de ses coureurs auraient dû être déclaré hors jeu à cause d'obstruction.

ALIGNEMENTS

HULL-CARILLON— F. Cousineau, rec; Rattey, lanc; Cabana, 1b; A. Desrosiers, 2b; Raizenne, c-a; R. Crevier, 3b; A. Canuel, cg; Delaney, cc; Jolicoeur, cd; Ash, Charron, Paiement.

FONDERIE CANADIENNE— A. Sanche, lanc; Fournier, rec; Plouffe, Grégoire, Roussel, Fortier, Raizenne, L. Dufresne, Goulet, Parisien, lanc.

Par manche:—

Carillon . . . . 000 011 1—3 5 3
Fonderie C. . . . 100 010 2—4 7 3

Le lieutenant STAINFORTH qui participera aux épreuves du trophée Schneider.

L'INDÉPENDANTE OUVRE SA SAISON

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA CAMPAGNE A OTTAWA-EST. — LE ROYAL TRIOMPHE DU HULL. — UN VIF SUCCES.

La Ligue Indépendante de balle-molle a ouvert sa saison de 1931 mardi soir au terrain de jeux municipal d'Ottawa-est en présence d'une foule enthousiaste.

Le Royal de Lorne Young a défait le Hull de Lou Crouch au pointage de 25 à 12. La partie fut parsemée d'émotions et suivie avec un intérêt croissant par les joueurs et les assistants.

Avant la partie, M. L.-H. Morisset, président de l'Association municipale canadienne-française d'Ottawa-est, organisatrice de la ligue, a déclaré l'ouverture officielle.

M. Stanley Lewis, commissaire municipal qui représentait le maire d'Ottawa, prononça des paroles d'encouragement. "Il me fait plaisir, dit-il, d'assister à l'ouverture de cette nouvelle ligue. Je lui souhaite tout le succès qu'elle désire.

"Que chacun des joueurs se pénètre du véritable esprit d'un bon lutteur qui sait gagner mais qui sait aussi bien prendre sa défaite car un bon perdant vaut un gagnant. Encore une fois, mes meilleurs voeux de succès".

L'échevin George Sloan prit la balle, la lança, cependant que le commissaire Lewis prenait le bâton et frappait un coup sauf au premier but.

Ce fut le signal du feu. Les équipes prirent leur place. Chacune se disputa le terrain sérieusement. La deuxième, la cinquième et la septième manches furent défavorables au Hull qui fit cependant 7 points dans la septième manche. Trois circuits furent frappés de chaque côté, Mac Henri, du Hull, étant le premier à faire le tour du losange.

ALIGNEMENTS

ROYAL: Bill Beveridge; Jimmie Sinclair; Fred Russell, E.-D. Wilson; S.-C. Bateman; Dick Schumann; Dick Whitmore, G. Casselman et Lawrence Wingate.

HULL: Lou Crouch; Gravel; B. Lauzon; Parks; Friel; M. Henri, L. Caron, D. Raymond; Petrie, D. Brûlé.

Herb Rhéaume et Gus Romehill arbitraient.

BONS DEBUTS

Le président honoraire de la ligue, Gil. Julien, le président actif, Augustin Potvin et le secrétaire Harry Gravel se déclarent satisfaits des débuts et escomptent un succès éclatant pour la saison. Outre le président et le secrétaire, on remarquait au terrain hier soir, MM. T.-A. Saucier, Léon Potvin et Ed. Dagenais, membres du comité sportif de l'Association municipale.

Jeudi soir a lieu une partie entre le C. A. C. et l'Ottawa-est, dont les capitaines sont H. Gravel et A. Potvin. Samedi soir, partie entre les deux clubs professionnels, Sénateurs et Américains. A tous, cordiale invitation au terrain de jeux d'Ottawa-est.

RESUME

Trois buts— Raizenne, Grégoire. Deux buts— Raizenne, Delaney. Retirés par Parisien, 2, par Rattey 3. Laissés— Carillon 5; Fonderie 5. Buts sur balles de Parisien 3. Durée — 1 heure. Arbitres— MM. A. Levasseur et E. Charron.

Une visite à la nouvelle librairie du "Droit", 98, rue Georges, fera plus que vous intéresser ;elle vous invitera à ne pas retourner les mains vides.

LES CIRCUITS

COUPS MARDI

Earnshaw, Athlétiques, 1; Klein, Phillies, 1; Cullop, Reds, 1; Hafey, Cardinaux, 1; Ott, Géants, 1.

LES MENEURS

Klein, Phillies, 14; Foxx, Athlétiques, 13; Ruth, Yankees, 11; Arlett, Phillies, 10; Simmons, Athlétiques 9; Gehrig, Yankees, 9.

Totaux: Américaine, 177; Nationale 169. Grand total, 346.

La palme va au Madison

LE PRIMROSE SUCCOMBE APRES DIX MINUTES DE SURTEMPS.—UN COMBAT ACHARNE ET PASSABLEMENT RUDE.

Le Madison a triomphé du Primrose, au pointage de 2 à 1, dans une partie de crosse mouvementée qui eut lieu mardi soir à l'Ovale de l'Université. Il fallut jouer dix minutes supplémentaires avant de bâcler les affaires.

Dubroy et Cheney se combinèrent pour faire l'unique point des Prims en 13 minutes de la deuxième session.

A. Leduc égalisa les chances dans le troisième quart, sur la passe de Cavanagh, puis il compta le point décisif en sept minutes supplémentaires sur la passe de Mike Imbro.

Le duel fut passablement rude, afin de calmer les esprits, les arbitres bannirent Bryan O'Regan et Art Cochrane pour dix minutes, et Jerry Mayotte à deux reprises pour cinq minutes.

La prochaine partie a lieu vendredi soir à l'Ovale entre les clubs Laurier et Shamrock.

Alignements

Madison.		Primrose
	Buts.	
Pagé		O'Farrell
	Point	
A. O'Neill		O. Cochrane
	Couvert.	
Désormeaux		J. Mayotte
	1ère Défense.	
Cavanagh		J. Champagne
	2e Défense.	
Smith		Myers
	3e Défense.	
Frip O'Neil		M. Hall
	Centre	
Bryan O'Regan		N. Dubois
	Attaques.	
D. Imbro		Bradfield
D. Léonard		Watters
A. Leduc		Vic Mayotte
	Extérieur.	
M. Imbro		Gordon Cheny
	Intérieur.	
Bourret		Lowry
	Subs.	
M. Kealy		Ginn
Potvin		E. Whelan
McRae		A. Cochrane
Leblanc		Hall
Cafferty		——
Buck Gilchrist		——

Arbitre, Clint Benedict. Juge du jeu, Claude Lacelle. Chronométreur, F. Bouchard. Statisticien, L.-M. O'Malley. Juges des buts, Cochrane et Battams.

RESUME

Première Période

Pas de point.

Punitions: Hall, 2 min. J. Mayotte, 2 min.

Deuxième Période

1—Primrose, Newsy Dubroy, de G. Cheney 13.00

Punitions: Bryan O'Regan, 10 m., Art. Cochrane, 10 m., Jerry Mayotte, 5 min.

Troisième Période

2—Madison, A. Leduc, de Cavanagh 10.00

Punitions: McRae, 2 min., Jerry Mayotte, 5 min., Buck Gilchrist, 2 min.

Quatrième Période

Pas de point.

Punition: Leduc, 2 min.

1er Surtemps

Punition: Leduc, 2 min.

Pas de point.

Punition: Aucune.

2e Surtemps

3—Madison, A. Leduc de Mike Inbro 2.00

Punition: Tony Imbro, 2 min.

Final: Madison, 2; Primrose, 1.

LES HONNEURS AUX ARTILLEURS

LES SOLDATS TRIOMPHENT DU DAVIDSON. — McINENLY SE DISTINGUE AU BATON.

Les Artilleurs ont triomphé du Davidson, au pointage de 4 à 1, dans une partie de la ligue de la Cité jouée mardi soir au parc Lansdowne.

Tom McInenly fut le héros de la randonnée avec un circuit et un triple en quatre efforts au bâton.

Jeudi soir, le La Salle s'attaque au Davidson.

Voici le résultat officiel:

ARTILLEURS

	AB	R	H	PO	A	E
Cook, c-a	4	0	0	1	2	0
Draper, 2b	4	1	1	1	2	0
McInenly, cc	4	2	2	2	0	0
Barnett, rec.	4	0	1	12	1	0
Schroeder, 1b	4	1	2	8	1	0
Macdonell, cc	4	0	0	0	0	0
Gilliard, cd	3	0	1	1	0	0
Turner, 3b	3	0	1	2	1	1
Forster, lanc.	2	0	0	0	1	0
Totaux	28	4	8	27	8	1

DAVIDSON

	AB	R	H	PO	A	E
Peterkin, 2b	3	0	1	1	2	0
Morrison, rec.	5	0	0	9	1	1
E. Johnson, 1b	4	0	0	12	0	0
Armstrong, cd	3	0	0	0	0	0
Hammell, 3b	4	0	1	0	1	0
R. Johnson, cc	4	0	0	1	0	0
Lambert, cg	2	1	1	1	0	0
McKloskey, c-a	4	0	1	0	3	0
Ingram, lanc.	4	0	2	0	4	0
Totaux	33	1	6	24	11	1

Par manche:—

Davidson . . . . 000 000 100—1 6 1
Artilleurs . . . 100 110 01x—4 8 1

SOMMAIRE

Points sur coups, McInenly, Barnett, Turner, Peterkin; trois buts, McInenly, Schroeder, Draper; circuit, McInenly; buts volés, Barnett, Gilliard, Turner, R. Johnson, Lambert. Buts sur balles de Turner, 5, Ingram 1; retirés par Forster 11, Ingram 8; laissés, Artilleurs 5, Davidson's 10; points mérités, Artilleurs 3, Davidson's 1. Durée, 1 h. 40 minutes. Arbitres, Forster et Duncan.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	Moy.
LaSalle	4	2	.667
Artilleurs	4	2	.667
Davidson	3	3	.500
Rideau	1	5	.167

Le Montcalm a passé le bâton aux copains venus du Gladstone

Toute la troupe fait de l'excellente besogne. — Goderre, Fred Baizana et Lacombe cognent fort. — L'ennemi tenu en respct.

AUBIN LANCE UNE PARTIE IMPOSANTE

Oui, messieurs, les morts reviennent! "Frankenstein" Gene Goderre et "Dracula" Fred Baizana, que les générations depuis longtemps disparues ont bien connus, sont sortis de terre mardi soir au parc Bingham pour prêter main forte au Montcalm contre le Gladstone!

Ont-ils réussi? Ah, patrons, lisez et souriez! Goderre s'en fut au bâton quatre fois et cogna quatre coups, parmi lesquels se trouvait un circuit dès la première manche.

Baizana rouspilla trois coups en quatre tentatives.

Et, après un massacre qui produisit 15 coups, le Montcalm resta maitre du jardin, au pointage de 8 à 1. Les Gladdies n'eurent jamais l'ombre d'une chance.

S. Lacombe cogna aussi un circuit à la première période. Bellemare, Potvin et Valiquette brillèrent au champ.

Sylvio Aubin, solide dans la case, n'accorda que quatre maigres coups à l'ennemi.

En somme, tous les Patriotes ont fait de la besogne sérieuse et l'on peut s'attendre qu'il soient un facteur sérieux dans la course au championnat.

Surveillons-les de près!

ALIGNEMENTS

GLADSTONE— Larkin 3b; Benoit, sd; J. Léore, 2b; E. Charron, c-a; Dubroy, 1b; Slemon, cg; Ellinsgworth, cc; Mc Colgan, rec; R. Charron, lanc.

MONTCALM— St-Amand, cc; E. Goderre, rec; Bellemare, 2b; Lacombe, cg; Potvin, c-a; A. Baizana, 3b; Valiquette, 1b; S. Aubin, lanc; R. Baizana, cd.

Par manche:—

Gladstone . . . 000 001 0—1 4 1
Montcalm . . . 224 000 x—8 15 0

RESUME

Circuits— Goderre, S. Lacombe. Retirés au bâton— par Charron, 1; par Aubin 0. Buts sur balles de Charron, 1; d'Aubin,3. Double-jeu— Bellemare à Potvin. Durée— 1 h. 15. Arbitres— Evraire et Middleton.

BOBBY BOUCHER, jeune athlète local, est décédé mardi à l'hôpital municipal après une longue maladie.

LEGAULT FAIT LA LUTTE AUX VICS

Le club Legault joue ce soir au parc Laroche une partie de balle molle avec le Victoria d'Ottawa. Tous les joueurs du Legault sont priés de se rendre aux quartiers du club pour 6 h. 45.

AUTRES PARTIES

Victoria	11;	Canada	7
Beavers	14;	Roamers	8
Freiman	11;	Producers	5
Continental	9;	Citizen	6
Mets	11;	Cresent	1

LES FRAPPEURS

	P	AB	Pts	C	Moy
Ruth, Yanks	38	133	36	53	.398
Hendrick, Reds	32	123	19	48	.390
Cochrane, Ath.	42	169	38	65	.385
Simmons, Ath.	46	188	44	71	.378
Terry, Giants	45	181	37	66	.365
Arlett, Phils	45	175	34	63	.360

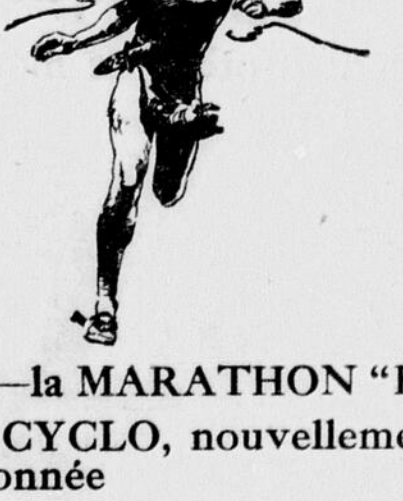

Au PREMIER RANG
D'abord—la MARATHON "BLUE"
Puis—la CYCLO, nouvellement perfectionnée
ENFIN—
une Huile à Moteur
RED INDIAN
Améliorée
pour les Moteurs d'Aujourd'hui
Les HUILES Améliorées RED INDIAN offrent, en plus de leurs excellentes qualités comme lubrifiants, les avantages spéciaux suivants :—
1. DÉPÔT MINIMUM DE CARBONE
Prévenant toute perte d'énergie due à l'accumulation de carbone dans les cylindres.
2. ABSENCE DE CIRE
Evitant le gommage des soupapes et l'engorgement du système de graissage.
3. RÉSISTANCE À LA CHALEUR
Elles forment une couche mince que les plus grandes vitesses ne peuvent désagréger.
4. FLUIDITÉ
Les variations thermiques ne modifient pas leur fluidité.
Les lubrifiants RED INDIAN élaborés dans nos laboratoires ne renferment que des huiles lourdes choisies. Nous garantissons qu'ils vous procureront un graissage non seulement PARFAIT mais aussi MEILLEUR que celui obtenu par les autres huiles vendues à prime.
FABRICATION CANADIENNE
66CP
McCOLL-FRONTENAC

Radio - Concerts

Mercredi, 10 juin

LES BONS NUMEROS

6.45—Réseau NBC (WJZ): Robert L. Ripley: "Crois-le ou non".
8.00—Réseau NBC (WEAF): Bobby Jones.
8.30—Rés. COLUMBIA: Chantres rythmiques; orchestre Rich.
Réseau NBC (WEAF): Concert Mobiloil.
9.00—Réseau NBC (WJZ): The First Nnighter; "L'Alibi".
9.30—Réseau NBC (WEAF): Concert Palmolive.
Réseau NBC (WEAF): Convention de l'Assoc. Electric Light.
10.00—Rés. COLUMBIA: Personnalités Vitalité; Lee Morse.
10.30—Réseau NBC (WEAF): Programme Coca Cola — Grantland Rice.
11.15—Réseau CBS (WEAF): Orchestre Vincent Lopez.
11.30—Rés. COLUMBIA: Orchestre Will Osborne.

POSTES CANADIENS

CNRO—OTTAWA—600-500
10.30—Programme de disques.
11.00—Heure exacte Tavannes; disques.
2.57—Heure exacte de l'Observatoire.
3.00—Programme de disques.
4.25—Pronostics du Ministère de l'Agriculture; disques.
4.30—Programme Flo-glaze de musique choisie.
5.00—Disques.
5.30—Heure exacte Tavannes, l'oncle Dick.
5.45—Les marchés en français et en anglais, (local et réseau)
6.15—Disques.
7.00—Ensemble de concert du Château Laurier.

CKAC—MONTREAL—725-411
5.30—Causerie de M. Jules Massé.
5.45—Rapport sur les marchés venant d'Ottawa.
6.15—Extraits d'opéras.
6.30—Programme de la Northern Electric.
7.00—Heure exacte: heure antonienne.
8.00—Baseball.
8.05—Variété.
8.20—Questionnaire Montrose.
8.30—Quatuor Métropolitain.
ton.
9.00—"Poète royal de l'orgue".
9.30—Orchestre de concert Ritz Carlton et Mme Larivière-Bernier.
10.30—McAleer Polish (CBS).
10.45—Quatuor Bon Bons (CBS)
11.00—Paul Tremaine (CBS).

CFCF—MONTREAL—291.3
6.00—Heure du Crépuscule.
6.45—Bourse.
6.58—Lynn Canadian.
7.00—Amos 'n' Andy.
7.15—Programme Cresswell Pomeroy.
7.30—Phil Cook: The Quaker Man (NBC)
7.45—Orchestre Mont-Royal.
8.00—Spécial Listerine: Bobby Jones (NBC).
8.15—Résultats de Baseball.
8.17—Orchestre Mont-Royal.
9.00—Programme musical.
9.30—Nouvelle en musique.
10.00—Programme Illustration.
10.15—Norman Hershorn, violoniste et Edmond Trudel, pianiste.
10.30—Grantland Rice.
11.00—La voix du radio (NBC)
11.15—Orchestre Vincent Lopez (NBC)
11.30—Heure exacte.

POSTES DU CENTRE

KYW—CHICAGO—1020-294
6.30—L'oncle Bob; orchestre Canton.
7.00—Orchestre Canton.
7.30—Orchestre Terrace.
7.45—Orchestre Congress.
8.00—Programme Blaisdell.
8.15—Orchestre Congress.
8.30—Les as de l'aviation.
9.00—Réseaux NBC-WJZ et WEAF.
10.00—Orchestre Paul Whiteman.
11.00—Globe-trotteur; "State Street".
11.30—Orchestre Canton.
12.00—Musique de danse (2 hres)

WBBM—CHICAGO—770-389
6.45—Réseau CBS; revue sportive.
7.30—Réseau CBS.
7.45—Spéciaux en musique.
8.15—Mike et Herman.
8.45—Réseau CBS.
9.00—Charlie Hamp.
9.30—"Get to-gether Party".
10.00—Réseau CBS.
10.15—Romance des pur-sangs.
1.00—Autour de la ville (2 hres)

WGN—CHICAGO—720-416
7.05—L'oncle Quin; l'homme énigmatique.
7.30—Diner dansant.
7.45—Harold Teen; orchestre WGN.
8.30—Réseaux NBC-WEAF; orchestre Burtnett.
9.30—Réseaux NBC-WEAF et WJZ.
11.00—Tribune du lendemain.
11.20—Vaisseau du rêve.
11.30—Orchestre Wayne King.
12.00—Orchestre Herbie Kay.
12.30—Orchestre Donahue et Burtnett.

WMAQ—CHICAGO—670-447
6.00—Programm Topsy Turvy.
6.30—L'homme énigmatique; heure magique.
6.45—Club des Directeurs.
7.00—Programme Chevrolet.
7.45—Réseau CBS.
8.45—Nouvelles du jour.
9.00—Réseau CBS.
9.30—La famille Smith.
10.00—Orchestre Bobolink.
10.30—Pianiste; Mark et Germaine.
11.00—Amos 'n' Andy.
11.15—Réseau CBS.
11.30—Dan et Sylvia.
11.45—Orchestre Via Lago.

WLW—CINCINNATI—700-428
6.30—Old Man Sunshine.
6.45—Réseau NBC-WJZ.
7.15—Spéciaux WLW.
7.30—Réseau NBC-WJZ.
8.00—Chanteurs Crosley; résultats du baseball.
8.15—Orchestre Ruskin.
8.30—Heure R. F. D.
9.00—Buddy Boys.
9.30—Réseau NBC-WJZ.
10.30—Musique novelesque.
11.00—Orchestre Castle Farm.
11.30—Variété; sports.
12.00—Chansons nocturnes.
12.30—Théâtre Crosley.
1.00—Orchestre Gibson.
1.30—Orchestre Netherland-Plaza.
2.00—Castle Farm.

POSTES DE L'EST

WKBW—BUFFALO—1460-205
6.00—"Happiness House".
6.30—Programme musical; réseau CBS
7.00—Sunny Three.
7.30—Studio; Les Cinq Affamés.
8.00—Expédition Byllmore; réseau CBS.
8.30—John D. Wells; ténor.
9.00—Réseau Columbia (2¼ hres)
11.15—Nouvelles; studio; réseau CBS.

WGR—BUFFALO—550-545
6.00—Nouvelles; réseau CBS.
6.30—Le joyeux chez-nous; colonne sportive.
7.00—Réseau CBS.
7.45—"Blues".
8.00—Réseau CBS; salons de beauté.
8.30—Réseau CBS.
9.00—Concert BBC.
9.30—Acte policier.
10.00—"La famille d'en face".
10.15—Quatuor; les Commèreurs.
10.45—George's Buffalodians.

WTIC—HARTFORD—1060-282.8
6.15—Fanfare Durham.
6.30—Orchestre Diamond.
7.00—Ilima Islanders; Mkie Hanapi.
7.10—Résultats du baseball.
7.15—Moments musicaux (NBC)
7.30—Les Horlogers.
7.45—Hank Keen et ses Connecticut Hillbillies.
8.00—Bobby Jones (NBC)
8.15—"Echos de la Sylve", par Mildred Godfrey Hall.
8.30—Orchestre Mobiloil (NBC)
9.00—Jesse Crawford, organiste.
9.30—Heure Palmolive (NBC)
10.30—Notes sportives (NBC)
11.00—Pronostics; bulletins.
11.05—Merry Madcaps; Norman Cloutier, dir.

WOR—NEWARK—710-422
6.00—L'oncle Don; causerie sportive.
7.00—As sportifs; chantres de Canterbury.
7.00—As sportifs; orchestre de salon.
7.45—Musiciens Bernie Phoenix.
8.00—Heure Bond Sunshine.
8.30—Entertainers.
9.00—Beatrice Fairfax; orchestre.
9.30—Echos de la rampe.
10.00—Orchestre Kraft; Roy Smeck.
10.45—Globe Trotter.
11.00—Herbert Serenaders; rayons de lune.

WABC—NEW-YORK—860-349
(Réseau Columbia)
6.00—Bill Schudt.
6.20—Orchestre Winegar's Barn.
6.45—Club criminalogiste.
7.00—Kate Smith.
7.30—Evangeline Adams.
7.45—Quart d'heure Camel.
8.00—Fanfare Arthur Pryor.
8.15—Programme Barbasol.
8.30—Chanteurs rythmiques.
9.00—Train rapide Gold Medal.
9.30—Arabesque.
10.00—Personnalités "Vitalité".
10.15—Intermèdes symphoniques.
10.30—Programme McAleer; orchestre Lanin.
10.45—Quatuor nègre; orchestre Tremaine.
11.30—Orchestre Osborne.
12.00—Organiste; orchestre St-Moritz.

WEAF—NEW-YORK—680-454
(Réseau NBC)
6.00—Musique en dinant.
6.30—Extraits du théâtre.
7.00—La science parle.
7.15—Programme Boscul; Mme Alda.
7.30—Gene Austin.
7.45—"Back of Washington News".
8.00—Bobby Jones, causerie de golf.
8.15—Programme R. C. A.
8.30—Concert Mobiloil.
9.00—Programme de l'Assoc. Electrique.
9.30—Heure Palmolive; orchestre Haenschen.
10.30—Programme Coca Cola; orchestre à cordes.
11.00—Nouvelles; Nellie Revell.
11.15—Orchestre Lopez.
12.00—Identification.
12.30—Orchestre Palais d'or.

WJZ—NEW-YORK—760-394
(Réseau NBC)
6.00—Orchestre Ballew.
6.30—Dramatic Skit.
6.45—Literary Digest; Lowell Thomas.
7.00—Amos 'n' Andy.
7.15—Caravane du fantôme.
7.30—Phil Cook.
7.45—Robert M. Ripley.
8.00—Aventures.
8.30—Lew White, organiste.
9.00—"First Nighter".
9.30—Sinfonietta.
10.00—Spéciaux.
10.30—Clara, Lu et Em.
10.45—Poèmes.
11.00—Musique de rêverie.
11.30—Chansons de son pays.
12.00—Orchestre Kemp.
12.30—Orchestre Verne Buck.

Le poids de bébé est-il normal?

Il y a des chances pour qu'il ne le soit pas si votre enfant souffre de dérangement d'estomac ou si sa digestion est mauvaise. C'est à la maman de voir à ce que son enfant soit régulier, afin de le protéger contre les maladies possibles.

Les Tablettes Baby's Own sont un laxatif doux — une protection et un remède contre rhumes, fièvre, indigestion, etc. Facilitent la dentition. 25 cents la boîte chez tous les pharmaciens.

F180

TABLETTES "BABY'S OWN" (Dr. Williams)

St-Louis de Nédelec, Qué.

Notre paroisse vient d'être favorisée de la présence de Son Excellence Mgr Rhéaume, notre vénéré évêque, qui est venu conférer l'ordination sacerdotale à l'un de nos enfants, le premier prêtre dans notre jeune paroisse agricole. Ce nouveau lévite, M. l'abbé Clovis Perron, frère du R. F. Clément Perron, O.M.I., de l'Ouest canadien, est le fils de l'une de nos plus honorables familles pionnières de cette paroisse, M. et Mme Narcisse Perron. A cette occasion le village était pavoisé et les résidences décorées des couleurs nationales, papales et des drapeaux du Sacré-Coeur flottaient aussi sur plusieurs maisons de nos méritants campagnards. La cérémonie de l'ordination et la messe pontificale commencèrent à neuf heures et demi pour se terminer à midi. Le choeur de chant, sous la direction de M. Albert Perron, cousin de l'ordonné, exécuta une messe solennelle harmonisée. Nous avions en plus des membres de notre chorale les visiteurs suivants, le Dr Beauséjour, de Témiscamingue, MM. Bégin, agronome de Ville-Marie, Jules Ranger, de Haileybury, MM. L.-P. Bouchard et Joseph Perron, propagandistes du "Droit", J. Lajeunesse, comptable de Haileybury.

Au choeur nous remarquions les membres du clergé suivants: R. P. Beaudry, O.M.I., de Montréal, missionnaires chez les Indiens de la région succédant au R. P. Evan, O.M.I., décédé. MM. les abbés L.-Z. Moreau, ancien curé, Morency, curé actuel, Gauvin, curé de Lorrainville, Montet, curé de St-Bruno de Guigues, St-Louis, curé de St-Eugène de Guigues, Jobin, curé de Guerin, Moreau, curé de Penwood, du Manitoba, Lagrevole, curé de Témiscamingue-Nord, Lecompte, curé de Fugerville, Leroux, curé de Latulippe, Bourbeau, chancelier du diocèse de Haileybury, Whissel, curé de Uno Park, Lafontaine, secrétaire de Son Excellence Monseigneur l'Evêque.

Dans la nef les parents et toute la famille du nouveau lévite, deux religieuses des SS. Grises de l'horphelinat de Sudbury, Sr Fédéra Alywin et Sr Lewis, M. J.-E. Piché, député au provincial, C. Delhalle, propriétaire de l'hôtel des Quinze de Témiscamingue-Nord, Mlle Laura Maisonneuve, de Montréal, cousine de l'ordonné, et un grand nombre d'autres étrangers de plusieurs paroisses en plus de la paroisse toute entière. L'église pour la circonstance était revêtue de ses plus belles parures décorées par les dévouées religieuses Soeurs de l'Assomption. Sa Grandeur Mgr fit son entrée solennelle précédé des membres du clergé et des enfants de choeur. Son Excellence était assistée des prêtres d'honneur, les abbés Gauvin, curé de Lorrainville, et Montet, curé de St-Bruno de Guigues. Prêtres assistants les abbés Lagrevale et Jobin, curés; prêtre cérémoniaire, l'abbé Lafontaine, secrétaire de Son Excellence.

Son Excellence à la fin de la cérémonie, avant que l'on entonne le Te Deum, donna un sermon approprié à la circonstance.

Après la cérémonie, le nouvel élu du Seigneur donna sa première bénédiction à son père et à sa mère, vénérés pionniers, à ses frères et ses soeurs, à tous ses parents et à la paroisse toute entière aussi bien qu'aux nombreux étrangers accourus de toutes les parties du diocèse. Le soir à sept heures il y eut chant solennel et bénédiction du Très-Saint Sacrement présidés par le nouveau prêtre M. l'abbé Clovis Perron.

◆

Il n'est pas trop tôt pour acheter les opuscules nécessaires au "mois du Sacré-Coeur". Faites une visite à la librairie du Droit.

SPORT

LE CROQUET LOCAL

Résultat des parties de croquet jouées dans la ligue du district:—

1re PARTIE

Eastview contre	Val Tétreau
A. Goneau	A. Lafrance
J. Pilon	H. Lafrance

Gagnée par le club Val Tétreault.

2e PARTIE

Eastview	Val Tétreau
E. Robert	R. Lafrance
R. Goneau	A. Meilleur

Gagnée par le club Eastview.

3e PARTIE

Eastview	Val Tétreau
M. Madore	D. Lafrance
E. Spénard	M. Fournier

Gagnée par le club Val Tétreau soit 2 à 1 pour le club Val Tétreau.

Arbitre: A. Grenon.

Juge du jeu: Jules Jobin.

Prochaine partie: Vendredi soir le club Montagnard visite St-Charles.

AUTRES JOUTES

1re PARTIE

Val Tétreau	Montagnard
H. Lafrance	A. Savary
A. Lafrance	A. Morin

Gagnée par le club Val Tétreau.

2e PARTIE

Val Tétreau	Montagnard
R. Lafrance	P. Favreau
A. Meilleur	H. Proulx

Gagnée par le club Montagnard.

3e PARTIE

Val Tétreau	Montagnard
D. Lafrance	Jules Jobin
M. Fournier	R. Thérien

Gagnée par le club Montagnard soit 2 à 1 pour le club Montagnard.

Arbitres: R. Lortie et R. Savary.

Juges du jeu: A. Vanquette et J. Pilon.

LES COURSES AU PARC BELMONT

BALKO TRIOMPHE DE Mr. SPONGE ET THE BEASEL DANS LE HANDICAP SPEED. — MADIOLO GAGNE.

NEW-YORK. — Voici les résultats des courses de mardi à Belmont:

Première Course

1—Never Fade, Renick, 7 à 1, 3-1, 7-5. 2—The Heathen, Nertney, 3 à 1, au pair, 1-2. 3—Condescend, McAtee, 4 à 1, 7-5, 7-10. Temps, 1.22 2-5 pour sept furlongs.

Deuxième Course

1—Madiola, G.-H. Bostwick, 11 à 10, 1-3, 1-6. 2—Spinner, G. Smoot, 3 à 1, 8-5, 2-5. 3—Young Prince, Ball, 7 à 5, 1-2, 1-4. Temps, 3.56 pour deux milles.

Troisième Course

1—Laughing Queen, Steffen, 11 à 5, 2-5, xx. 2—Zonda, Remillard, 3 à 5, 1-4, xx. 3—Emancipate, Walls, 3 à 5, xx, xx. Temps, 54 secondes 2-5 pour quatre furlongs et demi.

Quatrième Course

1—Balko, Workman, 3 à 1, 6-5, 3-5. 2—Mr. Sponge, M. Garner, 6 à 1, 5-2, 6-5. 3—The Beasel, Munden, 8 à 1, 3-1, 8-5. Temps, 1.04 2-5 pour cinq furlongs et demi.

Cinquième Course

1—Sun Meadow, 112, Schaefer, xx. Temps, 1.46 1-5 pour un mille.

Il n'y avait qu'un partant dans cette course.

Sun Beau, Mowris et Royal Falcon furent retirés.

Sixième Course

1—Sara Burdon, Catrone, 16 à 5, 6-5, 3-5. 2—Eastko, Malley, 8 à 1, 3-1, 8-5. 3—Dunfern, Kurtsinger, 15 à 1, 6-1, 3-1. Temps, 1.52 2-5 pour un mille et un furlongs.

25 ans de prêtrise

SCOTT, P.Q.—De grandes fêtes marqueront le 22 juillet prochain les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé J.-Emile Bernier, curé de St-Maxime de Scott. La population locale a tenu à célébrer dignement ce mémorable anniversaire de son pasteur et l'on est actuellement à organiser de magnifiques démonstrations.

LES PARTIES DES LIGUES MAJEURES

NEW-YORK ECRASE LES CHICAGO CUBS. — MACKS PASSENT LE BATON AUX TIGRES.

Voici les résultats des parties de mardi dans les grandes ligues:—

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie:—

Detroit	002 000 100	3	6	4
Philadelphie	002 000 55x	12	15	1

Batteries— Bridge, Hoyt et Grabowski, Hayworth; Earnshaw et Cochrane.

A Washington:—

Chicago	100 010 010	3	14	2
Washington	003 014 01x	9	10	1

Batteries— Caraway et Tate; Crowder et Spencer.

Cleveland à New-York, pluie.

St-Louis à Boston, pluie.

LIGUE NATIONALE

A Cricago:—

New-York	240 010 111	10	18	0
Chicago	010 000 010	2	8	0

Batteries: Morrell et Hogan; Sweetland, Baecht, Teachout et Hartnett.

A Cincinnati:—

Boston	000 000 011	2	5	2
Cincinnati	010 410 10x	7	13	0

Batteries: Moss, McAfee et Bool; Frey et Sukeforth.

A Pittsburg:—

Philadelphie	100 030 021	7	9	0
Pittsburg	000 210 000	3	9	1

Batteries: Dudley, Watt, J. Elliott et Davis; Brane et Grace, Phillips.

A St-Louis:—

Brooklyn	103 000 100	5	12	4
St-Louis	300 130 01x	8	18	0

Batteries: Luque, Heimach, Clarc, Moore, Mattingly, Quinn et Lopez; Haines, Stout et Mancuso.

LES ROAMERS ONT GAGNÉ CE DUEL

LANDYMORE DONNE UNE BELLE PERFORMANCE SUR LE TAS DE BOUE.

Les Roamers ont enregistré une victoire de 7 à 0 sur les Sénateurs, dans une partie de la ligue junior jouée mardi soir.

Landymore lança une belle partie pour les vainqueurs, car non seulement contint-il l'ennemi à quelques coups mais il éventa 15 des 23 frappeurs qui se présentèrent.

Pendant ce temps ses coéquipiers tapèrent onze coups opportuns.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	Moy.
LaSalle	3	0	.1000
Primrose	2	1	.667
Roamers	2	1	.667
Glebe	1	3	.250
Burghs	0	3	.000

LE CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.
Philadelphie	35	11	.761
Washington	31	17	.646
New-York	25	20	.556
Cleveland	25	22	.532
Chicago	18	28	.391
St-Louis	16	26	.381
Boston	17	29	.370
Détroit	19	33	.365

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.
St-Louis	30	13	.698
New-York	26	18	.591
Chicago	25	19	.568
Boston	22	23	.489
Brooklyn	22	25	.468
Philadelphie	22	24	.455
Pittsburgh	20	25	.444
Cincinnati	15	33	.312

L. INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.
Newark	30	22	.571
Montréal	27	23	.540
Rochester	26	23	.531
Baltimore	30	26	.536
Toronto	26	26	.500
Jersey-City	27	30	.474
Buffalo	25	28	.472
Reading	19	32	.373

Religieuse décédée

QUEBEC. — Dans la soixante-douzième année de son âge et dans la cinquante et unième de sa vie religieuse, est décédée récemment au couvent de Sillery la R. Sr St-Octave (née Marie-Louise Gingras). La plus grande partie de la vie de la défunte a été consacrée à l'enseignement.

ÉTAIT FAIBLE ET ÉPUISÉE

Pouvait difficilement faire son ouvrage

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix 50 cents la boîte

Mme Edward A. Allen, Bezanson, Alta, écrit: "Je désire vous faire savoir le grand bien que me firent les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs. J'avais une santé délabrée et j'étais si faible que je pouvais difficilement faire mon ouvrage, de fait il me fallait me coucher l'après-midi une heure ou plus. Je vis vos pilules dans une pharmacie et en emportai une boîte chez moi. Je fus enchantée du renouvellement de ma vigueur. Je les ai recommandées à une voisine et je suis certaine qu'elles lui feront du bien."

En vente en toutes les pharmacies et tous les magasins généraux ou adressés directement par la poste contre réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

VIF!

UNE NOUVELLE DEUXIEME VITESSE SILENCIEUSE contrôle l'accélération rapide qui résulte de la puissance surabondante du NOUVEL OLDSMOBILE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

BEACH MOTORS LIMITED
Angle des rues Bank et Catherine, Ottawa
EARLE SLEIGH & CARRIAGE CO. — Wakefield, P. Q.
E. BELISLE & CIE — Clarence Creek, Ont.
D. TESSIER — Plantagenet, Ont.

LES RÉSULTATS A LONG BRANCH

BOYS HOWDY PORTE LES COULEURS DE HATCH A LA VICTOIRE DANS LE PRIX HUMBER.

TORONTO— Voici les résultats des courses de mardi au champ local:

Première Course

1— Margie Moon, Mann, $41.90, 13.60, 8.25. 2— Fitzgold, Phillips, $4.00, 3.50. 3— Diadem, Riley, $6.15. Temps, 1.06 3-5 pour cinq furlongs.

Deuxième Course

1— Moden, Madeley, $21.30, 9.20, 5.45. 2— Collar Victoria. 3— Freethinker, Pallard, $4.25. Temps, 1.19 3-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1— Hazel Gumberts, Madeley, $25.25, 10.40, 6.15. 2— Tewsenelda, Fator, $6.10, 3.95. 3— Fair Jack, Ralls, $5.70. Temps, 1.18 2-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1— Allanah, Louman, $14.40, 6.00, 4.15. 2— Florida Gold, Moore, $11.35, 5.65. 3— Scotland, Mann, $3.90. Temps, 1.16 3-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1— Boys Howdy, Riley, $3.15, 2.50, 2.60. 2— Wrackell, Louman, $24.80, 7.60. 3— Montanaro, Madley, $2.60. Temps, 1.48 1-5 pour un mille et 70 verges.

Sixième Course

1— Izetta, Magner, $32.25, 9.05, 7.35. 2— Uppity, Madeley, $3.30, 3.15. 3— Daddy Nelson, Adams, $7.00. Temps, 1.49 3-5 pour un mille et 70 verges.

Septième Course

1— Fair Jean Ralls, $12.60, 6.95, 3.00. 2— Nick Cullop, Moore, $3.90, 2.90. 3— Little Scout, Mann, $2.90. Temps, 1.50 pour un mille et 70 verges.

DÉCÈS DU JEUNE BOBBY BOUCHER

LE FAMEUX ATHLETE SUCCOMBE APRES UNE LONGUE MALADIE. — REGRETS GENERAUX.

Bobby Boucher, fils de feu Tom Boucher, est décédé mardi soir à l'hôpital municipal, à la suite d'une longue maladie. Il était le frère de Georges, Frankie et Billy, fameux joueurs de hockey, et de Carl et Joe d'Ottawa. Bobby joua pour Vancouver, Edmonton, Canadien, Québec et Newark, prenant sa retraite au début de 1930.

Il laisse, en plus de ses frères, son épouse, née Kay Wilson, et sa fillette Virginie.

Les sympathies de l'élément sportif sont acquises à la famille du défunt.

DALHOUSIE STA., Qué.

9 juin, 1931.

TRES CHIC MARIAGE.

Dernièrement avait lieu dans l'eglise de St-Télesphore, le mariage grandiose de Mlle Berthe Sauvé, fille de M. et Mme Elie Sauvé à M. Rigobert Tessier, agent de la Caisse Nationale d'Economie, de Montréal, fils de M. et Mme Dalma Tessier, de Pantagenet, Ont., M. Tessier servait de témoin à son fils et M. Sauvé à sa fille. Les filles d'honneur étaient Mlles Marie-Paul Tessier et Ida Royon. La mariée portait pour la circonstance une magnifique robe de dentelle beige avec chapeau de même nuance, au cou elle portait une martre de roche très riche. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L. Aunais, qui célébra pour les époux une grand'messe solennelle chantée par les Enfants de Marie. A l'offertoire M. Oscar Ranger exécuta avec âme l'Ave Maria de Gounod. Après la cérémonie les mariés et leur suite de parents et amis partirent en 15 automobiles prendre le vin chez le père de la mariée. L'on présenta une adresse de félicitations et de bons souhaits aux nouveaux époux. A 9 heures l'heureux couple fut reçu avec beaucoup de splendeurs chez leurs amis les frères Rangers hôtelliers, de là, en automobile, il firent route pour Plantagenet chez le père du marié, où ils ont eu un très beau banquet. Après quoi ils partirent pour un voyage de noces à Boston. A leur retour ils iront demeurer quelques mois au Témiscamingue, où il ont pris domicile à St-Bruno de Guigues. A l'heureux couple, nos félicitations et nos voeux de bonheur.

Les Eruptions me Défiguraient

Les maux de dos, l'indigestion, les maux de tête disparaissent aussi grâce aux "FRUIT-A-TIVES"

"Je souffris d'éruptions qui démangeaient horriblement, aussi de laides pustules. Une amie me conseilla "Sootha-Salva". Il mit fin tout de suite à la démangeaison. L'éruption ne tarda pas à disparaître. Il en fut de même des pustules. Ma peau est claire maintenant". —Mme E. R. Morrill, Lanark, Ont.

"Sootha-Salva" fut découvert par le médecin qui produisit "Fruit-a-tives". En toutes les pharmacies, 50c. Si vous n'êtes pas satisfait, les producteurs vous rembourseront votre argent. Procurez-vous-le aujourd'hui. S.-44.

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine.

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés quand ils ne s'aiment plus.

Cuticura

ONGUENT—Pur, apaisant et cicatrisant, il bannit promptement les taches et affections démangeantes de la peau.
SAVON—Pur et odoriférant, il transmet à la peau la santé en même temps que la propreté.
TALC—Pur et velouté, il adoucit et rafraîchit la peau.

En vente partout. Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Crème à barbe 35c. Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Co., Ltd., Montréal. Essayez la nouvelle Crème à Barbe Cuticura.

LORSQUE LE PRIX IMPORTE

LE DOMINION ENDURANCE

LORSQUE le prix importe . . . il est inutile d'acheter un des pneus à prix coupés, qui ne jouissent pas de l'appui et du service d'une compagnie réputable. Achetez le Dominion Endurance fait, vendu et servi par la plus ancienne organisation de caoutchouc du Canada, qui a des dépositaires partout.

Le Dominion Endurance est un pneu à bas prix—bien qu'il soit fait avec des matériaux caractérisés par les standards de la qualité Dominion.

Voulez-vous garder vos frais de pneus à un minimum absolu, achetez l'Endurance . . . c'est le plus beau pneu qui puisse se faire pour se vendre à un prix aussi bas.

Les dépositaires Dominion vous vendront des Pneus et des Chambres à Air Dominion et ils vous donneront un bon service. Quand vous achèterez, achetez la qualité Dominion.

Une Autre Raison Pour Laquelle
ON RECHERCHE TANT LES
DOMINION TIRES
Sceau de Force

DT-4F

FORCE FORCE FORCE

Finance—Commerce

Les sombres perspectives de la moisson

Les rapports télégraphiques de l'ouest révèlent une situation critique. — Sécheresse alarmante.

EN SASKATCHEWAN

Les perspectives d'une bonne récolte de blé dans la province de la Saskatchewan sont loin d'être rassurantes, dit un rapport de l'Office fédéral de la statistique, dans une étude sur la situation de la moisson dans l'ouest canadien. La condition du blé dans cette province, ajoute le rapport, est aussi mauvaise qu'elle l'était à l'époque de la grande gelée de 1917. En Alberta, les perspectives de la récolte sont moins rassurantes qu'elles l'étaient en 1910, lors de la sécheresse et de la gelée.

Un rapport télégraphique sur la condition du blé dans l'ouest canadien précise davantage et déclare que depuis le 31 mai, la moisson du blé dans les prairies a été plus endommagée qu'améliorée, exception faite de quelques zones du Manitoba et de l'Alberta.

La statistique fournit quelques comparaisons de la condition actuelle avec celle de l'an dernier en date du 31 mai. Ces comparaisons sont basées sur la moyenne de 100, qui est le rendement moyen de la moisson:

POUR TOUT LE CANADA

Blé d'automne, 97-91;
Blé du printemps, 80-97;
Blé en général, 81-97;
Avoine, 88-95,
Orge, 85-87;
Seigle d'automne, 72-95;
Seigle de printemps, 86-93;
Seigle en général, 76-95;
Pois, 98-102;
Grains mélangés, 99-102;
Foin et trèfle, 98-98;
Alfala, 100-99;
Pâturage, 97-99.

POUR LES PRAIRIES

Manitoba

Blé, 89-93;
Avoine, 87-89;
Orge, 86-95;
Seigle, 87-95;

Saskatchewan

Blé, 77-97;
Avine, 76-92;
Orge, 77-97;
Seigle, 70-95;

Alberta

Blé, 84-98;
Avoine, 85-90;
Orge, 87-96;
Seigle, 83-95.

La température, au cours de la dernière semaine, a soulagé en quelque sorte la sécheresse qui sévissait dans le nord du Manitoba et dans les régions du sud et du nord de l'Alberta, mais elle a aggravé la situation de la moisson dans la grande zone du blé qui s'étend de Brandon, Manitoba, jusqu'au pied des montagnes, en passant par les terres les plus productives de la Saskatchewan et du centre de l'Alberta.

Dans le sud-ouest du Manitoba, ajoute le rapport télégraphique, la sécheresse est plus forte, mais une bonne pluie forte en assurerait encore une moyenne récolte.

En Saskatchewan, les récoltes de blé des régions les plus affectées par la chaleur sont perdues à tout jamais. Les sauterelles ont déjà exercé leurs ravages dans cette zone. Le pâturage et l'eau pour les animaux y deviennent rares. Dans le nord de la Saskatchewan, les prévisions sont meilleures. La condition dans le Manitoba est la même qu'en Alberta. Il y a amélioration dans le sud de cette province, tandis que le centre souffre de sécheresse. La zone de la Rivière de la Paix est en excellente condition.

Un livre

Un roman sur la bourse vient de paraître. Il s'intitule "L'Autre... Guerre" par Jehan Maria. Le thème est d'actualite et pourrait servir de documentation aussi bien que de directive.

Le livre est une étude psychologique du spéculateur. On le voit à la bourse lorsque les valeurs montent sans effort, on le voit de même lorsque les valeurs baissent, engloutissant sa fortune dans le jeu dangereux. L'on comprend alors qu'il est le jouet de son ambition personnelle qui ne connait pas de bornes.

L'auteur de ce livre dédie son ouvrage "au grand nombre de gens qui pris de vertige, ont été entrainés dans le tourbillon des récents désastres de la bourse. Les conseils devront trouver échos favorable chez ceux qui sont susceptibles de profiter des leçons du passé".

Ce roman, à lecture facile et intéressante, a aussi une portée pratique. Le public trouvera une source de renseignements utiles dans ce récit tragique, car il est rare que l'on connaisse véritablement la psychologie du spéculateur, chose que l'on ne voit pas dans les comptes rendus de bourse ou études industrielles Nul doute que ce roman sur la bourse ne soit très connu à date et qu'il ne soit déjà très lu.

H. G.

Statis. Céréales Hebdomadaires

Fournies au "Droit" par la maison E. J. Bawlf Company, Limited, 11, rue Jordan, Toronto, le 8 juin 1931.

	Cette semaine	Semaine dernière	Cette sem. l'an dernier
Visibles Canadiens:			
Blé	66,129,000	68,564,000	84,354,000
Avoine	5,579,000	5,726,000	5,731,000
Orge	11,822,000	12,550,000	18,028,000
Seigle	10,843,000	10,724,000	6,673,000
Visibles des Etats-Unis:			
Blé	194,329,000	193,514,000	114,483,000
Mais	10,096,000	11,412,000	10,266,000
Avoine	8,339,000	9,439,000	12,644,000
Seigle	9,722,000	9,822,000	12,155,000
Orge	4,285,000	4,570,000	5,278,000
Envois du Continent nord:			
Blé	9,850,000	7,450,000	5,675,000
Mais	20,000	20,000	40,000
Avoine	820,000	480,000	82,000
Orge	1,893,000	1,743,000	19,000
Seigle	362,000	206,000	50,000
Envois mondiaux:			
Blé	19,264,000	15,390,000	11,110,000
Mais	8,328,000	5,612,000	3,516,000
Avoine	2,309,000	1,734,000	1,566,000
Orge	3,810,000	3,568,000	1,226,000

Obligations du gouvernement

Fournies au "Droit" par la maison H.-C. Monk et Cie, banquiers en placements, 75, rue Sparks, Ottawa, le 10 juin 1931.

	%	Année	Offre	Dem.	Rend. %
Prêts de Guerre	5	31	100.25	100.75	2.76
Bons renouvellés	5½	32	102.50	103.00	3.36
Bons de la Victoire	5½	33	104.75	105.25	3.30
Bons de la Victoire	5½	34	104.75	105.25	3.87
Prêts de Guerre	5	37	107.75	108.25	3.45
Bons de la Victoire	5½	37	111.50	112.00	3.43
Bons à échéance	4½	40	101.75	102.35	4.24
Bons à échéance	5	43	106.25	106.75	4.30
Bons à échéance	4½	44	101.85	102.35	4.30
Bons à échéance	4½	46	102.00	102.50	4.27
Bons de Conversion	4½	56	101.50	102.00	4.32
Bons de Conversion	4½	57	102.50	103.00	4.36
Bons de Conversion	4½	58	104.25	104.75	4.30
Bons de Conversion	4½	59	104.25	104.75	4.38
Bons du C. N. R.	4½	54	101.00	102.00	4.36
Bons du C. N. R.	5	54	106.00	106.75	4.53
Bons du C. N. R.	4½	57	101.00	102.00	4.37
Bons du C. N. R.	4½	68	101.00	102.00	4.36
Bons du C. N. R.	6	69	100.25	107.25	4.60
Bons du C. N. R.	5	70	106.25	107.25	4.60

FERMETURE D'AUJOURD'HUI

Cotes fournies au "Droit" par la maison Geoffrion & Cie., 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	DERNIERES VENTES
Allegheny Corp.	5⅞
Allis-Chalmers	23¾
American Can Co.	103⅛
Allied Chemical	120¼
Am. Tel. & Tel.	168
Amer. W. Works	45
Anaconda Copper	22⅜
Atchison	148¾
Auburn	167
Baltimore & Ohio	52
Bethlehem Steel	44¾
Borden Milk	55
Canada Dry	43
Canadian Pacific	26¾
Case Threshing	75⅛
Chrysler Corpn	16⅞
Coca-Cola	141
Columbia Gas	27
Com. Solv. Corp.	13⅛
Com. Southern	8⅛
Continental Can	47⅝
Consolidated Gas	93
Corn Products	63½
Dupont	81
Fox Film	17⅝
General Electric	40⅜
General Motors	35⅞
Goodyear Tire	36
Granby Mining	11
Houston Oil	46¼
Hudson Motors	13⅛
Intern. Harv.	42¼
Intern. Nickel	12¼
Inter. Tel. & Tel.	25¾
Kenn. Copper	13¾
Loew's Theatre	42
Montgom. Ward	18¾
Nat. Dairy Prod.	31⅞
Nat. Power & Lgt	24⅝
N.-York Central	84½
North American	64⅝
Paramount Publix	22⅞
Pennsylvania Ry	47½
Public Ser. Corp.	80⅝
Pullman	34
Radio Corpn	16⅛
Radio Keith	13½
Sears Roebuck	51¾
Southern Pacific	76⅞
Standard Brands	17⅛
Stand. Oil N.J.	35
Stand. Oil N.Y.	16
Studebaker	17¾
Texas Gulf	32½
T. Roller Bear. Co.	35¼
United Corp.	23⅛
United Carbide	48½
U. S. Steel	91¼
Vanadium Steel	30⅞
Warner Bros.	7
Westinghouse	66
Woolworth Co.	69¾
Worthington Pump	47

L'argent à demende est à 1½ pour cent.

Affaires à 10½ heures: 200,000; à midi: 600,000; à 1 heure: 900,000; à 2 heures: 1,200,000 titres.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Transactions à 3 h.

Cotes fournies par Hughson Bros., Edifice de l'Ottawa Electric, 54 rue Sparks, Ottawa, Ont.

Ajax Oil	1.15
Amulet	.19
Arno	3¾
Base M.	90
Clericy	3
Dome	11.50
Howey Gold	24
Holl. Cons.	7.00
Int. Nickel	12.00
Kirkland L.	63
Lake Shore	26.00
McIntyre	22.10
Mining Corp.	1.90
Newbec	3 3
Noranda	17.00
Sherritt	50
Teck Hughes	6.90
Vipond Con.	.70
Wright Hargreaves	2.90
HORS-LISTE	
Abana	.08
Big Missouri	24¼
B. A. Oil	9.90
Falconbridge	.95
Home Oil	.58
Hudson Bay	3.60
Imperial Oil	11.75
Int. Petrol	10.25
Ventures	.50
HUILES	
A. P. Consolidated	11½ Bid

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Canadien National pour la semaine finissant le 7 juin, 1931, s'élèvent à $3,307,355 comparativement à $4,291,410 pour la même période d'il y a un an, soit une diminution de $984,055.

BOURSE DE MONTREAL

	Dernières ventes
Bell Telephone	137
Brazilian	16¼
B. C. Power "A"	34½
Build. Products	18¾
Can. Bronze	21
Can. Car	11⅞
Can. Car Priv.	19
Canada Cement	10
Can. Foundries	10
C. Pow and Pap.	50
Can. Wire "B"	21
Chas Gurd	23
Dom. Bridge	29½
Dominion Steel	3
Ham. Bridge	9½
Int. Nickel	12
McColl-Frontenac	11
Montreal Power	42¾
Nat. Breweries	26
Nat. Steel Car	21
Power Corp.	42
Price Bros	27⅞
Quebec Power	34¼
Shawinigan	38¼
Smelters	84
South. C. Pow	23
Steel Co. of Can.	26½
Steel Co. of C. pr	30¼
Win. Electric	10¾
BANQUE	
Royale	236½

CURB DE MONTREAL

	Dernières ventes
Beauharnois	3½
Dom. Engineer.	20
Imp. Tobacco	9¼
Int. Utilities "A"	33⅛
Int. Utilities "B"	6
Walker Hiram	5
MINES	
Noranda	17.40
Siscoe	45
HUILES	
B. A. Oil	10
Imp. Oil	11¾
Internat. Petr.	10¼

LES GRAINS

BAISSE DES PRIX PAR SUITE DE L'AMELIORATION DE LA TEMPERATURE.

WINNIPEG, Man., 9 juin: — Le retour de la chaleur et de la température favorable aux prairies ont eut pour résultat de baisser les valeurs au marché des céréales de Winnipeg de 1¼ à 1⅝ centin le boisseau.

L'activité était très restreinte aujourd'hui. L'exportation pour la journée s'élevait à 100,000 boisseaux de blé.

Les options se lisent comme suit:

BLE	OUV.	FERM.
Juil.	$0.61⅜-0.61	$0.60⅝
Oct.	0.63¼-0.62⅝	0.62¾-0.62⅝
Déc.	0.64⅜-0.64	0.63⅝
AVOINE		
Juil.	$0.29⅜-0.29¼	$0.29⅜
Oct.	0.30⅝-0.30⅜	0.30¾
Déc.	....	0.31½
ORGE		
Juil.	$0.32½-0.32⅜	$0.32¼
Oct.	0.32 -0.32	0.32¾
Déc.	....	1.08
LIN		
Juil.	$1.03⅞	$1.04
Oct.	1.06	1.05¾
Déc.	....	1.08
SEIGLE		
Juil.	$0.35	$0.34⅞
Oct.	0.37	0.35½
Déc.	0.39	0.38⅞

PRIX AU COMPTANT:

Blé: — No 1 dur, 0.60⅝; no 1 nord, 0.60; no 2 nord, 0.56⅞; no 3 nord, 0.52; no 4, 0.47⅝; no 5, 0.45⅛; no 6, 0.40⅝; picotin, 0.40⅝; sur voie, 0.59⅞; no 1 dur, 0.63⅝; résidus, 0.50 la tonne.

Avoine: — No 2 c.w., 0.29⅛; no 3 c.w., 0.26⅛; ex no 1 picotin, 0.26⅛; no 1 picotin, 0.23⅞; no 2 picotin, 0.20⅛; rejet, 0.15⅜; sur voie, 0.28⅝.

Orge: — No 3 c.w., 0.32; no 4 c.w., 0.30½; no 5 c.w., 0.28½; no 6 c.w., 0.27½; sur voie, 0.31½.

Lin: — No 1 c.w., $1.03; no 2 c.w., 0.99; no 3 c.w., 0.91; rejeté, 0.91; sur voie, $1.03¼.

Seigle: — Rejeté, 2 c.w., 0.28⅞.

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 9 juin. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P.
Aujourd'hui	101.7	71.4	152.8
Hier	103.6	71.6	154.7
Il y a une semaine	92.7	64.5	141.1
Il y a un mois	116.6	82.8	169.7
Il y a un an	172.6	125.3	324.0
Il y a deux ans	210.0	134.9	234.7
Il y a trois ans	159.9	121.9	149.4
Max., 1931	140.2	106.2	203.9
Min., 1931	92.7	64.5	141.1
Max., 1930	202.4	141.6	281.3
Min., 1930	112.9	86.4	146.5
Max., 1929	252.8	167.8	353.1
Min., 1929	141.3	117.7	156.3

Ventes approximatives, 1,900,000 actions.

MOUVEMENT DE LA BOURSE

	Mardi	Lundi
Nombre de gains	225	331
Nombre de reculs	272	155
Valeurs stables	111	94
Total d'émissions	608	580

Nous achetons et vendons
TOUS LES TITRES MINIERS
Cotés au Montréal Curb.
Hughson Bros. & Co.
Membres du Montreal Curb Market.
Bourse des titres généraux et miniers.
Edifice Ottawa Electric
Queen 152 — Queen 153

Pourquoi léguer une maison hypothéquée? Une hypothèque sur votre maison est une triste affaire pour votre veuve. Pour une très légère prime ajoutée à l'intérêt sur votre hypothèque, la Crown Life à votre mort, libérera votre famille de l'encombrant fardeau, d'une hypothèque sur votre maison

Parlez-en avec le représentant de la Crown Life.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
CROWN LIFE
Succursale d'Ottawa: Edifice Booth
F. C. ARGUE, *Gérant* H. J. BOUDREAU, *Surintendent*
OTTAWA, ONTARIO

PRODUCTION AURIFÈRE

Le Canada a produit, en avril, 1929, les 9 pour cent de la production aurifère du monde entier durant ce mois. En avril, 1930, le Canada a produit les 10 pour cent, et en avril, 1931, les 12 pour cent. En avril, 1929 et 1930, le Canada détenait le troisième rang parmi les pays producteurs d'or du monde entier; en avril, 1931, il était au second rang.

La production aurifère du Canada est maintenant à $4,000,000 par mois.

PRODUITS DE LA FERME

LES PRIX DE GROS

MONTREAL, 10 juin:—Prix au comptant des céréales:

Blé commun, No 3	0.60
Blé commun, No 4	0.58
Orge No 3 c.w.	0.43
Orge No 4, c.w.	0.42
Orge No 5, c.w.	0.40
Avoine No 3, c.w.	0.36
Avoine No 1 picotin	0.34
Avoine No 2 picotin	0.32
Avoine, ramassis	0.18

Farine de blé du printemps:—

Première marque, le baril	$5.00
Deuxième marque, le baril	$4.40
Marque de boulangerie, le baril	$4.20

En baril, sac, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion, $3.30 à $3.40.

Qualité de choix en lots partiels, en barils, au marché: $3.80 à $3.90.

Farine blanche de mais, le baril, de $5.30 à $5.40.

ENGRAIS

Moulé blanche, extra	$25.25
Gru	$19.25 à $20.25
Son	$18.25 à $19.25

A la tonne, comprenant les sacs, sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Grains secs pour brasserie, $22.00 la tonne en détail.

Avoine roulée: sac de 90 lvs au détail, $2.30 à $2.40.

Foin pressé, No 2 extra de mil $15.00
Foin pressé, No 2 de mil . . 14.00
A la tonne. f. à b. No 3 de mil 11.00

LES VOLAILLES

Les prix aux marchands détaillants sont cotés comme suit à tant la livre:

	"A"	"B"
Poules à bouillir	24-31	23-28
Canetons	30	27
Canards	27	23
Oisons	28	24
Oies	27	23
Dindes à rôtir	36-40	33-37
Poulets à rôtir	33-36	30-33

LES OEUFS

Le marché des oeufs était ferme. Les oeufs au wagon se cotaient à 22 et 23 centins la douzaine pour extras; 18-19 pour premiers, 15 et 16 pour seconds. Les oeufs de la Colombie-Britannique se vendent avec prime d'un centin la douzaine. L'on cotait aux marchands détaillants:

	Boites	Libres
Qualité spéciale	28	26—27
Frais extras	26	24—25
Frais premiers	22	20—21
Frais seconds	20	18—19

Les arrivages hier s'élevaient 5,031 caisses, contre 4,852 la semaine précédente et 3,204 le jour correspondant de l'an dernier.

LE BEURRE

Le beurre se vendait généralement 20 1-2 centins la livre hier au marché de Montréal. Le ton du marché était encore relâché à cause du manque d'intérêt dans l'importation. Le beurre en tinette se vendait 23 centins et le beurre en moules, 24 centins. Les arrivages hier s'élevaient à 2,861 boites, contre 1,496 boites l'an dernier et 840 il y a un an, à même date.

LE FROMAGE

Le marché du fromage se cotait en moyenne de 11 1-4 centins la livre à 11 1-2 centins pour le fromage d'Ontario. Celui de Québec se vendait de 10 3-4 à 11 centins. Il arriva à Montréal hier un total de 6,997 boites de fromage, comparativement à 4,925 boites le même jour de la semaine précédente et 5,725 il y a un an à même date.

POMMES DE TERRE

Le marché des pommes de terre était le même. Les nouvelles sont cotées à $6.00 le 160 livres, qualité No 1, et $3.25 le 100 livres, qualité No 2. Les Montagnes Vertes du Nouveau Brunswick se vendent au wagon à 55 centins le 90 livres en lots ou le 80 livres en sacs. Sur voie, en petites quantités, elles se vendent à 70 centins le 80 livres. Les Montagnes Vertes de l'Ile du P.-E. se vendent 70 centins et les médiocres, de 50 à 55 centins, le 90 livres.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours fourni au "Droit" par le Service des Relations Etrangères de la banque Canadienne Nationale.

FERMETURE DU 9 JUIN 1931

CABLE MONNAIE	MONTREAL
NEW-YORK, dollar	5-32 à 3-16 prime
ANGLETERRE, livre, câble	4.87 3-8
ANGLETERRE, livre, chèque	4.87 1-8
FRANCE, franc	.0392 14
BELGIQUE, franc	.0279
BELGIQUE, belga	.1595
ITALIE, lire	.0524 3-8
ESPAGNE, peseta	.0485
SUISSE, franc	.1945
HOLLANDE, florin	.4050
NORVEGE, couronne	.2683
DANEMARK, couronne	.2883
SUEDE, courone	.2665
ALLEMAGNE, reichsmark	.2377
TCHECOSLOVAQUIE, couronne	.0297
GRECE, drachme	.0129 3-4
BRESIL, milreis	.0640
FINLANDE, mark	.0252 1-2
CHINE, dollar H. K.	.2350
POLOGNE, zloty	.1125
YOUGOSLAVIE, dinar	.0177
JAPON, yen	.4550
AUTRICHE, schilling	.1418
MEXIQUE, dollar	.3920
Taux d'intérêt à New-York	1½ %

BOURSE DE PARIS

PARIS, 10 juin. — Les prix étaient fermes à la Bourse de Paris aujourd'hui.

Les rentes trois pour cent sont cotées à 89 francs, 15 centimes. Les prêts cinq pour cent, 103 francs, 7 centimes.

Le change sur Londres est à 124 francs, 26 centimes 1-2. Le dollar était coté à 25 francs, 54 centimes.

ENCHÈRES RURALES

ST-PASCAL, Qué., 9 juin: — Un total de 500 boites de beurre a été vendu à Gunn Langlois, de Montréal, à raison de 19 3-4 centins la livre. Pas de fromage aujourd'hui.

Sudbury et la région

Premières bases d'une Association des Commissaires, posées par M. l'inspecteur Béchard. Pour le plus grand avantage des Ecoles Bilingues et leur avenir en Ontario. — Les Ecoles Séparées refusent de fournir leurs livres. — Naissance. — Rapport scolaire: négligence des parents.

ASSOCIATION DES COMMISSAIRES SCOLAIRES

SUDBURY, 9.— A une convention de plus de 75 commissaires des Ecoles Séparées Bilingues du district de Sudbury, tenue dimanche après-midi, dans la salle Ste-Anne, sous la présidence de M. J. E. Béchard, inspecteur, on a fait le premier pas vers la création d'une future Association des Commissaires des Ecoles Rurales.

M. l'inspecteur Béchard, qui avait convoqué cette convention, sous la présidence de M. F. A. Ricard exposa aux congressistes, dans une intéressante et très instructive conférence, les avantages de cette association, au point de vue de l'avancement du bilinguisme, et leur donna des conseils propres à assurer le progrès continu et le succès dans les classes.

Dans une brève revue de ses quatre années d'inspectorât dans le district, le conférencier constata un progrès notable: la première année, 60 candidats se présentèrent aux examens d'entrée bilingues, la seconde, 78 s'inscrivirent, et la troisième, ce nombre s'éleva à 150. La première année, 74 p. c. des élèves réussirent, la seconde 70 p. c., et la troisième, 80 p. c.

Mais d'autre part, déclara M. l'Inspecteur, les écoles rurales ne fournissent pas assez d'élèves qui complètent leurs études primaires. Nous comprenons bien les besoins des parents, en ces temps assez durs, mais ces derniers doivent être persuadés qu'ils donnent beaucoup a leurs enfants, en les faisant instruire, et les connaissances qu'ils auront acquises à l'école leur seront des plus utiles dans la vie, même s'ils sont agriculteurs. Dans toutes les classes de l'ordre social on doit être instruit, si on ne veut pas végéter, mais monter au premier rang, par le progrès et l'influence."

Le conférencier insista pour que les commissions scolaires n'hésitent pas à munir leur écoles du meilleur matériel et outillage possible, dans la certitude que l'argent ainsi placé rapportera cent pour cent, pour le plus grand avantage des enfants. "Car la condition du travail influe grandement sur les progrès de l'élève." Ainsi, l'hygiène de l'école, l'éclairage, l'aération, l'eau potable, sont autant de points à surveiller.

M. Béchard insista pour que les commissaires et les institutrices coopèrent ensemble, par la bonne entente, la confiance réciproque, la protection, pour l'avancement et la formation des élèves.

"Les commission scolaires, déclara M. l'Inspecteur, a tout intérêt à se fier, dans l'engagement des institutrices, sur les conseils et les rapports des inspecteurs, et pour ce, elles doivent avoir à coeur de s'assurer les services des institutrices compétentes et bien qualifiées.

Mais une des conditions essentielles de tout progrès dans les classes, sans laquelle tous les efforts des institutrices, des commissaires et de l'inspecteur sont inutiles et infructueux, c'est l'assistance à l'école. On manque la classe sans prétexte et les parents, à ce sujet, ne font pas toujours leurs devoirs.

Un double désavantage en résulte. D'abord, le progrès de toute classe est retardé pour les absents auxquels on doit redire, à leur retour, ce que les autres savent déjà. Ensuite, il y a une réduction dans l'octroi du gouvernement qui se fait sur la base de l'assistance à l'école.

Au contraire, si les parents ont à coeur de ne pas faire manquer de classe à leurs enfants, et la commission scolaire coopérant avec les institutrices, nos écoles feront du progrès, et pourront être inscrites, dans les régistres de la province, au premier rang."

M. F. A. Ricard, de la commission scolaire de Sudbury, félicita M. Béchard de cette initiative d'un congrès lui rendit un éloquent témoignage pour son dévouement et son bon travail: "Intimement mêlé aux affaires scolaires, je connais M. Béchard, j'apprécie son travail, et je puis témoigner qu'il n'a rien de plus à coeur que de placer son district scolaire bilingue au premier, parmi tous ceux de la province. Et d'autre part, ce perfectionnement, ce succès que convoite M. Béchard intéresse immensément l'avenir de nos écoles bilingues et le perfectionnement des statuts des Ecoles Séparées.

Le présent régime est simplement à l'essai, et si le gouvernement se rendait compte que nos écoles sont rieures et ne remportent pas de succès, n'accusent aucun progrès, nous serions exposés à voir atténuer les avantages que nous avons, actuellement. Et d'autres part, si nos écoles bilingues se classent premières par leur progrès, si nos élèves donnent des résultats égaux et même supérieurs à ceux de n'importe quelle école, cette constatation inclinera le Ministère de l'Instruction Publique à faire passer des lois nous assurant de l'avenir de nos écoles et même à améliorer encore les avantages du présent régime."

Après avoir donné aux commissaires certains avis d'ordre technique, et avoir répondu à leurs questions, M. Béchard exprima l'espoir que l'on pourrait encore, l'an prochain, convoquer une semblable convention, qui, en instruisant mieux les commissaires de leur devoirs, leur permettra de travailler pour le plus grand avantage de leurs enfants et le meilleur rendement de l'argent dépensé pour l'éducation.

LA COMMISSION REFUSE

A sa réunion régulière de lundi soir, la commission des Ecoles Séparées a adopté une motion à l'effet d'avertir la municipalité, en réponse à une lettre reçue du secrétaire, demandant les livres de la commission, pour l'audition générale entreprise, que " la Commission des Ecoles Séparées refusait absolument à la municipalité l'accès à ses livres et le droit de les auditer, et se déclarait prête à fournir d'autre part tous les renseignements nécessaires à ce travail."

NAISSANCE

M. et Mme Omer Brulé sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance, le 7 juin, d'un bébé baptisé le même jour, sous les noms de JeanLouis-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme F. X. Bradley, grands-parents de l'enfant.

RAPPORT SCOLAIRE

D'après le rapport présenté à la commission des Ecoles Séparées, 1358 élèves ont été, en moyenne, enregistrés pour le mois de mai. L'assistance quotidienne moyenne a été de 1272.

Sur 1440 absences enregistrées pendant le mois, 179 sont dues à la négligence des parents. "Ce nombre d'absence dues à la négligence des parents est trop élevé," commenta M. F.-A. Ricard, président d'office de la commission. Les parents devraient mieux comprendre leurs devoirs, et cesser de nuire au progrès total des classes et ne pas réduire ainsi d'une manière coupable l'octroi que la commission reçoit du gouvernement."

PERDUE PAR DEFAUT

Arrivant trop tard sur le champ de bataille, lundi soir, le club de balle molle de Frood Mine a été condamnée à perdre sa partie par défaut, donnant ainsi une victoire facile au Royal Canadien.

On joua pourtant une partie d'exhibition, qui montra bien que la Frood avait perdu au moins une belle chance en ne se présentant pas à temps.

ADAM & CIE LTEE

Faites vos achats d'épiceries maintenant avant que la taxe soit imposée.

Pois, 3 boites pour 25c, Tomates, 10c la boite, Savon Pearl, 6 morceaux pour 25c, biscuits Village, Québec, Gimblette, 12½c la livre, beurre de crèmerie, frais, 23c la livre. Pour le camp ou pique-nique nous avons un bon assortiment de viandes cuites, ainsi que des olives Sandwich Spread, Mayonnaise, moutarde, cornichons sûrs Monarch, bouteille de 30 oz. 29c, sucrés 36c la bouteille, Vi-Tone est excellent pour les piques-niques il se prépare froid, grande boite 60c, boite moyenne 35c.

Rôti de lard, maigre 17c la livre, steak de lard 19c la livre, saucisse, 19c, steak de boeuf de choix, 25c la livre, rôti de boeuf, 14c, bon lard frais salé, entrelardé, pour votre boeuf pur bouillir, 12½c la livre, boeuf pour bouillir, 12½c la livre, carrottes, choux et autres légumes, pour compléter le bouillon.

ADAM ET CIE, rue BORGIA

M. D. R. Street nie les déclarations de M. A. E. McIntyre

IL NE PEUT CROIRE QUE LE GAZ D'ECLAIRAGE A CAUSE CES EXPLOSIONS.

Diverses opinions ont été émises ce matin au sujet du rapport du docteur A.-E. MacIntyre, sur les explosions d'égout en janvier dernier. Le colonel D.-R. Street, gérant général de la compagnie de gaz, qui a conféré cet avant-midi avec l'avocat de la compagnie, M. George-F. Henderson, n'a pas caché sa surprise au sujet des conclusions du rapport McIntyre. "Nous ne pouvons croire que le docteur MacIntyre ait pu imputer les causes de l'explosion au gaz d'éclairage", a dit le colonel Street.

"Si par ailleurs il le dit dans son rapport, nous différons totalement d'opinion avec lui." Le colonel Street déclare qu'il accepterait volontiers une enquête officielle devant un tribunal compétent. Il ne peut croire à une affirmation aussi ridicule de la part d'un expert. L'avocat-conseil de la ville, M. F.-B. Proctor, fera rapport au bureau des commissaires sur l'opportunité pour la ville de ràclamer des dommages de la compagnie de gaz.

M. W.-F.-M. Bryce, ingénieur des égouts, relevé de ses fonctions hier soir, a été à son bureau pendant quelque temps ce matin. Il n'a pas fait de déclaration.

LES CHANGES

NEW-YORK, 10. — Les changes étrangers sont soutenus; taux de la demande en dollars pour la livre sterling et en sous pour autres devises: Angleterre, 4.86 7-16; France, 3.91½; Italie, 5.23⅛; Allemagne, 23.72; le dollar canadien fait escompte de ¼ de un pour cent.

Situation à la Bourse

Les fluctuations étaient irrégulières au marché des mines de Toronto ce matin. Quelques titres étaient sous pression de ventes. International Nickel se vendit avec perte de 35 et Hudson Bay, de 15 points, tandis que Noranda et Waite-Ackerman gagnaient chacun 15 points. Les Lindsleys étaient tous stationnaires.

A part un peu d'activité dans le Brazilian Traction, qui transporta cette valeur à 1¼ point de hausse à la fermeture d'hier soir, la bourse de Toronto n'a pas beaucup changé depuis hier. Les prix fluctuèrent à peine au cours de la matinée et la séance fut une des plus paisibles qu'il y ait eu depuis un mois.

M. F.-C.-P. O'Hara a pris sa retraite

M. F.-C.-P. O'Hara, sous-ministre du Commerce, a dû prendre sa retraite pour cause de santé. Il est en ce moment en congé de trois mois et M. James-J. Parmalee, son adjoint, le remplace. M. O'Hara était sous-ministre du Commerce depuis 1908 et dans le Service Civil depuis 1896, alors qu'il fut nommé secrétaire-privé de Sir Richard Cartright, ministre du Commerce du temps.

Nouvelles de Hull

LE HOLD-UP DE LUNDI

Rien de nouveau aujourd'hui dans les recherches dirigées par le détective Ovila Lusignan de Hull pour appréhender les personnes impliquées dans le hardi "hold-up" de lundi dernier.

Les autorités recherchent deux individus en particulier. Le gérant L. Pilon de la banque Provinciale, succursale de la rue Champlain, où les $1750 furent volés à main armée, a reçu une réponse du bureau-chef. Il n'a pas envoyé de second rapport. On croit que Joseph-Léo St-Louis, d'Ottawa, détenu jusqu'à la semaine prochaine pour subir son procès en cour des sessions de la paix, soumettra un alibi. Les recherches se poursuivent.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE D'AYLMER EST INTENSE

De huit heures du matin à six heures du soir, heure avancée, lundi prochain, les électeurs d'Aylmer choisiront entre le maire W.-G. Mulligan et l'échevin J.-A. Ladouceur comme premier-magistrat de leur ville. Les nominations de lundi dernier ont été marquées par deux réélections et une élection par acclamation.

Le maire actuel, M. Mulligan, a lancé le dicton: "Un bon terme d'office en mérite un autre". Il cite à l'appui de son motto le travail accompli durant son administration. L'échevin Ladouceur critique le système de vérification des livres. L'ancien échevin W.-J. Lavigne est en faveur de M. Ladouceur.

L'échevin J.-A. Noël du quartier ouest et l'échevin C.-J. Chartrand du quartier central ont eu des acclamations et M. A. Beaudry a été élu échevin par acclamation, dans le quartier est. Pour le deuxième siège du quartier central, l'ancien chef des pompiers T.-G. Lortie fait la lutte à M. A. Boyle.

Élection de 4 délégués au congrès

Le conseil du comté désire faire élire un directeur provincial.

Me F.-A. LABELLE

M. le préfet Denis Clément, le maire de Gracefield, accompagné du maire Rodolphe Moreau, de la Pointe-Gatineau, du maire Joe Morris, Wakefield-Est et du maire C.-A. Heeney, d'Aylwin, participeront au congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec, qui s'ouvre demain.

Les quatre maires de notre région ont été élus délégués à ce congrès par les membres du Conseil du Comté de Hull, réunis en séance trimestrielle aujourd'hui au greffe du comté, sous la présidence du préfet Clément.

Le maire Moreau fera d'énergiques représentations auprès de l'Union des Municipalités, afin que le comté de Hull ait un directeur dans l'Union.

Les maires ont présenté leurs félicitations à M. le notaire F.-A. Labelle, secrétaire-trésorier du Conseil depuis nombre d'années, à l'occasion de l'honneur insigne que la République française vient de lui conférer en lui décernant les palmes académiques. Le Dr E.-Victor Désy présenta la motion, secondé par le maire Ferdinat Charette. Le Dr Désy lut un éloge du nouvel Officier d'Académie publié dans une grande revue de Paris. M. Labelle a répondu en termes émus.

Voici le texte de la résolution Désy:

Assemblée du Conseil de Comté à Hull le 10 juin 1931:

Le conseil de comté ayant appris que le Gouvernement de la France par son Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, vient de nommer M. le notaire F.-A. Labelle, Officier d'Académie, et lui a fait parvenir la décoration des Palmes Académiques, il est proposé par le Dr E.-V. Désy, maire de Templeton, secondé par F. Charette, maire de Templeton-Ouest.

Que ce conseil de comté, grandement honoré par la haute marque de distinction qu'a reçue son secrétaire-trésorier est heureux et fier de lui offrir ses plus chaleureuses félicitations et de l'assurer en même temps de sa plus entière confiance.

SUBSIDE AGRICOLE

Le conseil a augmenté de $200 à $300 son subside à la division A et B de la Société Agricole. Le maire Wallingford était le proposeur de la motion et le Dr Désy, maire de Templeton, en était le secondeur.

Sont présents à la séance du jour: les maires E. Wallingford, Templeton-nord; Robert Lambert, Northfield; Luc Carle, Cameron; Denis Clément, Gracefield; Ed. Poulin, Hull-Est: Dr E.-Victor Désy, Templeton; Henri Routhier, Templeton-Est; A.-J. Earle, village de Wakefield; Joseph Lacroix, Blue Sea; Alphonse Carrier, Bouchette; Willie Grondin, Aumond; Rodolphe Moreau, Pointe-Gatineau; E. Faris, Eardley; Théophile Lafleur, Lytton; Fred Faris, Hull-Sud; Francis Dubeau, Hincks; C.-A. Heeney, Aylwin; J.-T. Kealey, Low; Israël Gravelle, Deschênes; John Woods, Masham-Nord; Raphaël Richard, Kensington; Ernest Noël, Messines; W.-J. Mahon, Wakefield-Nord; Godfroid Belisle, Masham-Sud; Sévérin Faure, Wright; Emile Joanisse, Maniwaki; Ferd. Charette, Templeton-Ouest; R.-M. Freiman, Hull-Ouest; Joe Morris, Wakefield-Est; W.-V. McConnery, Eagan-Sud; Paul-Emile Desjardins, Templeton-Est; Christopher McMillan, Denholm; A. Branchaud, Bois-Franc.

M. O. Charbonneau décédé ce matin à l'âge de 75 ans.

Les nombreux amis de M. Octave Charbonneau apprendront avec regret sa mort survenue ce matin au domicile de son fils, Rodolphe, 4, rue Reboul après trois ans de maladie. Le défunt était âgé de 76 ans, demeurait à Hull depuis de nombreuses années et avait été longtemps à l'emploi de la compagnie E.-B. Eddy. Il avait pris sa retraite il y a quinze ans.

Ses imposantes funérailles auront lieu vendredi matin à neuf heures et demie. Le service sera chanté en l'église Notre-Dame. Le défunt laisse cinq fils, Napoléon, Rodolphe, Elie et Octave Charbonneau à Hull; Georges-Hector à Ottawa; deux filles, Mme Olida Charette à Hull et Mme Oscar Raymond à Bestel, Ont.; quatre soeurs, Mme Odilon Lacelle, Ferdinand Latulippe et Mme Hotte à Hull et Mme Albert Vallée à Ottawa.

Le "Droit" les prie de croire en sa profonde sympathie.

À l'Hôpital Général

Nous regrettons d'apprendre que l'état de B. Gilbert-A. Gaudry, retenu depuis deux mois à l'Hôpital-Général, est devenu des plus inquiétants.

UN MOIS DE PRISON

M. Henri Lalonde passera un mois en prison de Hull pour infraction aux lois de la Commission des Liqueurs. Il s'est avoué coupable ce matin devant le juge H. Achim.

L'UNION LIBÉRALE

Ce soir, mercredi, à la salle Laflèche, il y aura réunion régulière de l'Union libérale du comté de Hull. Une conférence est au programme. Tous les membres et amis sont priés d'y être.

Un chien mord un jeune garçon

LA VICTIME EST RENE DAGENAIS, 13 ANS, RUE NICOLAS.

René Dagenais, onze ans, fils de Mme Laura Dagenais, 113, rue Nicolas, a été gravement mordu par un chien à midi, en revenant de l'école. Il a été transporté à l'hôpital général de la rue Water. Il porte des morsures aux bras, au visage et au corps.

En revenant de diner de l'école St-Pierre, angle des rues Nicolas et Wilbrod, il fut attaqué par l'animal. Une femme inconnue qui était sur les lieux repoussa le chien, mais celui-ci attaqua le jeune garçon une seconde fois. Sa mère le transporta ensuite à l'hôpital. La police fait des recherches.

TRIPLE PENDAISON

LETHBRIDGE, Alberta, 10. — Trois hommes ont été pendus ce matin: Mike Radko, B. Jones et F. Baldwin.

Nous Vous Garantissons un Chèque Mensuel Votre Vie Durant

Après vous être assidûment tenu à la tâche pendant vos années productives, et après vous être acquitté de la plupart de vos devoirs familiaux, vous aurez acquis le droit à des loisirs, à vos aises et la liberté de jouir de la vie sans soucis financiers.

Si vous voulez faire votre part, la Confederation Life Association vous garantira un chèque mensuel, votre vie durant . . . elle vous garantira que vous ne serez jamais dans la classe des indigents où se trouve, d'après les statistiques, une si grande partie de l'humanité.

Vous pouvez commencer dès maintenant à vous constituer un revenu de retraite, à même ce que vous gagnez. Vous ne perdrez jamais les dépôts que vous aurez faits, et vous aurez le plaisir de voir vos épargnes prendre des proportions considérables. Entretemps, vos dépendants pourront compter sur la protection que leur vaudra une succession assez forte; en plus si vous êtes frappé d'incapacité, par suite de maladie ou d'accident, vous recevrez sous peu, un chèque mensuel, et vous serez exonéré de l'obligation de faire des dépôts aussi longtemps que durera l'incapacité.

Tous ces avantages sont GARANTIS par la Confederation Life Association. Il n'existe pas de plan plus sûr pour la formation d'un revenu mensuel certain et invariable. Déposez le coupon à la poste DES MAINTENANT, pour obtenir des renseignements complets . . . et vous n'encourrez aucune obligation.

Confederation Life Association
Toronto, Canada

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets sur votre plan "Un Revenu Mensuel Garanti à Vie".

Nom..
Adresse..

FEUILLETON DU "DROIT"

La Demoiselle au Bois Dormant

Par B. de BUXY

(Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres)

Il ne se passait rien, malheureusement; Gillette, toujours debout, commençait à considérer d'un oeil effaré le cercle qui se rétrécissait. Un peu de frayeur empourpra ses joues. Laurent fut aussitôt au milieu des chiens, il les dispersa en un clin d'oeil. Les chiens, humant l'air, partirent du côté où retentissaient des appels de cor, et Gillette accepta l'aide de Laurent pour redescendre sur la route.

—Somme toute, ces chiens courants sont de bien stupides bêtes, dit Laurent sans la moindre allusion désobligeante à l'ignominieuse défaite de son adversaire.

Gillette dit quelques mots indifférents à Aube, puis, s'adressant à Laurent, elle murmura avec effort:

—Il fallait me laisser dans l'embarras puisque je vous le demandais, ou bien encore me réduire à implorer votre secours, à crier grâce. Pourquoi, au moins, ne triomphez-vous pas avec ostentation? Pourquoi êtes-vous si méchamment généreux? N'importe, je...

Les mots s'arrêtaient dans sa gorge.

—Je vous remercie, et j'ai pour vous toute la reconnaissance que je vous dois.

Et elle s'en alla. Aube se retourna vivement vers son frère pour le consoler, lui adoucir par sa sympathie l'injustice de cette algarade. Mais Laurent avait l'air radieux, et radieux il resta à sa manière tout le temps du voyage.

...M. de Gourville était gros, rouge et solennel quand son naturel colérique ne l'emportait pas sur sa solennité. Comme il trouvait rarement à Menaudru l'occasion de se mettre en colère, sa présence apportait d'ordinaire peu de variété dans l'existence uniforme qu'on menait au château.

Ainsi que le Comte en avait informé Hugues, M. de Gourville aimait beaucoup Laurent et Auberte. Auberte l'aimait aussi, elle lui était reconnaissante d'avoir toujours été si bon pour Laurent.

Aube devait rester à l'écart des différends qui allaient peut-être surgir entre le visiteur et ses hôtes, à propos de son mariage. Cette visite, interrompant pour quelques jours les préliminaires de ce mariage, lui apparaissait comme un halte avant sa nouvelle vie et lui permettraient de se retremper.

Elle ne sut pas ce qui s'était passé dans l'entretien que ses parents eurent le même soir avec M. de Gourville, mais elle sentit tout de suite, et cela lui suffisait, que l'affection de son son oncle pour elle n'avait pas diminué.

Le lendemain, elle tint compagnie au vieillard dans le petit salon qui faisait partie de son appartement, et tout annonçait entre eux une parfaite intelligence. M. de Gourville, enfoui dans un grand fauteuil au coin du feu, suivait de l'oeil Auberte qui rangeait un portefeuille de gravures dont il venait de lui faire cadeau. Il y avait un grand feu dans la cheminée, des chrysanthèmes et des azalées un peu partout; le jour était gris et froid, et Aube, vêtue de velours gris, remplissait l'antique petite pièce tendue de tapisseries, de la grâce languissante, patricienne, qui était dans chacun de ses mouvements.

—A propos, dit M. de Gourville, vous ne m'avez jamais parlé de ma nièce depuis que vous la connaissez?

—De votre nièce? répéta Auberte sans quitter des yeux la gravure qu'elle tenait. Je ne savais pas que vous ayez une autre nièce que moi et, encore, je ne le suis que parce que vous le voulez bien.

Et elle ajouta, les cils toujours abaissés, mais avec un sourire tendre qui erra une seconde sur sa bouche timide:

—Vous voulez bien être encore mon oncle?

—Oui, quand même... mais non, sensitive, pas de quand même avec vous, nous sommes trop heureux de faire votre volonté. Enfin, j'ai une autre nièce, ne vous déplaise, quoiqu'elle ait mis peu d'empressement à vous apprendre le lien qui nous unit. Elle doit venir tout à l'heure me faire la visite qu'elle me rendait de loin en loin — de très loin en très loin — à Gourville, quand elle n'était pas encore votre voisine. Tenez, je gagerais que la voici.

Mme de Menaudru fit entrer Stéphanie d'Aumay et s'effaça.

Aube avait précipitamment quitté son siège.

—Oui Mlle d'Aumay est ma nièce, dit M. de Gourville diverti par l'étonnement d'Auberte, au même titre que Laurent; seulement, elle ne m'a pas donné les mêmes satisfactions que votre frère et nos relations sont restées tièdes. Nous allons changer tout cela. Asseyez-vous, Stéphanie; ne vous sauvez pas, Auberte, vous entendrez des choses intéressantes et c'est un régal assez peu fréquent en ce pauvre monde pour qu'on n'en fuie pas l'occasion. Vous venez donc nous dire, Stéphanie, que vous capitulez. Vous avez réfléchi, ainsi que je vous en priais, et vous vous résignez de bonne grâce à être heureuse et riche en épousant mon neveu Laurent?

—Non, je ne peux pas, murmura Stéphanie, et le mouvement plus rapide de ses lèvres trahissait seul son agitation. Mais M. de Gourville n'avait pas entendu.

—Vous savez que, pour ma part, poursuivit-il, je n'étais pas enchanté de vous et que je me serais contenté sans murmure d'un seul héritier. Mais Laurent refuse, il dit que vos droits égalent les siens. Et Laurent de Menaudru...

—Laurent de Menaudru est l'honneur même, dit Stéphanie à demi-voix.

—Nous sommes d'accord. Je vous ai avisée par lettre que j'allais, moyennant une insignifiante condition, vous faire part à mon héritage, et, depuis que je suis à Menaudru, je vous ai fait savoir que la condition, c'était ce mariage. Si vous ne la trouvez pas insignifiante à première vue, c'est tout à la louange de Laurent. Mais nous arrivons à nous expliquer et vous acceptez d'être la femme de ce pointilleux gentilhomme.

Aube écoutait silencieuse, ses narines palpitaient un peu.

—Finissons-en d'un ridicule malentendu qui vous fait jouer le rôle de gouvernante. Vous habiterez Gourville avec moi, et, à ma mort, vous jouirez de mon héritage avec Laurent. C'est une excellente solution.

—Non, dit Stéphanie se contraignant à parler plus haut: c'est impossible, je ne peux pas.

Cete fois, il avait entendu.

—Vous ne pouvez pas? s'écria-t-il. Vous ne pouvez pas épousez mon neveu, Laurent de Menaudru? Qu'avez-vous contre lui?

—Rien. Je l'estime. Je puis même dire maintenant, fit-elle d'un ton un peu sec, qu'il est l'homme que j'estime le plus.

Même devant Auberte, Stéphanie ne pouvait contenir l'amertume que lui laissait la conduite de Hugues.

Elle ne connaissait pas plus que les autres, les circonstances qui avaient entraîné le consentement du jeune homme. Que Hugues eût renié les scrupules de sa fierté pour épouser la jeune héritière de Menaudru, c'était pour Stéphanie une déception qu'elle n'acceptait pas sans révolte; et il lui fallait constater, par surcroît, que Hugues trouvait une joie consolante dans l'affection d'Auberte.

—Vraiment? fit M. de Gourville enchanté. Vous aurez eu des désillusions avec les incomparables Droy.

—En tout cas, reprit-elle du même accent bref, je ne les mets plus en comparaison avec votre neveu.

(A suivre)

LES CORS
s'enlèvent
promptement

La Douleur cesse tout de suite de cette manière

Vous serez enchanté lorsque la première goutte de FREEZONE ARRETERA TOUT DE SUITE LA DOULEUR. Le cor ne vous incommodera plus. Il ne tardera pas à s'amollir de sorte que vous pourrez l'enlever facilement et sans douleur avec vos doigts. Débarrassez-vous promptement de vos cors avec le FREEZONE SUR. Il est d'un usage facile, sûr et rapide pour enlever les cors durs ou mous, les callosités et verrues. Achetez-en une bouteille. En vente en toutes les pharmacies.

BEURRE

Ottawa Dairy LIMITED

BEURRE
Marque Fern

LAIT
BEURRE
Téléphone
Q. 1188

Carnet Mondain

Son Excellence, le gouverneur-général était l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner offert hier, par les membres du Canadian Club.

• • •

Son Excellence, M. Charles Arsène Henry, ministre de France au Canada est de retour de Québec, où il a fait un bref séjour.

• • •

Le major W. D. Herridge et Mme Herridge ont reçu à diner au Country Club, en l'honneur de lady Mount Stephen et de Mme Frank Meighen, de Montréal. Les convives étaient au nombre de quatorze.

• • •

L'honorable M. Ernest Lapointe, est de retour de Québec. Mlle Odette Lapointe passera encore quelques jours à Spencer-Wood, l'invitée du lieutenant-gouverneur et de Mme H. G. Carroll.

• • •

L'honorable sénateur et Mme Thomas Chapais de Québec, sont en ville et se retirent au Château-Laurier.

• • •

L'honorable M. Arthur Sauvé, était de passage à Québec, samedi

• • •

M. et Mme Roy Dillon, de Montréal, sont les hôtes, du major et de Mme G. A. Dillon.

• • •

M. Onésime Gagnon, C. R., député de Dorchester, à la Chambre des Communes, a passé la fin de semaine à Québec.

• • •

Mme Jean Belcourt, de Montréal, actuellement en ville, l'invitée, de sa mère, Mme D'Arcy MacMahon, a reçu à déjeuner hier, en l'honneur de Mlle Violet Cuffe-Quin, dont le mariage, aura lieu cette semaine.

• • •

M. et Mme William St-Pierre, de Montréal, se sont embarqués samedi, à bord de l'"Empress of Britain", pour l'Europe.

• • •

M. et Mme Napoléon Létourneau et leur fille Murielle, de Montmagny, sont de passage en ville, à l'occasion de la graduation de leur fille Simone, à l'Hôpital Général Misericordia. Pendant leur séjour, dans la Capitale, M. et Mme Létourneau sont les invités de M. et de Mme Odilon Létourneau, rue Friel.

• • •

M. Alphonse Sylvestre est parti, pour un voyage d'une quinzaine à Québec, Ste-Anne de Beaupré et Montréal.

• • •

Le colonel et Mme C. Frederick Hamilton sont de retour en ville, après un séjour de quelques mois à Vancouver et à Victoria.

• • •

M. et Mme Léo Lefebvre, sont retournés à Toronto, après avoir passe quinze jours en ville, à l'occasion de la profession religieuse de Révérende Sr. Jean du Cénacle, chez les Servantes de Jésus-Marie, et soeur de M. Lefebvre.

• • •

M. et Mme Oscar Ménard, de Hull, P. Q., feront partie de la septième excursion, de l'Université de Montréal, à travers le Canada jusqu'en Alaska et au Yukon.

• • •

Mlle Aileen Phillips est de retour d'un voyage de plusieurs semaines, à Atlantic-City.

• • •

En l'honneur de Mlle Jeanita Fraser, dont le mariage aura lieu la semaine prochaine, Mme William Powis et Mlle Eileen Powis ont reçu à un shower de mouchoirs. Mme William Bambrick donnait un bridge ces jours derniers et Mlles Marjorie et Freda Fenton reçevaient au thé, au "Chaudière Golf Club."

• • •

M. et Mme Paul Pinard et M. et Mme Georges Roy, de Montréal, étaient de passage à Ottawa, dimanche.

• • •

Mme J. E. Delisle, s'embarquera le 13 juin, sur l'"Empress of France" pour un voyage de quelques mois en Europe où elle va rejoindre sa fille, Mlle Violette Delisle, qui poursuit ses tudes musicales à Paris.

• • •

M. l'abbé Gratton a bénit, hier matin, à huit heures, en l'église Ste-Marguerite Marie, de Montréal, le mariage de mademoiselle Cécile Boivin, fille de M. L. Boivin, fille de M. L. Boivin, décédé, et de madame Boivin, avec M. Paul Lefaivre, fils de M. Hector Lefaivre, décédé, et de madame Lefaivre. L'église était décorée pour la circonstance de pivoines roses et blanches, de palmes et de fougères. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par les membres de la chorale paroissiale. M. A. Boivin accompagnait sa soeur et M. Louis Lefaivre était le témoin de son neveu. La mariée portait un modèle Lucien Lelong en tulle de tons pastel sur fourreau de crèpe super-Elizabeth rose-effeuillée et un chapeau de dentelle de mohair assorti garni d'un bandeau de ruban grosgrain. Des roses roses et du muguet composaient sa gerbe. Madame Lefaivre, mère du marié, portait une robe de dentelle espagnole et chiffon noir avec touffe de roses "American Beauty" à la taille et chapeau de cisol noir. Mademoiselle Marguerite Lefaivre, soeur du marié portait une robe, modèle Jean Patou, de chiffon imprimé; un chapeau de panama et des fourrures de renard naturel, des roses talisman en bouquet de corsage. A l'issue de la cérémonie il y eut réception dans les salons de Kerhulu et Odiau décorés de fleurs d'été. M. et madame Lefaivre partirent ensuite pour un voyage en auto en Gaspésie. Madame Lefaivre portait alors un costume de lainage gris-acier avec turban de même ton et parure de martres de Russie, cadeau du marié.

• • •

AVIS—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir de 7 à 8 heures, à R. 2154 ou par écrit à Case Postale, 554, Le Droit.

SIR G. FOSTER PROPOSERA LE RENVOI À 6 MOIS

(Galerie de la presse)

A la séance du Sénat, hier, le comité spécial chargé d'examiner le bill du sénateur Barnard relatif aux loteries des hôpitaux présente son rapport et le bill est inscrit en tête de l'Ordre du jour pour aujourd'hui. Sir Georges Foster donne avis qu'il proposera le renvoi à six mois.

Le sénateur Robertson apprend au sénateur Hughes qu'il ne sait rien de l'enquête qui se ferait au sujet de la contrebande des boissons entre Saint-Pierre et Québec.

Le Sénat adopte la loi de finance provisoire, qui recevra la sanction royale aujourd'hui.

A propos du projet de loi relatif aux rentes viagères de l'Etat, le sénateur Lewis s'oppose à la réduction du maximum de la rente de $5,000 à $1,200. Il affirme qu'on n'a pas eu connaissance d'abus à cause du maximum de $5,000.

Le sénateur Robertson dit que le service des rentes ne se suffit pas. Il rapporte 4 p. 100 aux rentiers, mais il coûte 4.51 p. 100. Il pense qu'en réduisant le maximum on pourra éviter de relever les taux. Il note que 94.60 p. 100 des rentes sont pour moins de $1,200. Depuis janvier, on n'a pas fait de réclame, tandis qu'on avait dépensé $25,000 de ce chef, l'an dernier. Le sénateur Dandurand dit que le pays est disposé à consentir des sacrifices pour que les ouvriers aient une rente.

Le sénateur Lemieux croit que la proposition nuira au régime. Il mentionne l'abaissement du pouvoir d'achat du dollar. Il ne pense pas que les frais d'administration soient réellement le motif de la réduction du maximum. Mais il croit que les compagnies d'assurance l'ont demandée. Il est possible que les banques demandent ensuite à l'Etat d'abolir sa banque d'épargne.

Le sénateur Murdock appuie le bill. Il dit que les chefs de trains ne touchent pas des traitement énormes. Le sénateur Béique appuie le projet de loi, car le maximum élevé de la rente permet à des salariés d'échapper à leurs créanciers en confiant de larges sommes à cette fin au gouvernement.

Le sénateur Robertson nie qu'il y ait entente entre le gouvernement et les sociétés d'assurance. Celles-ci n'ont rien demandé à ce sujet. On réduit le maximum simplement pour se conformer à la fin qu'on voulait donner aux rentes.

LE BILL EST ADOPTE

Le sénateur Robertson présente la résolution tendant à l'adoption de l'Acte général pour le règlement pacifique des conflits internationaux, qu'a adoptée la Chambre des communes. L'Acte en question fera beaucoup pour préserver la paix. Le sénateur Dandurand appuie la résolution de tout coeur et il fait l'historique des efforts tentés par la Société des Nations pour assurer la paix. Sir Georges Foster explique qu'en 1924, l'Angleterre n'a pas accepté le Protocole, parce que, les Etats-Unis n'y adhérant pas, le fordeau aurait été trop lourd pour elle. La résolution est adoptée.

Le Sénat siégera de nouveau aujourd'hui, à trois heures.

SAVON BABY'S OWN
"Le meilleur pour Bébé et pour Vous"

Nouvelles de North Bay

—M. Joseph Lévesque, de Cornwall, est arrivé en notre ville hier matin. Il visite actuellement chez son frère, M. Emile Lévesque, à 117, rue McIntyre ouest.

—Révérende Soeur Saint-Alphonse de Liguori, de la Congrégation des Soeurs de Sainte Jeanne d'Arc, d'Ottawa, est actuellement à North Bay où elle passe dans nos familles en vue de solliciter des abonnements à la gentille petite revue toujours si intéressante, qu'est la "Revue de Jeanne d'Arc". C'est un excellent moyen d'aider à l'oeuvre charitable et bienfaisante des religieuses de Sainte Jeanne d'Arc, que de donner son obole et de s'abonner à cette intéressante revue.

—Mlle Antoinette Fink et son amie, Mlle Finch, toutes deux étudiantes de l'école normale de North Bay, sont de retour à leurs études après avoir passé la fin de semaine à Mattawa.

—M. et Mme Denis Prieur et leur famille, sont allés à Sturgeon Falls, lundi, alors qu'ils visitèrent des parents et amis.

—Mlles Rita McDonald et Simone Hurtubise, de Mattawa, ont passé la fin de semaine en notre ville.

—M. et Mme Alfred Daigle, accompagnés de leurs deux filles, Mme F.-A. Langlois et Mme E. Blais, ainsi que de leurs deux fils, Eugène et Valmore, tous de Warren, sont venus à North Bay pour y assister à l'ordination de leur fils, M. l'abbé Conrad Daigle, qui fut ordonné dans la cathédrale Sainte-Marie, de North Bay, samedi dernier.

—M. W. Boland, de North Bay, passa la fin de semaine chez ses parents à Cache Bay.

—M. et Mme Georges Marois, de Warren, sont venus à North Bay samedi dernier, alors qu'ils visitèrent des amis en notre ville. M. Marois et sa dame ont fait le trajet en automobile.

—M. le chef de Police Wm. Clark accompagné de Mme Clark et de leur fils, Hector, partira dimanche soir pour se rendre à Québec, où M. Clark assistera à la convention annuelle de l'Association des "Dominion Chief Constables".

—M. T. Legault, de Capreol, passa quelques jours en cette ville alors qu'il était en route pour Parry Sound.

—M. H.-J. Payette, inspecteur d'écoles séparées, se rend aujourd'hui à la réserve des Indiens située sur les bords de la rivière des Français.

LES PREPARATIFS

—Les préparatifs vont leur train en vue de fêter dignement notre grand patron national, saint Jean-Baptiste. Nous le célèbrerons cette année, le 21 juin, c'est-à-dire, le dimanche qui précède le 24 juin et tous font leur quote-part pour assurer à cette fête tout l'éclat dont nous sommes capables.

M. le docteur J.-R. Hurtubise, M. P., député de Nipissing au fédéral, sera parmi nous ce jour-là. Il a aussi bien voulu consentir à porter la parole et prononcera une allocution sur un sujet patriotique. De plus, les collégiens de Rigaud vont nous rendre visite ce jour-là et nous donneront deux jolies pièces de leur répertoire, un drame en trois actes et une comédie en un acte. Il y aura aussi de l'orchestre, des chants du folklore, musique instrumentale et tout ce qu'il faut pour passer une veillée agréable pour tous.

Tous ceux qui achèteront une insigne de Saint-Jean-Baptiste quand l'on passera dans les familles à cette fin, auront droit d'assister à la séance du soir. Il y aura répétition de la séance pour les enfants, l'après-midi. Le matin, la messe solennelle, avec diacre et sous-diacre sera chantée par M. le curé J.-A. Chapleau, accompagné de M. le vicaire Filiatrault, et d'un prêtre invité. Il y aura sermon de circonstance par un prédicateur de l'étranger.

La messe en musique sera la messe à quatre voix mixtes de Théodore de la Hache. Il y aura aussi un orchestre à cordes qui rendra de la musique appropriée durant le cours de la cérémonie.

IL FAIT FEU...

Wilson Lemon, un cultivateur du canton de Phelps, devra verser la somme de $25 plus les frais dans le trésor public ou passer une trentaine en prison parce qu'il a fait du feu dans un endroit boisé sans s'être au préalable muni du permi nécessaire. Il fut condamné par le magistrat de Police McGougey, siégeant à Red Bridge.

Il a jusqu'à samedi pour décider s'il choisira l'amende ou la prison. L'on croit que le feu allumé par Lemon a détruit environ 40 acres de bois et que seule l'action vive et sans hésitation des gardes-forestiers a empêché la conflagration de prendre des proportions plus inquiétantes.

LES "NORTHERN SUPERIORS"

L'équipe de balle-au-camp Northern Superior, a gagné sa deuxième victoire consécutive hier soir alors qu'elle prit la mesure du T. et N. O. au pointage de 5 à 1. C'était la deuxième partie de la saison. Payette, pour les meneurs, lança une très belle partie.

LES EQUIPES

Northern Superiors: lanc., Payette; rec., McGowan, 1er but, Edwards; 2e but, Emms, 3e but, Lyons, champ-droit, Kilroy; champ gauche, Wilson; voltigeur, Beckett; arrêt-court, French.

T. N. O.: lanc., Rading et Wright; gobeur, J. Wilson; 1er but, Turner; 2e but, Wright et Rading; 3e but, Fellman, arrêt-court; Booth, champ droit; Taylor, champ gauche; Johnson; voltigeur, Fligg.

Pointage:
T. N. O. . . . 000 001 0— 1 2 1
N. Superior . . 100 040 x— 5 7 1

LES CADETS

—L'inspection annuelle des cadets du Collegiate, eut lieu mardi après-midi. Le capitaine J.-M. Cumming, P.P. C.L.I., de Toronto, agissait en qualité d'inspecteur. L'inspection eut lieu au parc Wallace et la cérémonie fut un peu abrégée à cause d'une pluie diluvienne qui tomba presque toute l'après-midi.

La cérémonie fut cependant très intéressante. Le personnel et les membres de la Commission du Collegiate y assistèrent et témoignèrent d'un vif intérêt pour toutes les évolutions auxquelles se livrèrent les jeunes soldats. Le capitaine Cumming félicita le corps de cadets pour sa belle tenue.

Des médailles furent présentées au Sergent Jack Shepherd et au tambour Clarence Burnside. Des coupes furent aussi présentées aux champions des luttes de boxe tenues durant l'hiver.

N'oublions pas la séance donnée dans l'église Saint-Vincent de Paul dimanche soir, le 14 juin par les Enfants de Marie. Que tous ceux qui aiment à rire se rendent en foule et amènent leurs amis. L'on vous promet une soirée agréable. Il y aura orchestre et entr'actes variés.

Elle est Soulagée Promptement des Maux de Reins

"Je souffris grandement de maux de reins, de douleurs affreuses dans le dos. Lorsque je me redressais après m'être baissée, j'endurais de terribles douleurs. L'indigestion et les maux de tête m'incommodaient aussi. J'étais une ruine physique. Une amie me conseilla d'essayer les "Fruit-a-tives". Je ne tardai pas à me bien porter et ne souffris plus de maux de reins, de maux de dos. Je suis maintenant en bonne santé. J'ai engraissé de 8 livres." — Mme S. E. Sherman, Cardinal, Ont.

Des milliers de personnes recommandent les "Fruit-a-tives" comme moyen prompt et sûr de soulagement des affections des reins, du mal de dos, de l'indigestion, des maux de tête, de la constipation. Pourquoi? Cette fameuse découverte d'un médecin canadien comporte 6 des meilleurs toniques d'herbages avec un extrait secret spécial de pommes, oranges, pruneaux et figues, les remèdes de la nature pour vous maintenir en bonne santé. Pas de drogues nuisibles.

Procurez-vous aujourd'hui des "Fruit-a-tives" en toute pharmacie. Nouvelle santé, nouvelle vigueur rapidement. Résultats garantis ou argent promptement remboursé

L'OBJECTIF EST DÉPASSÉ DE $400

La division d'Ottawa de la Société Canadienne de la Croix Rouge annonce que sa dernière campagne de souscriptions a remporté un excellent succès. L'objectif de $10,000 a été dépassé de près de $400. Les organisateurs désirent remercier particulièrement le comité général des Army and Navy Veterans of Canada, pour le don généreux fait pour le soin à apporter aux soldats.

La Société remercie aussi toutes les personnes qui ont contribué au succès de la campagne.

BRONCHITE CHRONIQUE

Les capsules RAZ-MAH prises avec un breuvage chaud à l'heure des repas assurent soulagement positif contre la bronchite chronique. Merveilleux remède. Inoffensif. $1.00 la boîte chez tous les pharmaciens. Faites simplement l'essai de R95F

RAZ-MAH

"Annonces Classées"

2 Remerciements

TROTTIER — La famille Joseph Trottier, d'Ottawa, désire remercief M. le Curé Bélisle, de Deschênes, les Révérendes Soeurs Grises et leurs élèves et tous ceux qui ont assisté aux funérailles de M. Zéphir Trottier. 4092-2-134

6 Décès

MONETTE — Louis Monette, décédé à sa résidence, 65 rue St-Hyacinthe, le 8 juin 1931, à l'âge de 62 ans. Funérailles, jeudi matin, le 11 juin, à 7 h. 30, à l'église St-Rédempteur, et de là au cimetière St-Rédempteur, chemin de la Montagne. Départ de la demeure mortuaire à 7 h. 15 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 5712-6-133

11 Monument

LE PLUS beau choix de monuments de caractère artistique et religieux chez J.-P. Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél.: R. 612. 11

13 Perdu - trouvé

LUNDI soir dernier, près Château Laurier ou environs rue Rideau, un Yorkshire Terrier, couleur tan, femelle, répondant au nom "Pee Wee". Généreuse récompense au retour. Téléphonez Gatineau 33-2 ou Carling 6010. 4091-13-133

PENDATIF de 44 St-Jacques à 128 Hotel-de-Ville, Hull. 1741A-13-133

25 A vendre

AUBAINES en Radios Electriques. Rogers $40, Rogers $65, Radiola $60, Victor $150. Conditions faciles. Orme Limited, 175 Sparks. 5707-25-136

$49.00—RADIO Via, huit lampes, conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 5703-25-136

BASSINETTE complète, pour enfant presque neuve, $5.00. S'adresser 31 Binet, Wrightville. 1737A-25-132

MENAGE à vendre. S'adresser 244½ rue Notre-Dame, Hull. Tél. Sher. 1339-J. 4087-25-132

$75.00—PIANO Byers, remis à neuf, $5.00 comptant, $5.00 par mois. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 5704-25-136

MATERIAUX de maisons démolies — brique, châssis et portes, planchers, etc. S'adresser D. E. MacKenzie, coin Haveloc et Main, Ottawa Est; Carling 2878; Rideau 2844. 56-25

$425.00—NOUVEAU piano à queue de petite dimension pour appartement. Conditions de paiement. Orme Limited, 175 Sparks. 5706-25-136

$29.00—ORTHOPHONIQUE Victor, excellent état, conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 5705-25-136

FRIGIDAIRE, Souffleurs Even Heat et Horloges électriques Telechron à notre rayon d'appareil électriques. Orme Limited, 175 Sparks. 5709-25-136

REPASSEUSE Simplex Ironett, neuve et à bon marché. Tél. C. 6606 ou Q. 4468. 96

PIANOS, modèles droits, à prix de sacrifice. Newcombe $85, Decker $150, Nordheimer $195, conditions avantageuses. Orme Limited, 175 Sparks. 5708-25-136

TENTE en toile avec double couverture. S'adresser 92 Wright, Hull. 2995B-25-134

CAMION FORD, 1 tonne avec licence, très bon marché. S'adresser 24 Ste-Hélène, Sher. 4062-J. 5722-25-159

15 Servantes demandées

SERVANTE générale, 79 Goulburn, Apt 4. 5719-15-134

SERVANTE parlant les deux langues, pour ouvrage général, 2 enfants. Références. S'adresser 176 Arlington, Carling 2611. 4094-15-134

Solliciteurs de brevets

HASKETT, W. IRWIN, solliciteur de brevets. 18, rue Elgin. Q. 4374

19 Intituteurs demandés

INSTITUTRICE qualifiée pour école bilingue demandée pour école séparée de Grand Desert, Canton de Bonfield. Salaire, $750.00. Pour informations, s'adresser à H. P. Boulanger, Sec., Grand Désert, Ont. 4086-19-135

INSTITUTEUR ou institutrice pour école séparée no 2 Dunnet pour enseigner l'anglais et français; certificat 3ième classe; pour commencer en septembre 1931; références exigées. S'adresser Patrick Gour, RR. No 1, Warren, Ont. 4089-19-133

ON DEMANDE trois institutrices pour l'école du village, à Field, Ont. S'adresser à J.-A. Quenneville Jr, Field, Ont. 5720-19-134

21 A louer

APPARTEMENTS et chambres meublés, chauffés, éclairés. A. Laroche, 61 Frontenac, Sher. 5814. 2996B-21-143

23 Appartements à louer

APPARTEMENTS chauffés, 4 pièces, large balcon. 345 rue Cumberland. Tél. Rideau 3749. 4080-23-134

24 Chambres à louer

CHAMBRES, maison privée très confortable, à Orléans. S'adresser M. Bastien, St-Joseph d'Orléans, Ont. 5692-21-133

31 Agent à prêter

ARGENT à prêter sur propriété moderne en ville. Service prompt. Capital Trust Corporation, 10 rue Metcalfe. 5711-31-136

Chiropraticiens

STEWART FORD, 27 Wilton Crescent, Ottawa, Carl. 1307. Ajustement d'arches tombées. Supports légers d'arches faits d'après impression en cire.

49 Imagerie

M. L. SARAZIN, 426 Rideau, Tél.: R. 3061-W. Assortiment d'images. Encadrement sur commande. 5723-49

56 Ferblantiers

ALBERT GAUTHIER ferblantier— Couvertures, corniches, plafonds en tôles, fournaises à air chaud. Ouvrage garanti. 243 Ave. Champlain, Hull. 40-56

78 Architecte

M. Charles BRODEUR, I.R.A.C., 18 rue Rideau, Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull. Sh. 2950. 78

79 Avocats

C. A. E. BLANCHET, avocat, notaire, 74 Sparks. Chambre 43-44. Tél. Queen 240. 72

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240. 72

81 Spécialistes

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Stewart. Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale.

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Reins, Vessie. 161 Stewart. Tél.: R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Rideau. Tél.: R. 4789. 81

91 Avis

TRESSES faites avec vos peignures de cheveux, $2.00. S'adresser Félix Chevalier, 114 Blvd du Sacré-Coeur, Hull. 138-91

LE PROJET DE M. M. BRASSET

(Galerie de la presse)

Pendant l'heure des bills privés hier soir en chambre, M. Maurice Brasset, libéral de Gaspé, proposa son projet de loi qui a pour but d'amender la loi de faillite afin qu'un petit marchand de la province de Québec ne soit plus obligé de faire de longs voyages pour répondre à une pétition en faillite. Par exemple, un cultivateur de Gaspé peut-être contraint, d'après la loi actuelle, de venir jusqu'à Montréal, avec ses témoins et ses procureurs, pour répondre à une pétition en faillite inscrite par la compagnie avec laquelle il a fait affaire, dans la région de Montréal.

L'amendement proposé obligerait un créancier à présenter sa pétition en faillite dans le district où son débiteur a sa place d'affaires Il ne s'appliquerait qu'à la province de Québec.

M. Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay, se prononce absolument en faveur du bill Cet amendement à la loi des faillites s'impose depuis longtemps. Il n'est pas juste qu'un petit marchand soit obligé de se déplacer des centaines de milles pour venir répondre à une pétition en faillite.

M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu, et ancien ministre de la Marine, appuie, lui aussi le projet de loi. La loi actuelle constitue une injustice pour le petit marchand qui fait affaires en dehors des grands centres. Les grossistes font inscrire leurs pétitions en faillite dans les grands centres, et les petits marchands, à l'extrémité de la province, sont obligés de se rendre dans ses villes pour y répondre.

Les tribunaux ont récemment décrété que la clause de la loi de faillite qui dit que la pétition en faillite doit être faite "dans le district" signifie dans la province. Fort de cette décision, les créanciers ont pu présenter leur pétition n'importe où il leur a plu dans les limites de la province. Ceci permet une trop grande centralisation. En réponse à une question de Sir George Perley, ministre sans portefeuille, M. Cardin dit que cette décision ne s'applique pas seulement à la province de Québec, mais aux autres provinces du pays.

M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, demande à M. Brasset d'abandonner son bill pendant la session actuelle. Le gouvernement a l'intention, lors de la prochaine session, de reviser entièrement la loi des faillites et M. Brasset pourra alors faire toutes les suggestions qu'il jugera à propos de faire. Un comité du Parlement aura les pouvoirs, l'an prochain, d'étudier de présenter à la Chambre tous les amendements à la loi dont on voudra bien lui faire part.

Il croit que la proposition contenue dans le bill de M. Brasset pourrait être appliquée par un arrangement des tribunaux de Québec. Cet arrangement judiciaire relève des provinces et les provinces peuvent légiférer, si elles le veulent, dans le sens proposé par M. Brasset.

M. John-T. Hackett, conservateur de Stanstead, s'oppose ensuite au projet de loi. Il est d'avis que l'on pourrait tout simplement refaire la distribution des districts judiciaires par simple arrêté en conseil.

M. Cardin lui fait remarquer qu'un tel changement serait inutile parce que les tribunaux ont récemment décidé que les pétitionnaires en faillite peuvent déposer leur demande dans n'importe quelle partie de la province de Québec.

M. C.-N. Dorion est de l'avis de M. Guthrie, et déclare que le bill devrait être renvoyé à l'année prochaine.

M. Ferland, de Joliette, se prononce en faveur du bill. La loi des faillites n'est pas dans l'intérêt des classes rurales.

Lors de la réunion de l'Association du Barreau Canadien, à Régina, au cours de l'année un projet de révision générale de la loi des faillites sera soumis, mais les sessions du congrès seront surtout suivies par des avocats des villes. Il croit que l'amendement de M. Brasset devrait être approuvé par la Chambre. M. Ferland parlait encore à neuf heures et la Chambre cessa de discuter le bill pour reprendre la discussion du budget.

Distribution de médailles et prix

La distribution de prix et la séance de fin d'année de l'Ecole des hautes études commerciales d'Ottawa eut lieu hier après-midi dans la salle de concert du Collegiate du Glebe. Le principal R. S. Simpson occupait le fauteuil.

Parmi les gagnants de prix, on remarque Alex. Sarazin, de la forme 4A, comme membre du comité d'annonce.

Nourriture pour les Bébés
PEPTONINE
Pour les Estomacs Délicats
En Vente Partout

AVIS
Plaies Démangeantes Entre les Orteils
(Pied athlétique)

Cette affection commune est causée par un parasite, le germe impétigo, qui attaque vos pieds sur les planchers humides des chambres de douches, des vestiaires, etc.

Elle est extrêmement contagieuse, cause un grand malaise et devrait être traitée promptement, dans l'intérêt de votre santé et pour prévenir la contamination dans votre foyer.

Si vous souffrez de cette incommodante infection, essayez cette méthode sûre pour vous en débarrasser promptement.

Frictionnez un peu d'Onguent Antiseptique Salutas deux fois par jour. Il pénètre sans causer de douleur; tue le germe impétigo et cicatrise la peau, en quelques traitements. Le meilleur onguent au monde, il n'y en a pas d'autre aussi bon. En toutes les pharmacies.

L'Eveil de la Race, par Alfred Longpré, a déjà couvert son premier mille, comme on dit dans le style des sports. Une seconde édition paraitra bientôt, qui fera les délices des patriotes. ..Une annonce spéciale se lira ici-même, prochainement.

Pour avoir des
Pommades, Poudres
et Tous les Produits de Beauté
Consultez Votre Pharmacien
IL EST AU FAIT!

Votre Pharmacien

Ayez Confiance en Votre Pharmacien
APPROUVE par son collège — QUALIFIE par l'expérience

MESDAMES ET MESSIEURS

Notre clientèle toujours grandissante est une preuve que le travail produit par nos ateliers est très satisfaisant. Nous sommes à votre service pour toutes vos impressions:

Brochures — Circulaires
Pancartes — Insignes
En-têtes de lettres — Enveloppes
Cartes mortuaires, etc.

LE DROIT
98, rue Georges - - Ottawa
Tél: Rideau 514-515
4, rue Langevin, Hull Sh. 3925

Le rapport Macintyre accuse les autorités d'Ottawa d'insouciance

Il conclut que le gaz d'éclairage a causé les explosions dans les égouts.

PAS DE GAZOLINE

Le rapport Campbell de 1929 parle de fuites de gaz d'éclairage.

BRYCE CONGÉDIÉ

Le comité spécial qui, sous la présidence du Dr A.-E. Macintyre, était chargé de faire enquête sur les explosions dans les égouts de la ville, blâme le gaz d'éclairage pour les explosions de janvier. Le comité municipal, composé du maire, des commissaires et des échevins Béanger, MacDonald et Pushman, a communiqué mardi soir le rapport officiel aux journaux.

Ce rapport déclare catégoriquement que le gaz d'éclairage a causé le désastre.

"Nous opinons après des recherches sérieuses, disent les enquêteurs, qu'il faut attribuer au gaz d'éclairage les explosions dans les égouts: le gaz s'infiltra dans le sol, les égouts et autres conduits par suite de défectuosités dans le système de distribution de la compagnie de gaz d'Ottawa."

L'ignition de ce gaz fut purement accidentelle: aux dires des enquêteurs, un jeune mécanicien qui cherchait la provenance de certaines odeurs s'échappant de sa cave découvrit une fuite dans un tuyau d'égout entouré de béton. En brisant cette armure avec un ciseau à froid et un marteau, il alluma le gaz avec une étincelle jaillissant du ciseau. La flamme se répandit dans les égouts et une explosion se produisit à la bouche d'égout voisine de la maison.

PAS DE GAZOLINE

Le rapport ajoute que la gazoline ne peut être considérée comme cause de cette explosion et avance des arguments scientifiques à l'appui de cette théorie. On rappelle aussi qu'en 1929, avant les explosions de cette époque, un chef du service des travaux publics avait donné à ses subalternes l'ordre suivant: "Ne révélez, en aucun cas, aux occupants des maisons que c'est du gaz d'éclairage."

Quand les occupants insistalent, les subalternes répondaient, pour se tirer d'affaires, que la gazoline était la cause de tout le trouble, le gaz d'égout et le gaz d'éclairage n'étant pas sur la liste officielle.

On fait remarquer que, contrairement à l'opinion populaire, le rapport Campbell, déposé en 1929, n'attribue pas l'explosion à la gazoline, mais parle de fuites de gaz d'éclairage.

SERIEUSE ACCUSATION

Le rapport Macintyre n'est pas doux à l'endroit des autorités municipales.

"Le conseil d'alors, dit le rapport, nomma un comité comme le suggérait l'expert Campbell, mais ne donna pas suite à son rapport de mars 1930. Certaines branches du service municipal étaient revenues à leur routine négligente sans se soucier de mettre à exécution les recommandations de M. Campbell."

On déclare que, si les autorités avaient enquêté sérieusement au sujet des plaintes reçues de janvier, il n'y aurait pas eu de désastre. Les appareils achetés après les explosions de 1929 pour découvrir les fuites de gaz ne furent jamais utilisés de manière pratique et intelligente.

On note encore que les odeurs disparurent après que la compagnie du gaz eut fait des réparations à ses conduites et que durant plusieurs semaines avant les explosions les autorités reçurent de nombreuses plaintes mais la corporation ne fit aucun effort sérieux pour déterminer la nature du gaz qui s'infiltrait dans les édifices.

Le rapport, après avoir passé en revue toutes les phases des explosions et avoir rappelé les recommandations de l'expert Campbell, conclut en disant que tous les intéressés firent preuve d'indifférence avec le résultat que les avertissements de M. Campbell furent ignorés.

"Quelqu'un doit être tenu responsable de cette inefficacité", disent les enquêteurs.

DES RECOMMANDATIONS

Le rapport Macintyre fait les recommandations suivantes: 1° la nomination d'un technicien comme chef du bureau d'enquête; 2° l'inspection régulière des égouts et conduits souterrains; 3° le contrôle immédiat par la corporation de toute ouverture dans le pavé; 4° l'inspection systématique du débouché de l'égout principal dans la rue John; 5° l'achat d'appareils de sûreté pour les employés du service des travaux publics.

Ce rapport concorde avec la nouvelle que le "Droit" publiait peu de temps après les explosions de 1929.

BRYCE CONGEDIE

Le comité spécial du conseil, réuni mardi soir en assemblée d'urgence, a décidé de relever de ses fonctions M. W.-F Bryce, ingénieur des égouts. Le rapport indique qu'il y a eu négligence de la part de quelque chef et le comité a été unanime à mettre M. Bryce au rancart.

Un message porta à l'ingénieur après minuit, la décision des autorités. On demandera maintenant à M. Askwith, successeur de M. Macallum, de nommer un chef temporaire de ce service.

Les autorités obtiendront aussi un du gaz.

L'ÉTAT DE LOUISE

LONDRES, 10. (P.A.)—La princesse Marie-Louise, cousine du Roi, qui souffre d'une infection intestinale, a passé une meilleure nuit et son état s'est légèrement amélioré, annonce aujourd'hui le bulletin des médecins.

La mort de Mlle M. Margaret O'Neill fut accidentelle

LE PERSONNEL DU CONVOI DU C.P.R. EST EXONORE DE TOUT BLAME POUR CET ACCIDENT.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir par un jury réuni en enquête au poste de police au sujet de l'accident qui coûta la vie à Mlle Mary Margarte O'Neill, B.A., membre du personnel enseignant du Glebe Collegiate. Mlle O'Neill a été frappée le 3 juin au matin par un convoi du C.P.R., près de Farm Point. Elle fut transportée à Ottawa sur le train et succomba peu de temps après à une fracture du crâne et au choc. Le coroner Harry Dover présidait l'enquête. Mtre C. Scott occupait pour la compagnie de chemin de fer. Il produisit des photographies de la scène de l'accident.

D'après les témoignages rendus, Mlle O'Neill s'était rendue à Farm Point le 3 juin au matin pour y passer le congé. Vers 9 heures 30 a.m., elle quitta la demeure de son amie, Mlle Beatrice Gilhooly, pour se rendre chez une amie. En revenant, elle prit un raccourci en passant sur la voie ferrée. Le train arriva derrière elle et elle ne vira pas la tête même quand la locomotive fut à quelques verges de distance.

M. T. Allen, mécanicien du train, dit que le convoi venait de franchir un courbe prononcée près de Farm Point, et qu'à une distance d'une cinquantaine de pieds du passage à niveau, le chauffeur lui cria d'arrêter. Il appliqua immédiatement les freins d'urgence et le train arrêta sur la longueur de quelques wagons. Il avait fait entendre le sifflet de la locomotive peu de temps auparavant et la cloche tintait. A cause de la courbe, il ne put voir la défunte avant d'être à peu de distance d'elle.

LE CHAUFFEUR

M. Joseph-N. Tremblay, chauffeur du train, dit qu'il avait vu une femme marcher sur le chemin conduisant au passage à niveau; il la vit monter sur la voie ferrée et s'empressa d'avertir le mécanicien. Après l'accident, il descendit de la locomotive et trouva Mlle O'Neill inconsciente sur le gravier à une distance d'environ 10 pieds de la voie ferrée.

John Glenn, le conducteur, dit qu'il conduisit Mlle O'Neill dans un cottage voisin et la plaça ensuite sur un brancard pour la transporter à Ottawa sur le train.

D.-R. Saylor, 1054 avenue Gladstone, qui vit l'accident de la route Hull-Maniwaki où il voyageait en automobile, dit qu'il vit Mlle O'Neill s'aventurer sur la voie ferrée. Il dit que le train arriva sur elle et qu'elle ne tourna pas la tête même quand la locomotive était rendue tout près.

Mlle C. Guttenridge, amie de la défunte, dit que Mlle O'Neill l'avait quitté peu de temps auparavant pour acheter du lait. Elle dit que l'ouïe de la défunte ne faisait pas défaut.

M. A. Murray Milne, qui arriva aussi sur la scène de l'accident, rendit également témoignage. M. le docteur A.-F. Dunn, de l'hôpital municipal, attribua la mort à une fracture du crâne.

IL REFUSERAIT DE RÉPONDRE

UN HOMME DE QUEBEC REFUSE DE REPONDRE AU RECENSEUR.

QUEBEC, 10.— Sylvio Guay est la première personne de la ville qui ait été traduite en cour des sessions pour avoir refusé de répondre aux questions du recensement. Il est accusé d'avoir refusé de donner des renseignements et d'avoir mis le recenseur à la porte. Il recevra sa sentence le 11 juin.

INONDATION DANS L'EST . . .

(Suite de la 1ère page)

inondées jusqu'à affecter les moissons. A Montpelier, Vt., la section septentrionale de la rivière a monté à cinq pieds au-dessus du normal mais a baissé quelque peu durant la nuit.

Des gants blancs

Des gants blancs ont été présentés au magistrat Glenn Strike, en cour de police d'Ottawa ce matin. Il n'y avait aucune cause à régler.

rapport de l'avocat Proctor au sujet de la responsabilité de la compagnie

LUTTE VENDREDI 12 JUIN Auditorium
La joute que tous ont impatiemment attendue. A 8 h. 45 p.m.
JUSQU'A DECISION
Alex KASABOSKI vs Carl VAN WURDEN
SEMI-FINALE
AL BAFFERT, l'habile Français vs PAT FRALEY
PRELIMINAIRES
FRANK ALTMAN, Pittsburgh vs BOB LING, Finlandais
Prix: 50c, $1.00, $1.50. Dames escortées, 25c.
Billets chez Goldstein, rue Sparks, et Bert Aitken, rue Bank.

On désobéit aux ordres du S.-Père

On fait des processions dans deux villes de l'Italie. — Les églises fermées.

OFFICES SUSPENDUS

CITE VATICANE, 10. — (P.A.) — Malgré un ordre contraire explicite du Saint-Père, des processions religieuses publiques ont eu lieu en deux villes du sud de l'Italie. Tous les offices dans les églises de Campo Basso et de Capanzaro ont été suspendus et on a ordonné de fermer les églises. La semaine dernière, le Pape défendit les processions religieuses habituelles à l'extérieur, le jour de la Fête-Dieu, donnant ordre de faire ces processions dans les églises par toute l'Italie. Cet ordre fut donné en protestation contre la dissolution des clubs catholiques de laïques par le gouvernement. Dans les deux villes en question, les prêtres n'ont pas pris part aux cérémonies.

Mgr Piccardo, sous-secrétaire d'Etat papal, a démissionné de sa charge au bureau des directeurs de la Société d'Action Catholique, sur demande du Pape, demande qui équivaudrait à un ordre. Le journal fasciste Lovoro Fascista prétend que Mgr Piccardo fut l'un de ceux qui assistèrent à une assemblée secrète de l'Action Catholique et lui prête des sentiments antifascistes.

En vertu d'un ordre précédent du Pape, l'Action Catholique est maintenant sous la juridiction directe des évêques, et le nouvel ordre d'aujourd'hui soustrait cette organisation du contrôle administratif direct du Vatican.

NOTE. — Cette nouvelle est sous réserve.

Williams Stones a été enlevé . . .

(Suite de la première page)

prisonnier. Le constable Johnson de la police provinciale ainsi que le chef McCarthy et les hommes de ce dernier poursuivent ces recherches. Il est probable que la police demandera à Stowe de la conduire à la vieille maison, au cours de la journée.

Si l'histoire de Stowe est véridique, les autorités espèrent nouer cet incident avec le hold-up commis à Hull lundi.

Mme STOWE

L'épouse de Stowe, interviewée par le "Droit" ce matin, a déclaré que son mari souffrait d'hallucinations. Souventes fois il semblait perdre la mémoire et même une fois, l'an dernier, il disparut et fut retrouvé à Montréal. Mme Stowe explique que son mari fit du service militaire durant la Grande Guerre alors qu'il n'était âgé que de 16 ans. Il fut frappé à l'arrière de la tête et porte encore une cicatrice et une enflure considérable. "C'est cette blessure qui semble le taquiner de temps en temps et lui fait perdre la mémoire", dit-elle.

Le sergent Melville de la police provinciale division 9, quartiers généraux, à Ottawa, a déclaré au "Droit" ce matin que le constable Johnson lui avait remis une ceinture en cuir que ce dernier avait trouvée autour du cou de Stowe; une cravate en coton, qui lui bandait les poignets ainsi qu'un mouchoir en coton, trouvé près de Stowe et qui aurait, d'après la victime, servi de baillon.

"Mais", ajoute le sergent Melville, "nous avons fait une découverte très intéressante sur la chemise de Stowe". Puis il montra au reporter du "Droit" deux morceaux de papier, l'un portant le nom et l'adresse de Stowe, et l'autre portant l'adresse de son épouse, 146 rue Slater. Ces deux morceaux de papier étaient épinglés à sa chemise.

Mme Stowe a déclaré ce matin que son époux avait de l'assurance, et que son salaire hebdomadaire qu'il retirait du café Russell, rue Sparks, était de $14.

Stowe fut trouvé hier après-midi dans un fossé près de Carp, par Charles Beedie, charpentier de Carp, et P. Driscoll, 206½ rue Dalhousie qui voyageaient en automobile sur le chemin Ottawa-Pembroke. Les deux hommes entendirent des plaintes, et se dirigeant à l'endroit d'où elles venaient, trouvèrent le malheureux, face dans la boue, près du bord du chemin, le long de la clôture. Le constable de la circulation Throup, de la police provinciale passa quelque temps après la découverte de Stowe et aida aux deux autres hommes à le transporter à la demeure du docteur W. G. Robertson, de Carp. Le docteur Robertson n'était pas chez lui et le constable appela le docteur A. B. Hyndman. Ce dernier donna les premiers soins à Stowe et le fit transporter à l'hôpital un peu après quatre heures hier après-midi.

EMPRUNT DE $20.000.000

LA BANQUE D'ESPAGNE A COMPLETE LES NEGOCIATIONS A CETTE FIN.

MADRID, 10 (P.A.):—La banque d'Epagne a complété les négociations avec la banque de France en vue d'un emprunt de 4,000,000 de livres (environ $20,000,000), a-t-on appris aujourd'hui, de source recommandable. L'emprunt serait garanti par la banque d'Espagne, afin d'aider aux banquiers espagnols à rentrer en possession des fonds actuellement placés à l'étranger. Les garanties consisteraient en obligations du trésor à six pour cent. J. Caravas, gouverneur de la banque d'Espagne, et d'autres officiers attendent, dit-on, des nouvelles de la banque de France avant de se rendre à Paris.

COMMUNISTES CHINOIS

PEIPIN, 10. (P.A.)— Le destroyer des Etats-Unis "Pillsbury" a reçu l'ordre de stationner près de Fouchéou, menacée par l'avance des communistes chinois sur la rivière Min, a annoncé ici aujourd'hui la légation des Etats-Unis.

M. FULGENCE CHARPENTIER PARLERA AU RADIO LE SOIR DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Soirée patriotique organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Hull.

M. Fulgence Charpentier s'est rendu de bonne grâce à l'invitation que lui a faite la Société St-Jean-Baptiste de Hull, de prononcer le discours principal lors de l'irradiation par le poste radiophonique CKCO, organisée pour le soir de la fête nationale des Canadiens français le 24 juin.

La Société St-Jean-Baptiste de Hull a fait ses débuts à la Radio l'an dernier à pareille date, alors qu'elle fit irradier par le poste CNRO une série de disques phonographiques interprétant des chants du terroir et de la musique patriotique.

MAGNIFIQUE CONCERT

Cette année, la société hulloise ira plus loin. Elle donnera à au delà de 200,000 Canadiens français dans un rayon de 100 milles de la Capitale, l'occasion d'assister, dans leurs propres foyers et dans les salles publiques, à un magnifique concert radiophonique et d'entendre vibrer dans l'air les sentiments patriotiques de distingués compatriotes comme Monsieur Fulgence Charpentier.

Il va sans dire que cette innovation sera bien goûtée non seulement de nos compatriotes des vallées de l'Ottawa, de la Gatineau, du St-Laurent et des Etats du Nord, mais de tous les radiophiles de ces régions, de quelque langue qu'ils soient, car on nous assure que la renommée des artistes au programme sera telle que leurs interprétations seront appréciées de tous.

Le concert commencera à 8 h. 30 pour se terminer à 10 h.

Graduation de neuf gardes-malades de l'hôpital général Misericordia

Après un brillant cours d'études, neuf gardes-malades ont reçu leurs diplômes et médailles de l'hôpital général Misericordia, hier après-midi, à la deuxième séance annuelle de graduation tenue à la salle paroissiale Saint-Jean-Baptiste, rue Empress, en présence d'un nombreux clergé, de médecins, de parents et d'amis. Le programme de musique vocale et instrumentale, les discours de circonstance, la collation des diplômes, la présentation des médailles, les décors de fleurs naturelles et de bannières, la distinction et le charme des graduées dans leurs uniformes blancs, tout concourait au magnifique succès de la graduation.

Monseigneur J.-H. Chartrand, vicaire général du diocèse, qui représentait Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, en visite pastorale, dans une magistrale allocution a rappelé aux graduées qu'elles devaient suivre l'exemple du Sauveur lui-même, de Jésus qui guérissait les corps afin de convertir les âmes.

LES GRADUEES

Pour la deuxième fois dans l'histoire de cette jeune et florissante institution qu'est l'hôpital général Misericordia, une classe de gardes-malades graduait et maintenant, pour emprunter les paroles du président du corps médical, le docteur J.-M. Laframboise, elles appartiennent "à cette phalange de celles qui veulent se dévouer pour les malades". Elle comprenait les demoiselles suivantes:

Mlle Mae Legault, Moose Creek, Ont., Mlle Marie-Rose Provost, Mlle Marie-Gabrielle Lamothe et Mlle Marie-Juliette Doré, toutes trois d'Ottawa; Mlle Annette-Régina Séguin, Fournierville, Ont., Mlle Marie-Cécile Goulet, Ansonville, Ont., Mlle Agnès-Thérèse Dumas, Maryland, Qué., Mlle Simone-Marguerite Letourneau, Québec, et Mlle Bernadette-Irène Sampson, Bonfield, Ont.

PRIX SPECIAUX

Madame J.-M. Laframboise a fait la présentation des médailles. Mme Aristide Bélanger, épouse de M. l'échevin Bélanger, a fait celle du prix donné par les Dames Auxiliatrices.

Mlle Cécile Goulet a mérité la médaille d'or pour excellence dans ses études et comme garde-malade. La médaille était offerte par l'hôpital. Mlle Thérèse Dumas a mérité le prix des auxiliatrices de l'hôpital, une trousse d'infirmière, pour son dévouement et sa bonté sincères envers ses patients et pour sa fidélité à son devoir.

Mlle Mae Legault a mérité le prix pour sa dignité et sa morale professionnelle dont elle a fait preuve de tout temps. Prix offert par l'hôpital.

LES ORATEURS

Trois orateurs étaient au programme. Mgr Chartrand, le Dr Laframboise et le Dr John-A. Amyot, sous-ministre de la Santé Nationale.

"Il me fait grandement plaisir de présider à la cérémonie de la collation des diplômes des graduées de cette année, et aussi de faire partie du corps médical de l'hôpital général de la Miséricorde", dit le Dr Laframboise en ouvrant la séance.

"Le président ne doit pas faire de discours, et nous avons parmi nous deux distingués visiteurs qui sauront vous donner les conseils appropriés.

"Mais je crois que je manquerais à mon devoir si, en mon nom personnel et comme président du corps médical de cette institution, je laissais passer cette journée si mémorable pour vous, sans vous féliciter et sans vous offrir mes meilleurs voeux de succès dans votre nouvelle profession.

"Enfin, mes chères graduées, vous appartenez à cette phalange de celles qui veulent se dévouer pour les malades. Sans doute, vous avez fait de grands sacrifices, tels qu'étude, soumission, dévouement. Mais en retour, aujourd'hui, vous avez votre récompense. J'espère que vous garderez un doux souvenir de votre Alma Mater.

"Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de profiter de cette occasion pour dire à la Soeur Supérieure et à ses soeurs combien nous avons apprécié leurs efforts multiples d'énergie, de temps, de dévouement, d'économie, afin de permettre que leur cours de gardes-malades soit un des plus complets de la province.

Le Dr Laframboise adresse ensuite ses remerciements aux médecins de l'hôpital et au dévoué chapelain, M. l'abbé Eugène Labrosse.

"La médecine, qui existe depuis des siècles, est une profession qui a eu son origine sur les bords de la Méditerranée, et qui a toujours eu pour fin de soulager la souffrance et la misère", continue le président.

"Un écrivain anglais a dit que chacun avait une passion dominante, et celle de la garde-malade devrait être le dévouement aux faibles, aux malheureux et aux malades.

"Et je vous laisse en vous disant les paroles d'un grand médecin canadien, Sir William Osler, qui a énuméré les sept vertus nécessaires à la garde-malade, lesquelles vertus sont: le tact, la propreté, la taciturnité, la sympathie, la gentillesse, la jovialité et la charité".

Le Dr Amyot a parlé avec sympathie et érudition. Il a fait ressortir l'attitude mentale que doivent avoir les bonnes gardes-malades. L'hygiène est à la base de la santé publique. Le sous-ministre a louangé les infirmières pour leur coopération avec les médecins en temps de paix comme en temps de guerre. Il a fait un historique de l'art médical.

Une bonne garde-malade ne doit pas placer de différence entre les trois classes de clients: les riches, la classe moyenne et les pauvres. La classe aux revenus moyens est réellement celle qui mérite le plus de considération. Les riches peuvent se faire soigner sans s'inquiéter de la facture. Les pauvres peuvent recourir à l'Etat, mais la grande classe moyenne manque des services des gardes-malades diplômées à cause de leurs budgets modestes. Le Dr Amyot émailla son allocution de savoureuses anecdotes. Comme le docteur Laframboise, il a été longuement applaudi.

MGR J.-H. CHARTRAND

Monseigneur J.-H. Chartrand, P.A., V.G., prononça l'allocution de circonstance, offrant aux graduées, au nom de Son Excellence Monseigneur l'archevêque ses félicitations et ses souhaits de succès dans la carrière de gardes-malades qui s'ouvre devant elles. Après quelques considérations sur la grandeur de la mission de l'Infirmière catholique, qui tout, en s'acquittant avec fidélité des devoirs professionnels doit aussi aider ses malades à souffrir et à mourir chrétiennement, monseigneur Chartrand demande aux gardes-malades, en terminant, de ne pas oublier le mot d'ordre de Notre-Saint-Père le Pape et de faire partout et toujours de l'action catholique.

DANS L'ASSISTANCE

On remarquait aux premières places, le Très R. P. G. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, le R. P. Dion, O.P., M. l'abbé John Sullivan, de Maryland, Qué., le R. P. Boesch, S.M.M., les RR. PP. Labonté, Sylvain et Mailloux, Dominicains; M. l'abbé W. Sauvé et M. l'abbé H. Bélanger. Le chapelain de l'hôpital, M. l'abbé Labrosse était assis avec les orateurs et les dames qui firent la présentation des prix, sur l'estrade.

Dans l'assistance, on remarquait aussi le Dr Esdale, secrétaire du corps médical, le Dr Delisle, le Dr Charlebois, le Dr Burns, le Dr Cowan, le Dr Drouin, le Dr Labelle, le Dr Roche, le Dr Hannah, le Dr Fink, le Dr McNabb, le Dr Gorry, le Dr Lamy, Mme Ravary, les sous-graduées, et un groupe nombreux de parents et d'amis des lauréates.

Les couleurs de la classe, vieux rose et or, étaient en évidence, de même que sa devise, "Magnum Opus".

Mlle Corinne Coriveau, sur les instances des religieuses, avait consenti à prêter son talentueux concours au succès de la séance de graduation. Elle rendit plusieurs chansons et rappels avec tout le talent et le charme qu'on lui connait. Elle était accompagnée au piano par Mlle Marier. Au programme musical également M. H. Davidson, virtuose bien connu, exécuta quelques soli de violon qui furent très goûtés. Le trio Laroche fut aussi applaudi. Il se compose de M. Charles Laroche, violoniste, M. Alfred Tassé, violoncelliste, et M. J. R. Giovannucci, pianiste.

La séance s'est terminée par O Canada et Dieu Sauve le Roi.

Le thé fut servi à l'hôpital général par la maison Rogers, sous les auspices des Alumnae du cours des gardes-malades. La Revde Soeur Estelle et Mme H. Larose, présidente des Alumnae, recevaient les invités. Ce fut une journée mémorable pour tous les amis de l'hôpital de la Miséricorde.

LA SUCCESSION DE M. W. BRYCE

SON SUCCESSEUR NE SERA NOMME QUE TARD CET APRES-MIDI.

M. W. Bryce, ingénieur des égouts d'Ottawa n'était pas à l'ouvrage aujourd'hui, vu qu'il a été avisé officiellement de son congé la nuit dernière, mais on ne lui donnera un successeur que tard cet après-midi.

Le maire Allen est hors de la ville et le commissaire Dunbar, ministre des travaux publics, s'abouchera avec l'ingénieur Askwith, afin d'en venir à une entente au sujet de l'homme qui chaussera temporairement les bottes de M. Bryce.

La destitution de ce dernier n'a surpris personne, car il y a déjà plusieurs mois que l'on en parle dans les cercles municipaux. Depuis le départ de M. Macallum, la situation de M. Bryce n'était pas des plus stables.

SURVIVANTS DE CE SOUS-MARIN

ON CROIT QUE HUIT HOMMES SEULEMENT SONT VIVANTS DANS LE POSEIDON.

WEIHAIWEI, Chine, 10. — Huit hommes du sous-marin anglais Poseidon, coulé dans la mer Jaune, attendent aujourd'hui qu'on les tire de leur dangereuse position. On croit que ces huit hommes sont les seuls survivants des dix-huit qui manquaient à l'appel après la collision. On pense que les dix autres ont été emprisonnés dans un des compartiments du sous-marin.

FEU JOSEPH MANION

FORT WILLIAM, Ont., (P.C.) 10 — Joseph Manion, frère de l'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de Fer et Canaux, est mort ce matin à la suite d'une opération qu'il a subie samedi.

MME P. LORILLARD

MONTREAL, 10. — Mme Pierre Lorillard et un groupe de sept personnes passeront par Montréal, en fin de semaine, pour Rimouski. Mme Lorillard qui est très bien connu dans la société new-yorkaise arrivera à la Gare Bonaventure dans le "Montrealer" du Canadien National samedi le 11 juin pour repartir le 12 par l'"Express Maritime" du réseau national à destination de Rimouski.

DOMMAGES DE $2,000

QUEBEC, P. Q., 10. (P.C.)— Le feu a endommagé hier soir pour environ $2,000 l'usine de la St-Lawrence Clothing Manufacturing Company.

BOURGET, ONT.

8 juin 1931.

Concert

Les élèves des RR. SS. Grises ont célébré dimanche après-midi, par une grande séance, le 17e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. le curé Landry. Toutes les exécutions du programme ont été fort goûtées et applaudies du nombreux auditoire; mais pour ne mentionner qu'un numéro, citons "Le petit agneau de Nicole" où la présence sur la scène d'un blanc petit mouton au collier de ruban rouge était des plus charmantes. Au collier était attaché le cadeau des écoliers à leur pasteur.

M. le Curé, profondément touché de cette manifestation de reconnaissance et d'amour de son petit troupeau et du témoignage d'estime que lui donnait l'imposante assistance, remercia avec émotion les élèves, leurs dévouées maîtresses, MM. les Commissaires et les auditeurs.

Suit le programme:

1.—Ouverture: Piano.
2.—Choeur de Fête, par les élèves des 1er et 2e Cours.
3.—Opérette: "Un beau rêve."
4.—Comédie enfantine:
"La Méprise".
5.—Scène lyrique: Voix du Coeur.
6.—Grand choeur, par les élèves des 3e, 4e et 5e Cours.
7.—Saynète:
"Le petit agneau de Nicole."
Présentation du cadeau.
8.—Allocution de M. le Curé.
Accompagnatrice: Mlle A. Landry.

Baptêmes

Dimanche le 31 mai, ont été portés aux fonts baptismaux, les deux bébés nés à M. et Mme Zénon Tassé, née Blanche Lortie. L'un, porté par Mlle Estelle Tassé, reçut les noms de Joseph, Roland, Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Tassé, grands-parents paternels. L'autre, porté par Mlle Aurore Auger, fut baptisé Joseph, Fernand, Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Lortie, grands-parents maternels.

L'un de ces jumeaux, Fernand, est décédé hier après-midi et fut inhumé cet après-midi.

Baptisé le 23 mai, Marie, Cécile, Rolande, enfant de M. et Mme Treffié Lavoie, née Cléphyr Mainville. Parrain et marraine: M. et Mme Emilio Lalonde, de Curran.

Va-et-vient

MM. les abbés Constantineau et Pelletier, d'Ottawa, étaient de passage au presbytère lundi

—M. et Mme J.-Rémi Poupart, leur fillette Rhéa et M. Edmond-Paul, de Niagara Falls, visitent leurs parents de Bourget.

—Mme Amédée Aubry, de Timmins, était de passage à Bourget, cette semaine.

St-Bruno de Guigues, Qué.

2 juin 1931.

Hier avait lieu la réunion du conseil sous la présidence de M. Bergeron, maire du village, et le rapport fut lu par le notaire Vézina, futur candidat conservateur aux prochaines élections provinciales. Se trouvaient dans la salle des visiteurs étrangers, MM. L. P. Bouchard, du "Droit" et Rigobert Tessier, agent de la Caisse Nationale d'économie de Montréal. M. le maire invita M. Bouchard, du "Droit" qui pendant dix minutes nous servit un discours qui fut très bien prisé par la nombreuse assistance.. Il présente à l'assistance son ami M. Rigobert Tessier, agent de la Caisse Nationale d'économie, puis il remercie M. le maire de l'amabilité, toute courtoisie et française de l'avoir invité à dire quelques mots. On applaudit longuement l'orateur.

Dimanche dernier, M. le curé Boutet fit un vibrant appel en faveur du "Droit" au prône de la grand'messe, appel qui sera entendu, nous l'espérons, quand M. Bouchard, cette semaine, passera dans nos familles. Nayons pas de mesquineries et de prétextes fallacieux, abonnons-nous au bon journal le "Droit", il mérite à tous égards notre encouragement.

M. Rigobert Tessier, agent de la Caisse Nationale d'économie, demeurera avec nous quelques semaines avec sa jeune épouse, qu'il épousa il y a 8 jours à Dalhousie, P. Q., Mlle Berthe Sauvé.

M. Tessier voyagera dans toutes les paroisses du Témiscamingue pour promouvoir cette florissante et très avantageuse caisse nationale d'économie.

Le Dr Thibotot, de Ville-Marie, accompagné de M. Grenier, assistant inspecteur du bureau d'hygiène, nous a donné un conférence sur l'hygiène avec d'intéressantes projections lumineuses.

Jours des Tissus, Jeudi
1,200 verges de SOIES
$1.29 LA VERGE
Valeurs courantes de $2.00 à $3.50
Chiffon imprimé — Crêpe Canton — Taffetas fleuri
Crêpe imprimé — Crêpe plat — Crêpe broché
En France, le centre mondial de la soie, et en Angleterre, le magasin Murphy-Gamble fit de très avantageux achats qui expliquent cette aubaine. Nous y avons ajouté de la soie de notre assortiment régulier, le tout à de gros rabais.
Crêpe de Soie Joséphine, la verge . . $1.19 Prix courant $1.75.
Voile Rayon Importé. La verge . . . . . . 79c Prix courant $1.50.
Murphy-Gamble
Limited

LES ÉLECTIONS DANS QUÉBEC AURAIENT LIEU LE 29 JUILLET

MONTREAL, 10. (P.A.)—Il est rumeur à Québec que les élections provinciales auront lieu le 29 juillet. On n'a pu cependant faire confirmer la rumeur par aucun des partis. Il est possible, dit-on, que M. Camillien Houde, chef de l'opposition, n'assiste pas à l'assemblée annuelle de l'union des municipalités de Québec.

La politique sur le charbon

SIR HENRY THORNTOR L'EXPLIQUE A UN COMITE SPECIAL.

La politique sur le charbon du Canadien National a été expliquée aujourd'hui par Sir Henry Thornton, président de la compagnie, à un comité parlementaire spécial. C'est, dit-il, une politique de compromis, le charbon canadien étant employé lorsque la chose est possible et du charbon à meilleur marché étant importé d'autres régions. Si on faisait un usage exclusif de charbon canadien, cela ajouterait des millions de dollars au coût d'administration du chemin de fer.

Des questions ont été posées se rapportant aux salaires payés aux membres de l'exécutif. Ces questions ont été classées et la réponse sera faite peut-être demain, déclare le président du comité, l'hon. J.-D. Chaplin.

UNE PEUR BLEUE

CHUTES NIAGARA, N.Y., 10.— Quatre jeunes garçons ont failli hier être emportés par les chutes, du côté américain. Un vieux radeau sur lequel ils jouaient sur le bord alla s'échouer près de l'île Conner, ayant été transporté par un fort vent. Les enfants passèrent quelque temps sur l'île, puis furent sauvés par des policiers et d'autres personnes.

APRES L'ECHOUAGE

LARNE, Irlande, 10 (P.A.):—Le paquebot à courrier, le Princess Maud, qui s'est échoué pendant une pais brouillard dans le nord de la Manche hier soir, attend aujourd'hui la marée haute dans l'espoir de pouvoir continuer son voyage ici.

SPECIAL
Escompte sur Réparations
318, rue Dalhousie
BIJOUTIER
P.-A. Quesnel — Ottawa

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE and GEORGE Sts.

UN EMPRUNT DE LA RUSSIE

LE GOUVERNEMENT VEUT EMPRUNTER 1,600,000,000 DE ROUBLES.

MOSCOU, 10. — Le gouvernement annonce aujourd'hui un nouvel emprunt domestique de 1,600,000,000 de roubles (environ $800,000,000), afin de compléter 518 nouvelles manufactures au cours de cette année et 1,040 nouvelles stations de tracteurs et de mettre à exécution en quatre ans le plan auquel on allouait cinq années.

Nouvelle Adresse
C. R. LAFRENIERE
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue.
127, rue Rideau Tél: R. 4647
(Voisin du Magasin C. Caplan, Limitée).

PROPRIETE A VENDRE
$1,500
100 acres avec constructions, 12 milles de la rue Sussex, attrayant lac sur propriété, bonne pêche, sport, pommiers et petits arbres fruitiers. Endroit idéal pour club de sport ou maisons d'été.
$2,200.00. 50 acres, bien construits, 7 milles de Billings Bridge. Conditions faciles.
Pinard, 365, rue Rideau.
Téléphone: R. 2134.

FROMAGE CHATEAU
Reconnu comme l'Aristocrate des Fromages

Voyagez par Autobus
ÉCONOMISEZ
¼ à ½
Service Fréquent
à
Montréal
Rigaud
Hawkesbury
L'Orignal
Alfred
Wendover
Rockland
COLONIAL COACH LINES LTD.
595, rue Sussex